

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ÉCHEC DU SYSTÈME DE POIDS ET CONTREPOIDS SOUS UN
RÉGIME PRÉSIDENTIEL: LA NATIONAL SECURITY AGENCY (NSA) ET
LA CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY (CIA) POST 11 SEPTEMBRE
2001

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAITRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
EMELYNE DUBUS

AVRIL 2017

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma première directrice de mémoire Madame Anne-Marie D'Aoust pour sa confiance et ses précieux conseils. Je remercie également Frédérick Gagnon, mon deuxième directeur de mémoire pour son efficacité, mais aussi ses critiques qui ont été bénéfiques. Sans eux, le mémoire n'aurait jamais abouti.

Je remercie toute mon équipe de supporters. Tout d'abord mes parents Frédéric et Marelly, d'avoir toujours trouvé un plan B lorsqu'il le fallait, mais aussi mes grands-parents, mes sœurs et le reste de la famille, pour m'avoir soutenue.

Puis, mes amies qui m'ont écoutée et encouragée pendant de longues heures. Faire une liste serait trop long, mais je suis sûre qu'elles se reconnaîtront.

Enfin, je remercie Marcus, pour avoir vécu ce mémoire patiemment pendant ces dernières mois et d'avoir toujours cru en moi.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
LES SYSTÈME DE FREINS ET DE CONTREPOIDS DANS LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINNE	4
1.1 Le concept de poids et contrepoids	5
1.1.1 La constitution et la séparation des pouvoirs	5
1.2. Le régime présidentiel comme type de démocratie	16
1.2.1. Définition	16
1.2.2 Sa forme et ses variations depuis le 11 septembre 2001	18
CHAPITRE II	
LES ABUS DES AGENCES DE RENSEIGNEMENT DANS LE SYSTÈME POLITIQUE AMÉRICAIN POST-11 SEPTEMBRE.....	26
2.1 La National Security Agency	27
2.1.1 Les changements et les nouveaux pouvoirs de la NSA depuis le 11 septembre 2001	28
2.1.2 Les abus de la NSA	34
2.2 La Central Intelligence Agency	43
2.2.1 Les changements et nouveaux pouvoirs de la CIA depuis le 11 septembre 2001	45
2.2.2 Les abus de la CIA	48
2.3 Les diverses réponses du système formel de poids et contrepoids face à ces abus des services de renseignement	59
2.3.1 Le Congrès	59
2.3.2. L'exécutif	62

2.3.3 Le judiciaire	63	
CHAPITRE III		
LES LANCEURS D'ALERTE ET LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DES LIBERTÉS COMME CONTREPOIDS DANS LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINNE POST-11 SEPTEMBRE, GRÂCE AUX MÉDIAS		69
3.1 Les médias comme médiateurs	70	
3.1.1 La place des médias dans le système politique américain	70	
3.1.2 Le rôle d'intermédiaire des médias: étude de cas d'Edward Snowden	74	
3.2 Les lanceurs d'alerte: les sources	77	
3.2.1 Les whistleblowers: définition	77	
3.2.2 Edward Snowden	81	
3.2.3 Binney, Kiriakou, Manning	86	
3.3 L'ACLU et L'EFF: le renfort	93	
3.3.1 American Civil Liberties Union	93	
3.3.2 Electronic Frontier Foundation	97	
3.3.3 Wikileaks	99	
CONCLUSION	103	
BIBLIOGRAPHIE	106	

TABLEAU

1679	Habeas Corpus	L'ordonnance empêche toute arrestation arbitraire et assure aux citoyens un recours à la justice
1917	Espionage Act	Loi fédérale qui protège les informations stratégico-militaire du gouvernement américain
1947	National Security Act	Loi fédérale qui crée la CIA et l'établit comme l'agence productrice de renseignement pour le président
1949	Central Intelligence Agency Act	Loi fédérale qui permet à la CIA de pouvoir garder confidentiel toute information sur son organisation ou son administration
1978	Foreign Intelligence Surveillance Act	Loi fédérale qui décrit les formalités de surveillance pour les agences de renseignement. Elle met en place une cours (FISC) qui délivre les mandats aux agences, les autorisant à appliquer la surveillance
1981	Executive Order 12333	Décret présidentiel qui autorise la collection de données sur le contenu des communications
1994	Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.	Texte visant à interdire et sanctionner les actes de tortures psychiques et corporelles. Les États-Unis signent la convention en 1988 et la ratifie en 1994: c'est-à-dire qu'elle acquiert une force obligatoire dans le pays.

1994	Code des États-Unis, Titre 18, section 2340-1	Loi fédérale qui définit les crimes de torture et proscrit tout châtement psychique ou corporel, même au-delà des frontières américaines
2001	Authorization for use of military force	Loi qui autorise le président à utiliser la force contre ceux responsables des attaques du 11 septembre 2001
2001	USA Patriot Act	Loi qui annule l'exigence des mandats délivrés par le FISC, en ce qui concerne les surveillances électroniques par la NSA. Création du statut 'combattant ennemi illégaux' pour les personnes jugées comme terroristes
2005	Detainee Treatment Act	Loi qui interdit les techniques d'interrogatoire avancées, incluant les détenus de Guantánamo Bay
2006	Military Commission Act	Loi fédérale qui autorise les techniques interrogatoire avancées sur les suspects du terrorisme. Elle légalise la création de tribunaux militaires spéciaux.
2015	USA Freedom Act	Loi autorisant la NSA à une surveillance au cas par cas, réglementée par mandat

RÉSUMÉ

Dans le cadre de ce mémoire, nous chercherons à démontrer qu'à la suite de l'échec du poids et contrepois constitutionnel aux États-Unis, une quatrième branche non-formelle prend le relais. La recherche de ce mémoire se concentre sur la période post-11 septembre 2001. Notre but est de démontrer que l'une des quatrième branches, composée de lanceurs d'alerte, d'associations de protection des libertés et des médias, a résisté aux excès de pouvoir de la NSA et de la CIA. Notre hypothèse est que cette quatrième branche a été l'une des plus efficaces pour contrer les excès d'autorité de l'exécutif, qui se sont ressentis dans les activités des services de renseignement. Pour cela, nous mettons en place deux cadres théoriques: celui du régime présidentiel et celui qui du rôle d'intermédiaire des médias. Alors que le régime présidentiel permet un déséquilibre du partage des pouvoirs vers l'exécutif, le rôle d'intermédiaire des médias permet de donner plus de puissance aux révélations de ceux qui cherchent à contrer ces abus. Nous étudierons, dans le premier chapitre, le système politique américain à travers le concept de poids et contrepois, qui est vulnérable au déséquilibre dans un régime présidentiel. Puis, dans le deuxième chapitre, nous examinerons comment l'exécutif applique sa supériorité de pouvoir lorsque les institutions sont en crises, grâce à la surveillance de masse de la NSA et des nouvelles techniques d'interrogatoire dites «améliorées» de la CIA. Enfin, dans le troisième chapitre, nous décrirons l'utilisation des médias pour informer le public des restrictions des libertés par les programmes de la NSA, ainsi que l'atteinte à l'intégrité physique de certains prisonniers innocents, par les méthodes de la CIA. Lorsque les lanceurs d'alertes et les associations de protection des libertés comme l'ACLU se réunissent, ils exercent une certaine pression sur l'administration qui se doit alors de se justifier.

INTRODUCTION

Le concept de séparation des pouvoirs définit les bases du système politique américain. Cette répartition tripartite entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire empêche l'instauration d'un gouvernement despotique, tout en protégeant les libertés fondamentales des Américains. L'indépendance de ces trois institutions évite la concentration de pouvoir dans une seule branche, grâce au système de poids et contrepoids. Lorsque l'une des trois branches abuse de ses prérogatives, les deux autres branches ont la possibilité de contrer cet abus d'autorité. Cependant, lors de périodes de crise, la balance des pouvoirs peut se déstabiliser, l'exécutif prenant l'avantage par son unité. Les activités et les décisions du Président peuvent alors échapper au contrôle de supervision du Congrès. C'est le cas avec la réaction de George W. Bush aux attentats du 11 septembre 2001, qui se fait de manière confidentielle. Il autorise la NSA à mettre en pratique une surveillance de masse et sans mandat, ainsi que la détention arbitraire et sans limites pour l'agence de la CIA. Ces deux agences sont en liaison directe avec la Maison-Blanche et s'adaptent aux demandes de l'exécutif. La NSA et la CIA ont l'objectif de mettre en place une sécurité nationale à risque zéro. Pour cela, elles dépassent leurs responsabilités de base, choisissant la voie de la facilité via des programmes et des activités dangereuses pour les libertés des citoyens américains. Les agences des services de renseignement malmènent le système de poids et contrepoids lorsqu'elles induisent en erreur le Congrès et les citoyens dans le but de protéger leurs nouvelles activités.

Les abus des services de renseignement sont possibles dans un régime présidentiel lorsque le système institutionnel de poids et contrepoids échoue. La division intrinsèque des pouvoirs et l'indépendance des branches gouvernementales rendent les abus de l'exécutif possibles. Les lanceurs d'alerte, les associations des libertés, aidés par les médias, sont un moyen de remettre la balance des pouvoirs en rééquilibre par la dénonciation de ces abus, lorsque la branche législative et la

branche judiciaire échouent dans leurs propres rôles de contrepoids.

La culture du secret est exigée par les services de renseignement, gardant alors les informations éloignées du public, ou bien même du Congrès. Afin que les activités de la NSA et de la CIA restent dans le respect de la démocratie, l'exécutif joue un rôle important dans la supervision des agences. Si l'intégrité du Président est altérée, il peut y avoir un non-respect des lois, un déséquilibre dans la balance du système de poids et contrepoids, posant un problème lorsqu'il faut rendre des comptes. Le projet de recherche propose de répondre à la question suivante: les lanceurs d'alerte et les associations de protection des libertés, aidés par les médias, sont-ils une éventuelle quatrième branche permettant un rappel à l'ordre?

À l'aide de cette recherche qualitative, nous allons examiner comment les lanceurs d'alerte, les associations de protection des libertés et les médias peuvent influencer le système politique américain. L'hypothèse est que les médias encadrent, guident et médiatisent les révélations des lanceurs d'alerte tels qu'Edward Snowden, John Kiriakou, Tom Drake et Chelsea Manning, leur donnant un moyen de s'exprimer. La médiatisation des informations partagées par les associations de protection des libertés renforce l'effet de transparence exigé par une démocratie. Cette bataille pour obtenir plus d'informations amène la vérité au grand jour, forçant l'exécutif et les agences à justifier les scandales dévoilés.

Le mémoire est composé de trois chapitres. Le premier chapitre décrit les bases du système politique américain avec la séparation des pouvoirs et la doctrine du poids et contrepoids, ainsi que le régime présidentiel établi par l'indépendance des trois branches. Ce régime permet à la branche exécutive de déstabiliser la balance des divisions des pouvoirs, ce que nous étayerons à l'aide du concept de privilège exécutif

et de suprématie impériale. Le deuxième chapitre applique le schéma de déstabilisation de la séparation des pouvoirs à un domaine où l'exécutif a l'autorité, celui des services de renseignement. Nous verrons comment la supervision arbitraire de George W. Bush, favorise la NSA et la CIA à renforcer leurs pouvoirs après les attaques du 11 septembre 2001. Nous verrons comment la surveillance de masse de la NSA et les activités de la CIA dans des prisons secrètes telles que Guantánamo Bay ont pu avoir une longévité grâce à la confidentialité imposée par l'exécutif. L'échec institutionnel dans les activités des agences illustre une relation de complicité entre les agences de la NSA et la CIA avec le Président, mais un Congrès berné ou une juridiction détournée. Le troisième chapitre valide notre hypothèse: les lanceurs d'alerte et les associations de protection des libertés misent sur la complicité des médias pour mettre un frein démocratique aux abus des services de renseignement, lorsque le système formel de poids et contrepoids n'a pas été suffisant. Nous verrons le rôle des médias, l'importance des lanceurs d'alerte qui ont des informations peu accessibles, ainsi que l'influence des associations de protection des libertés comme l'ACLU, l'EFF et *Wikileaks* qui se démènent pour faire éclater la vérité au grand jour.

CHAPITRE I

LE SYSTÈME DE FREINS ET DE CONTREPOIDS DANS LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINNE

« Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée n'a point de constitution ».

— Article 16 de la Déclaration des droits de l'homme.

Dans ce chapitre, nous allons étudier les bases de la Constitution des États-Unis, et le concept de poids et contrepoids. Écrit par des hommes marqués par les idées des années-lumière et guidés par les leçons de démocratie des auteurs français comme Montesquieu, ce document est divisé en trois grandes parties, afin d'attribuer aux branches législative, exécutive et judiciaire leurs responsabilités, mais aussi pour séparer l'autorité de façon équitable.¹ Les trois branches se partagent le pouvoir, afin qu'aucune d'entre elles ne puisse renverser les deux autres, ou bien même qu'elles n'aient pas la possibilité d'abuser de leurs pouvoirs.²

Ce chapitre nous amènera à définir le régime présidentiel créé aux États-Unis, dont la séparation intrinsèque des pouvoirs permet un déséquilibre des pouvoirs entre les branches. Nous définirons le privilège exécutif et la présidence impériale, qui sont deux concepts qui déterminent le déséquilibre des pouvoirs au profit de la branche exécutive.

1 Melinda Tims. *Perspectives on the making of America*. (Paris; Ellipses, 2002): 45

2 *Ibid.* 46

La thèse défendue ici est que lorsque la sécurité nationale du pays est mise en péril, l'abdication du Congrès peut devenir un moyen d'abus de pouvoir de la part de la présidence. Cela nous ramène à la thèse de ce mémoire, qui est d'avancer l'idée qu'après les attentats du 11 septembre 2001, le système de poids et contrepois a été mis à mal.

1.1 Le concept de poids et contrepois

1.1.1 La Constitution et la séparation des pouvoirs

Les Pères fondateurs

Les Pères fondateurs sont un groupe d'hommes connus pour être les auteurs de la Constitution des États-Unis d'Amérique, lorsqu'il n'y avait que 13 colonies. Parmi eux, nous pouvons retenir John Adams, Benjamin Franklin, Alexander Hamilton, John Jay, Thomas Jefferson, James Madison et George Washington, qui partagent leurs idées et en débattent, afin d'apporter un renouveau démocratique à cette nouvelle nation. Ce système politique américain, héritier du système britannique, mais aussi largement influencé par ce dernier, est fondé sur la séparation tripartite des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Cette séparation est inscrite dans la Constitution des États-Unis écrite par ces hommes, et dont l'ouvrage est considéré comme la «loi suprême», lui donnant l'avantage sur toute autre source.³

L'une des idées majeures dans l'écriture de la Constitution des colonies, est le fameux *Checks and Balances*, soit la séparation des pouvoirs de façon équitable, pensée par l'auteur français Montesquieu dans son ouvrage *L'Esprit des lois*, qui aurait eu une grande influence sur les Pères fondateurs: «*the oracle who is always cited and consulted*».⁴ Le système politique américain est alors partagé en trois branches: le législatif, l'exécutif et le judiciaire, qui sont des institutions séparées avec des

3 Claire-Emmanuelle Longuet. *Le Congrès des États-Unis*. (Paris: Que sais-je, 1989): 34

4 Sidney Milkis, Michael Nielsen. *The american presidency*. (Washington DC; CQ Press, 2011): 39

pouvoirs attirés, s'équilibrant les uns les autres.⁵

Le pouvoir législatif

La première branche décrite par les Pères fondateurs dans la Constitution, concerne le pouvoir législatif détenu par le Congrès, lui-même divisé en deux parties avec le Sénat d'une part, la Chambre des représentants de l'autre. Selon l'Article 1, Section 2 de la Constitution des États-Unis, la Chambre des représentants est élue tous les deux ans. Ses 435 membres représentent des circonscriptions ayant plus ou moins le même nombre d'habitants, suivant le principe de l'«*apportionment*», qui consiste à appliquer une représentation équitable pour les citoyens. Quant au Sénat, les membres sont renouvelés par tiers tous les deux ans, laissant à chaque sénateur le droit d'exercer un mandat de six ans renouvelable. Chaque État possède deux sénateurs, «quelle que soit son étendue».⁶ Le Congrès des États-Unis, était d'après les Pères fondateurs, la branche ayant le plus de chance de décevoir et de dominer le peuple par son pouvoir de légiférer, d'où la décentralisation de pouvoir dans les deux chambres et la séparation de pouvoirs avec l'exécutif.⁷ De cette façon, une loi abusive peut être stoppée avant sa promulgation, que cela soit par la Chambre des représentants ou le Sénat.

Les 100 sénateurs du Sénat et les 435 membres de la Chambre des représentants ont, à eux seuls, le pouvoir législatif qui est de «légiférer, de financer, de contrôler et d'informer».⁸ Les traités signés par l'exécutif, les lois fédérales et les décrets passent par une supervision du Congrès. Toute loi doit être approuvée par la Chambre des représentants, le Sénat et le Président, avec, premièrement, un vote à la majorité pour

5 *Ibid.* 39

6 Claire-Emmanuelle Longuet. *Ope. Cit.* 9

7 Ernest Young. «Taming the most dangerous branch: the scope and accountability of executive power in the United States.» *The executive and public law*, sous la direction de Paul Craig.(Oxford: Oxford University Press, 2006): 172

8 Claire-Emmanuelle Longuet. *Ope. Cit.* 33

le Congrès et, deuxièmement, l'absence de veto de la part de l'exécutif.⁹ Une fois adoptées par les deux parties du Congrès, ces lois fédérales peuvent aussi passer un test de constitutionnalité par la Cour suprême.¹⁰

Puis, chaque traité, hormis les *executive agreements* signés par le Président, doit être ratifié par une majorité des deux tiers des sénateurs. Toutefois, cette législature bicamérale a l'unique pouvoir financier selon la Constitution, Article I, Section 8, soit d'influencer le montant des impôts, d'emprunter au nom du pays ou bien encore d'accorder les dépenses.¹¹ Elle a aussi le pouvoir de contraindre le Président à dépenser les crédits attribués.¹² Le Congrès détient alors un pouvoir politique fort et les bases d'un pouvoir gouvernemental.

Afin de contrôler les activités des administrations, le Congrès possède plusieurs commissions, qu'elles soient actives de façon continue pour un contrôle général (*Standing Committees, Joint Committees*) ou temporaire (*Ad hoc Committees, Conference Committees, Select Committees*) pour l'écriture d'une loi ou les besoins d'une enquête dans un domaine où le Congrès joue d'une influence selon la Constitution.¹³ Les membres peuvent aussi amender le texte de la Constitution lorsqu'ils le jugent nécessaire. Dans l'Article V, les Pères fondateurs donnent l'autorisation de modifier le texte constitutionnel par de nouveaux amendements, avec une ratification par un vote des deux tiers de la Chambre des représentants, du Sénat et des législateurs d'État.

Le Congrès a aussi un pouvoir militaire qui est celui de déclarer la guerre, lever une armée, débloquer les finances pour s'équiper des artilleries nécessaires, de contenir les insurrections ou encore de repousser les invasions.¹⁴ Le Président des États-Unis

9 Steven Smith, Jason Roberts, Ryan Vander Wielen. *The american congress*. (Cambridge MA: Cambridge University Press, 2013): 40

10 Claire-Emmanuelle Longuet. *Op. Cit.* 9; 34

11 Burdett Loomis. *The contemporary congress*. (New York: St Martin's Press, 1996.): 13

12 Marie Toinet. *La présidence américaine*. (Paris: Montchrestien, 1996): 83

13 Claire-Emmanuelle Longuet. *Op. Cit.* 9; 51

14 Sidney Milkis, Michael Nielsen. *Op. Cit.* 36

est à la tête des forces armées, mais le Congrès rejoint l'exécutif sur le partage des décisions dans les affaires étrangères avec le pouvoir financier et militaire.

Ces pouvoirs distribués au Congrès servent aussi comme moyen de contrôler l'exécutif. Tout d'abord, les traités signés par les présidents doivent être ratifiés par un vote de deux tiers au Sénat. Puis, le Sénat a le pouvoir de confirmer ou de rejeter les nominations du Président, lorsque ce dernier nomme les juges fédéraux ou les secrétaires des départements. Le pouvoir budgétaire de la branche législative permet au Congrès d'autoriser les dépenses du Président, mais aussi de les refuser pour montrer son désaccord. Ces différences d'opinions sont parfois le sujet de débat au sein des commissions du Congrès, comme nous l'avons vu précédemment. En visant les actions de l'exécutif, ces commissions peuvent influencer le Président qui aura le sentiment de devoir se justifier. Si les faits sont des infractions graves pouvant se référer comme des crimes ou de hauts délits, le Congrès a le pouvoir de destituer le Président, avec un vote à la majorité simple à la Chambre des représentants, suivi d'un procès et d'un vote des deux tiers au Sénat. Cette action peut aussi toucher les juges ou les hauts fonctionnaires. Enfin, le Congrès a le seul et unique pouvoir de déclarer la guerre. Pourtant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce sont principalement les présidents au pouvoir qui ont employé les forces armées. Le Congrès accepte ce partage de pouvoir à condition que la branche exécutive respecte trois principes: le premier est de faire l'usage des militaires lorsque le Congrès en a décidé; le deuxième principe est lorsque le Congrès traite avec déférence le choix du Président et enfin, lorsque les intérêts nationaux sont attaqués.¹⁵

Pourtant, le rôle des membres du Congrès sur le sujet de la sécurité nationale est assez délicat, souvent soumis à la confidentialité imposée par l'exécutif, variant au cas

¹⁵ Frédérick Gagnon. «Le président et le congrès» dans *La présidence des États-Unis*, sous la direction d'Elisabeth Vallet. (Québec: Presses de l'Université du Québec, 2008): 90 - 94

par cas.¹⁶ Pendant la guerre contre le terrorisme, la multiplication des actions, la classification des données, le développement des technologies et la nécessité d'agir vite, mettent en retrait un Congrès souvent lent en raison de sa décentralisation. En effet, seulement les leaders des partis sont consultés alors que les autres membres sont conviés à financer une guerre sans avoir toutes les informations à leurs dispositions.¹⁷ Il est à noter que la majorité du Congrès était républicaine au début du conflit de la guerre contre le terrorisme, et lorsque les démocrates ont pris la majorité dans les deux chambres en 2006, les membres des deux chambres se sont avérés être plus actifs dans le suivi de la politique du Président Bush.¹⁸ Les membres peuvent alors exercer leur pouvoir de former une commission (*Select Committees*) afin de rendre publique une cause, ainsi que d'attirer l'attention des médias, grâce à des auditions et des enquêtes afin de rassembler des informations.¹⁹ Cependant, par son statut unitaire, le Président est, en temps de crise, celui qui prend l'avantage sur les affaires étrangères: «*in times of international crisis, congressional opposition to an assertive president is unpopular with the electorate*»²⁰

Le pouvoir exécutif

Le Président des États-Unis d'Amérique est le sujet du deuxième article de la Constitution. La fonction est définie comme celle d'un seul et même homme, élu pour l'ensemble des États, ayant au minimum 35 ans, et étant né sur le sol américain. Toute personne n'étant pas née américaine, mais qui le devient, ne peut se présenter en tant que candidat à l'élection présidentielle d'après l'Article II, section I, clause 5. Le représentant de l'exécutif est élu par de grands électeurs, eux-mêmes élus par les

16 Steven Smith, Jason Roberts, Ryan Vander Wielen. *Ope. Cit.* 21

17 *Ibid.* 21

18 *Ibid.* 22

19 *Ibid.* 175

20 *Ibid.* 296

citoyens américains. Au départ, la durée du mandat est de quatre ans, mais avec une possibilité de réélection illimitée.²¹ Ce n'est qu'en 1947 que l'éligibilité du Président se réduit à deux mandats avec l'amendement XXII, afin d'augmenter les droits et les libertés des citoyens américains, en évitant l'accumulation de pouvoir en une seule personne par une présidence à long terme.

Une certaine représentation de la fonction est alors mise en avant, afin d'écartier une éventuelle monarchie ou un gouvernement despotique. La présidence américaine est la branche la plus difficile à mettre en place pour les Pères fondateurs, car elle concentre tous les pouvoirs en une seule personne, se rapprochant du statut de monarque : *«the presidency emerged not from the clash of wills to gain a long-contested point, but from a series of ingenious efforts to design a new institution that would be suitably energetic but safely republican»*.²²

Les Pères fondateurs se sont laissé un moyen de se débarrasser d'un Président élu avant la fin des quatre ans du mandat, si ce dernier abuse de son pouvoir. En effet, l'*impeachment*, soit la destitution, inspiré du système politique britannique était, d'après Gerry, Franklin, Randolph et Mason, un moyen de limiter le pouvoir des tirants, mais aussi d'éviter les assassinats de ces derniers s'ils devaient rester au pouvoir malgré leurs débordements. Ces abus possibles par la présidence sont définis par la trahison, la corruption et autre crime et délit qui visent à de sérieux excès d'autorité constitutionnelle.²³ Lorsqu'un Président est sujet à une destitution, la Chambre des représentants se doit de voter pour ou contre. Un procès par le Sénat a alors lieu afin de juger l'exécutif.²⁴

Les responsabilités du Président se résument dans l'Article II de la Constitution par la signature des traités, nommer en autres les ambassadeurs, les diplomates, les

21 Sidney Milkis, Michael Nielsen. *Op. Cit.* 36

22 *Ibid.* 27

23 *Ibid.* 38

24 *Ibid.* 18

ministres, les juges de la Cour suprême ou encore juges fédéraux, avec approbation du Sénat.²⁵ Selon la Constitution, la branche exécutive possède le titre de Commandant en chef: «*the president shall be commander in chief of the Army and the Navy of the United States, and of the Militia of the several States, when called into the actual Service of United States*».²⁶ Cependant, seul le Congrès peut réguler les forces armées, ainsi que décider de l'employer dans un conflit.²⁷ En effet, le Président ne déclare pas la guerre, mais peut décider de protéger le pays par les forces armées, seulement si le peuple américain ou les intérêts nationaux se trouvent en danger par une invasion soudaine des forces armées étrangères. Autrement dit, il ne peut commencer la guerre de manière offensive, seulement faire la guerre de façon défensive, et cela pour un souci de réactivité, puisque, le Président étant seul dans la branche exécutive, il possède la capacité d'agir plus vite que le Congrès sujet à des débats et à d'autres indécisions.²⁸

D'après le professeur Harvey Mansfield, le rôle du Président décrit par les Pères fondateurs dans la Constitution a une fonction inédite, faisant des États-Unis la première République avec un fort pouvoir exécutif.²⁹ Dans l'Article I, Section 7 de la Constitution, un veto présidentiel est donné à l'exécutif, afin de stopper la promulgation d'une loi. Cependant, ce veto peut être renversé par les membres du Congrès eux-mêmes si leur vote obtient la majorité des deux tiers.³⁰ Le chef d'État obtient alors plus de pouvoir qu'il lui était initialement prévu.³¹ Par exemple, Alexander Hamilton choisit d'accorder à la branche exécutive un pouvoir royal avec

25 *Ibid.* 21

26 *Ibid.* 45

27 John Dehn. «Commander-in-chief and the necessity of war: a conceptual framework.» *Temple Law Review.* 83 (2011): 607-616

28 Sidney Milkis, Michael Nielsen. *Op. Cit.* 45

29 Richard A Epstein. "Executive Power, the Commander in Chief, and the Militia Clause." *Hofstra Law Review.* 34, numéro 2 (2005-2006): 318

30 Sidney Milkis, Michael Nielsen. *Op. Cit.* 43

31 *Ibid.* 28

la possibilité de pardonner certains criminels, seulement si le crime est sous la responsabilité des lois fédérales.³²

D'après Richard Pious, les pouvoirs délégués à la branche exécutive n'ont pas de description précise dans la Constitution, permettant un exécutif dit «unitaire» sur les sujets de la sécurité nationale et des affaires étrangères.³³ La période après les attaques du 11 septembre 2001 a été marquée par une réinterprétation des pouvoirs exécutifs constitutionnels comme une réponse nécessaire aux besoins de la sécurité nationale des États-Unis.³⁴ L'extraconstitutionalisme, c'est-à-dire quand le Président dépasse les normes constitutionnelles, afin de préserver la sécurité nationale du pays sous le titre de Commandant en chef, est appliqué pendant les périodes de crise: «*extraconstitutionalism is accepted as necessary and appropriate for extraordinary circumstances*».³⁵ Il va de pair avec la théorie mise en place en 2001 de l'*executive unitary* par le Président Bush et son administration, dont John Yoo en était le premier défenseur: «*It is clear that the Constitution secures all federal executive power in the President to ensure a unity in purpose and energy in action*»³⁶

En temps de crise, le Président prend la position de leader, alors que les deux autres branches cherchent un consensus afin d'appliquer les décisions de l'exécutif. Cette dominance peut mener à des mesures inédites par leurs ampleurs, comme ce fut le cas avec le Président Bush.

Le pouvoir judiciaire

La branche judiciaire est créée par le troisième article de la Constitution américaine,

32 *Ibid.* 46

33 Richard Pious. «Inherent War and Executive Powers and Prerogative Politics» *Presidential Studies Quarterly*. 37, no 1 (2007): 67

34 Scott Matheson. *Presidential Constitutionalism in Perilous times*. (Cambridge MA: Harvard University Press, 2009): 16

35 *Ibid.* 27

36 Memorandum opinion for the deputy counsel of the President John Yoo. «The President's Constitutional Authority to Conduct Military Operations Against Terrorists and Nations Supporting Them». *Opinions of the office of legal counsel*. 25. (Septembre 2001): 7

mettant en place une Cour suprême fédérale au sommet du système juridique et développe ses pouvoirs de jugement. Au sein de ce tribunal suprême, neuf juges sont assignés par le Président des États-Unis avec consentement du Sénat. Parmi eux, un *chief justice* et huit autres *associate justices* ont le pouvoir d'influencer les débats, même si ce premier ne détient qu'une seule voix, comme les autres juges.³⁷ Cependant, dans la première section de l'article concernant la branche judiciaire, il leur est demandé d'avoir un comportement irréprochable, puisque ces derniers sont nommés à vie, s'ils le désirent. Pour cela, ils reçoivent un salaire ne pouvant être diminué, afin d'éviter toute manipulation financière et ainsi sauvegarder l'indépendance de la branche judiciaire.³⁸

Dans la section 2, la Constitution donne les compétences aux juges de traiter tout dossier concernant le droit fédéral, soit des affaires s'approchant du domaine de la Constitution, aux traités signés ou à signer, lorsqu'un membre de l'autorité publique est impliqué dans un procès, tout ce qui touche l'amirauté et la juridiction maritime, quand le Gouvernement est poursuivi, ou encore tout procès entre deux États ou citoyens de différents États. La Cour suprême devient la première cour constitutionnelle lors du procès *Marbury versus Madison* qui prit place en 1803, puisqu'elle se donne le pouvoir de juger la constitutionnalité d'une loi et de prendre parti dans d'autres débats constitutionnels.³⁹

La Cour suprême est le tribunal de première instance seulement pour les procès incluant ministres, ambassadeurs ou lorsqu'un État est engagé. Pour toute autre affaire, la Cour suprême ne prend le rôle que d'une cour d'appel.⁴⁰ Ce sont alors les

37 John Patick, Richard Pious, Donald Ritchie. *The Oxford Guide to the United States Government*. (New York: Oxford University Press, 2001): 354

38 Stephen Covey, William Walker. «Bankruptcy Judges are Judges of the Judicial Branch and Have Salary and Tenure Protection under Article III of the United States Constitution». *Bankruptcy Developments Journal*. 7(1990): 340

39 Erwin Griswold. «La cour suprême des États-Unis». *Revue Internationale de droit comparé*. 30, no 1 (1978): 104

40 Christian Lerat. *La Cour Suprême des États-Unis: Pouvoirs et évolution historique*. (Bordeaux: Presses Universitaires de Bordeaux, 2004): 16

treize cours fédérales existantes aux États-Unis qui prennent le relais: celles-ci rassemblent les cours de district de façon géographique. Ces cours de districts au nombre de 94 sont quant à elles, des cours de première instance.⁴¹ De plus, chaque État possède une cour s'occupant des affaires du domaine du droit criminel et civil.⁴² Seuls les juges des tribunaux d'États sont élus par suffrage universel.⁴³

Le système judiciaire américain est une institution organisée, faisant de la Cour suprême des États-Unis une grande juridiction. La branche judiciaire possède, elle aussi, un moyen de rééquilibrer le partage des pouvoirs si nécessaire, grâce à son pouvoir d'arbitrage par l'interprétation des lois. Décider de la constitutionnalité d'une loi ou d'une action est d'ailleurs le seul contre-poids qu'elle possède. Dans son histoire, elle a tout de même réussi à obtenir une certaine influence, avec, par exemple, le Warren Court et l'extension des droits et libertés du citoyen dans les années 1950-1960. Le *chief justice* Earl Warren a, pendant son office, déclaré la ségrégation raciale dans les écoles comme inconstitutionnelle avec la loi *Brown vs Board of Education* de 1954, ainsi que l'interdiction des mariages mixtes entre personnes de couleur de peau blanche et noire.⁴⁴

Toutefois, la Cour suprême évite soigneusement de s'impliquer dans des sujets qu'elle juge trop politiques, à travers la doctrine des questions politiques.⁴⁵ Elle décide alors de ne pas juger une affaire lorsque le problème est plus d'ordre politique que légal, surtout dans les domaines des relations internationales. C'est aussi un moyen d'éviter un conflit avec l'exécutif, puisque la Constitution confie au Président l'exécution des

41 US.courts. *Court Role and Structure*. En ligne

<<http://www.uscourts.gov/about-federal-courts/court-role-and-structure>> Consulté le 08 juin 2016

42 Erwin Griswold. *Op. Cit.* 99

43 Samuel Coleman. «L'organisation judiciaire des États-Unis d'Amérique et plus particulièrement la juridiction de la Cour Suprême des États-Unis d'Amérique». *Revue internationale de droit comparé*. 6, no 3 (1954):. 482

44 Melvin Urofsky. *The Warren Court*. (Santa-Barbara: ABC-CLIO, 2001): 83; 95

45 Elisabeth Vallet. «Le président et la Cour Suprême» dans *La présidence des États-Unis*, sous la direction d'Elisabeth Vallet. (Québec: Presses de l'Université du Québec, 2008): 122

lois. Il est arrivé, par le passé, qu'une décision de justice ne soit pas mise en application, car le président au pouvoir désapprouve la solution adoptée par le juge: «Certains présidents ont simplement menacé de ne pas obéir aux injonctions du juge, tandis que d'autres ont réellement refusé d'obtempérer».⁴⁶

Cette influence de l'exécutif sur la justice, surtout lorsque le Congrès soutient le Président, inspire plusieurs auteurs qui avancent la théorie selon laquelle la branche judiciaire est celle qui reste la moins dangereuse, par sa dépendance aux deux autres branches. D'après McGuire et Stinson, pour qu'un jugement soit effectif, la justice a besoin de la coopération du législatif et de l'exécutif afin que son orientation politique prenne de la puissance.⁴⁷ En effet, en temps de crise, le judiciaire a tendance à cautionner les violations des libertés fondamentales d'après Scott Matheson, qui décrit d'ailleurs le comportement de la Cour suprême comme «passif», surtout lorsque les décisions concernent la sécurité nationale: «*The Supreme Court generally has acquiesced in violations of civil liberties during times of crisis, at least until the crisis has ended, raising the question of whether courts can effectively protect individual liberties in wartime.*»⁴⁸

Nada Mourtada-Sabbah considère la branche judiciaire comme celle qui possède le moins de pouvoir au sein du système de poids et contrepoids aux États-Unis.⁴⁹ En effet, elle ne peut agir seule et dépend des deux autres institutions pour mettre en place ses pratiques, comme l'indiquait le Père fondateur Hamilton:

the Court "has no influence over either the sword or the purse; no direction either of the strength or of the wealth of the society, and can take no active resolution whatsoever. It may truly be said to have neither force nor will but merely judgment; and must ultimately depend upon the

46 *Ibid.* 120

47 Kevin McGuire, James Stinson. «*The least dangerous branch revisited: new evidence on supreme court responsiveness to public preferences.*». *The Journal of Politics.* 66, 4 (2004) 1022

48 Scott Matheson. *Op. Cit.* 23

49 Nada Mourtada-Sabbah. *Le privilège exécutif aux États-Unis.* (Paris: LGDJ, 1999):16

*aid of the executive arm even for the efficacy of its judgments.*⁵⁰

Le choix des Pères fondateurs de mettre le judiciaire en dernière place dans la Constitution peut démontrer son degré d'importance inférieur aux deux autres branches. Les deux autres branches peuvent influencer la justice, soit avec *l'impeachment* par le Congrès, ou le contournement de ratification de loi via un décret présidentiel. Elle est toutefois indispensable au bon fonctionnement de la répartition tripartite des pouvoirs au sein du système américain et ces théories ne remettent pas en cause la légitimité des décisions prises par la Cour suprême, qui sont définitives.

1.2. Le régime présidentiel comme type de démocratie

1.2.1. Définition

Le régime présidentiel se distingue du régime parlementaire, la différence des deux étant «le contrôle de l'exécutif par le Parlement».⁵¹ La ligne séparant le système du régime parlementaire à celui du régime présidentiel est quelque peu ambiguë. La différence majeure selon Linz est dans la complexification du processus politique: «*Perhaps the best way to summarize the basic differences between presidential and parliamentary systems is to say that while parliamentarism imparts flexibility to the political process, presidentialism makes it rather rigid.*»⁵²

En effet, un régime parlementaire amène une régulation des activités du Gouvernement par le Parlement, soit par une sanction ou une remise en question de la légitimité des actions gouvernementales. Cette possibilité d'agir sur le Président vient d'une séparation flexible des pouvoirs entre les deux branches, qui permet à la

⁵⁰ Kevin McGuire, James Stinson. *Op. Cit.* 1022

⁵¹ Philippe Lauvaux «Le contrôle, source du régime parlementaire, priorité du régime présidentiel» *Pouvoirs*. 3, no 134 (2010): 23

⁵² Juan Linz. «The perils of presidentialism» *Journal of democracy*. 1, no 1 (1990): 55

branche législative de rééquilibrer le pouvoir lorsqu'il se sent inférieur à l'exécutif.⁵³ Les deux branches coexistent, dépendant l'une de l'autre, mais le Gouvernement, dirigé par le Premier ministre, est responsable devant l'Assemblée nationale.⁵⁴ Cette responsabilisation du Gouvernement est le principe de base d'un système politique sous le fonctionnement d'un régime parlementaire. Cependant, le chef de l'État possède le droit de dissolution du Parlement dans ce type de régime.⁵⁵ *A contrario*, dans un régime présidentiel, l'exécutif se doit d'affronter le Congrès, trouver un terrain d'entente à coups de marchandage et de négociation.⁵⁶

Ce concept, purement américain, donne une certaine indépendance à l'exécutif, grâce à la séparation des pouvoirs de la Constitution des Pères fondateurs. Dans un régime présidentiel, l'exécutif n'est pas responsable envers le Congrès, en revanche, le système constitutionnel de poids et contrepoids donne à ces deux branches, un accès à la restriction du pouvoir de l'autre branche, que cela soit avec le veto présidentiel ou le refus des nominations du Président pour les hauts fonctionnaires, secrétaires ou autres par le Congrès.⁵⁷

Alors que le Président est présenté dans la Constitution américaine comme fort, indépendant et stable, son pouvoir est toutefois limité, et quelque peu influencé par les actions du Congrès. *L'impeachment* et les commissions d'enquête jouent un contrôle parlementaire au sein du système américain.⁵⁸ Les commissions d'enquête sont, d'après Philippe Lauvaux, un moyen de mettre en place un contrepoids nécessaire contre une présidence impériale, afin d'en critiquer l'action et d'exiger un impératif de justification.⁵⁹

53 Philippe Lauvaux. *Op. Cit.* 28

54 Jean-Louis Thiébaud. «Les périls du régime présidentiel.» *Revue internationale de la politique comparée*. 13, no 1 (2006): 99

55 *Ibid.* 99

56 *Ibid.* 101

57 *Ibid.* 98

58 Philippe Lauvaux. *Op. Cit.* 29

59 *Ibid.* 29

Comme il a été indiqué précédemment, l'exécutif prend une certaine importance en temps de crise, pour un souci de réactivité. Chef de l'État et chef du Gouvernement, le Président des États-Unis prend un rôle d'une nouvelle dimension lorsque le pays se retrouve dans une situation de vulnérabilité et en état d'urgence, pouvant déséquilibrer le système de poids et contrepoids. La doctrine de l'«*emergency*» de Stéphane Rials donne la possibilité à l'exécutif d'adopter des pouvoirs originellement détenus par le Congrès, et voire d'en créer, «de la compétence d'aucun constitué» comme le pouvoir discrétionnaire.⁶⁰ Un déséquilibre qui prend un aspect démesuré lors des mandats de George. W. Bush après les attentats du 11 septembre 2001, grâce à cette séparation intrinsèque qu'impose la Constitution et le régime présidentiel mis en place par les Pères fondateurs.

1.2.2 Sa forme et ses variations depuis le 11 septembre 2001

Privilège exécutif

Le privilège exécutif est un concept qui n'est pas présent dans la Constitution.⁶¹ Pourtant, il prend toute son importance après les attentats du 11 septembre 2001. Perçu comme un pouvoir légitime de la branche exécutive, le terme n'apparaît qu'à la présidence d'Eisenhower.⁶² Dérivé de l'Article II de la Constitution de 1787, il donne aux présidents le pouvoir de ne pas partager des informations avec les deux autres branches, surtout lorsque cela concerne des informations classées dont la sécurité nationale dépend, ou des délibérations de la Maison-Blanche dont la confidentialité serait dans l'intérêt public.⁶³ D'ailleurs, le Président est, pour James Madison, le seul

⁶⁰ Stéphane Rials. «Régime "Congressional" ou Régime "Présidentiel"? Les leçons de l'histoire américaine.» *Pouvoirs*. no 29, (1984): 39

⁶¹ Marie Toinet. *Op. Cit.* 85

⁶² Mark Rozell. «Executive Privilege Revived?: Secrecy and Conflict during the Bush Presidency» *Duke Law Journal*. 52, 2 (2002): 403

⁶³ *Ibid.* 404

arbitre ayant les compétences de pouvoir juger si une information peut être communiquée de façon sûre.⁶⁴

En 1974, dans le procès *United States vs Nixon*, le *Chief Justice* Burger affirmait que le privilège exécutif était un élément important au bon fonctionnement du Gouvernement et de la fonction présidentielle, puisque issu de la séparation des pouvoirs constitutionnels.⁶⁵ Petit à petit, ce concept entre dans la politique américaine et, en 1982, l'administration Reagan met en place un mémorandum afin de clarifier le privilège exécutif. Dans ce document, il est expliqué que seul le président, et non son entourage, peut refuser de communiquer des informations au Congrès lorsque la situation l'exigeait:

*The memorandum reaffirmed the need for "confidentiality of some communications," and added that executive privilege would be used "only in the most compelling circumstances, and only after careful review demonstrate[d] that assertion of the privilege [was] necessary."*⁶⁶

L'administration Bush Junior reprend alors ce concept. Après les attentats du 11 septembre 2001, la sécurité nationale est mise en jeu, l'exécutif est sur le devant de la scène internationale en tant que commandant en chef. Cependant, d'après Mark Rozell, le Président Bush est un fervent défenseur de la souveraineté exécutive.⁶⁷ Le 12 décembre 2001, ce dernier utilise ses privilèges exécutifs pour la première fois à l'encontre d'une demande du Département de la Justice, demandant des documents sur des affaires impliquant le FBI datant des années 1960, et sur le financement de la campagne de Clinton-Gore en 1996. Ce dernier refusa de partager les documents alors que les enquêtes étaient closes.⁶⁸ Un compromis fut trouvé en mars 2002 où seulement la moitié des documents fut transférée, montrant la volonté du Président

⁶⁴ Gary Gregg. *Thinking about presidency*. (Lanham, MD: Rowman & Littlefield Publishers, 2005): 48

⁶⁵ Nada Mourtada-Sabbah. *Op. Cit.*. 59

⁶⁶ Mark Rozell. *Op. Cit.* 406

⁶⁷ *Ibid.* 407

⁶⁸ *Ibid.* 414

Bush à étendre les privilèges exécutifs dans des cas où la sécurité nationale n'était pas mise en danger.⁶⁹ Le début du mandat du Président George W. Bush démontre une volonté de démarquer la branche exécutive des deux autres branches. Les attentats du 11 septembre 2001 renforcent alors sa légitimité de vouloir tout contrôler, puisqu'en temps de crise, comme il est indiqué précédemment, le Président prend pratiquement toujours le dessus. La branche législative lui laisse cette liberté après les attaques du 11 septembre 2001, un Congrès «complaisant» et abasourdi laissant le Président étendre son privilège exécutif les mois qui suivirent, et obtenir le «leadership».⁷⁰

Par la suite, l'entourage du Président Bush éloigne le Congrès qui lui aussi, détient une autorité militaire. En effet, il juge que la compétence de commandant en chef est un pouvoir strictement réservé à l'exécutif, mais aussi un pouvoir extensible.⁷¹ Le Président agit alors dans le secret et de façon indépendante, usant de son autorité constitutionnelle afin de justifier ses décisions:

L'administration Bush, estimant que "la séparation des pouvoirs représentait un risque pour la sécurité nationale" dans la mesure où les autres branches du pouvoir "ne disposaient pas de la capacité de contrôler les conclusions de l'administration quant à l'existence d'une menace terroriste", affirmait donc l'existence d'une autorité latérale dans ce domaine.⁷²

Le Président décide d'opter pour la tactique de la confidentialité excessive en ne partageant pas les informations avec les autres branches, sous prétexte de préservation de la sécurité nationale.⁷³ Pourtant, d'après Marie-France Toinet, toute

⁶⁹ *Ibid.* 420

⁷⁰ Maya Kendal. «L'abdication du Congrès après le 11 septembre: crise constitutionnelle ou politique?». *Revue électronique d'études sur le monde anglophone*. 9, 1 (2011).

⁷¹ John Dehn. *Ope. Cit.* 607

⁷² Elisabeth Vallet. «Les débats constitutionnels et la séparation des pouvoirs» dans *Théories de la politique étrangère américaine: Auteurs, concepts et approches*. (Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2012): 277

⁷³ Marina Caparini. «Controlling and overseeing intelligence services in democratic states.». Dans

information, même classifiée, peut être partagée avec le Congrès grâce à une séance à huis clos, appelée «*executive session*». ⁷⁴ Elle avance même l'idée que la description imprécise de la branche exécutive est probablement sa plus grande force: «Deuxième dans la hiérarchie constitutionnelle définie par la Constitution, elle est en fait devenue première et dominante, et trône au sommet de la hiérarchie institutionnelle». ⁷⁵ Au point où le concept d'*imperial presidency*, soit la présidence impériale, inventé par Schlesinger en 1973 définissant un exécutif fort, indépendant et en ce qui concerne les affaires étrangères, dominant clairement le Congrès, reprend toute sa véracité lors des mandats de Bush Junior. D'après Rudalevige, les faits ne sont plus à prouver: les attaques du 11 septembre 2001 ont été une occasion pour l'administration Bush d'étendre les pouvoirs présidentiels sans pour autant pouvoir justifier ces décisions, mais aussi que les autres branches ont échoué à l'exercice de supervision. ⁷⁶

Présidence impériale

D'après Schlesinger, la présidence impériale se concentre surtout dans les relations internationales. Alors que la division de la responsabilité entre le législatif et l'exécutif est claire et limitée dans les affaires internes, la politique étrangère a reçu une définition qualifiée «d'incomplète et d'ambiguë». ⁷⁷ Déjà, lors de la Seconde Guerre mondiale, ou pendant la Guerre froide, le Congrès déléguait des pouvoirs à la présidence: «*the imperial presidency has been with us since World War II, and it is more likely to be re-energized during times of national crisis. Every president tends to test the limits of his power during such periods*». ⁷⁸ Effectivement, le Président Bush a,

Democratic control of intelligence services: containing rogue elephants. (Burlington VT: Ashgate, 2007): 9

⁷⁴ Marie Toinet. *Op. Cit.* 85

⁷⁵ *Ibid.* 7

⁷⁶ Andrew Rudalevige. *The new imperial presidency: renewing presidential power after the Watergate.* (Ann Arbor: The University of Michigan Press, 2005): 212

⁷⁷ Arthur Schlesinger. *The imperial presidency.* (New York: First Mariner Book Edition, 2004): 2

⁷⁸ Donald Wolfensberger. «The Return of the Imperial Presidency?» *The Wilson Quarterly*. 26, no 2 (2002): 41

pendant ses deux mandats, essayé d'accaparer un pouvoir exclusif, tout en contournant la supervision du Congrès. Peu après les attentats de New York et de Washington DC, l'administration Bush arrive à faire passer trois lois au Congrès, tout en imposant une clause de confidentialité: *Authorization for Use of Military Force*, *Authorization for Use of Military Force Against Iraq*, et enfin, le *USA Patriot Act*, dans l'espace de quelques semaines.⁷⁹ Le Président devient alors législateur en chef, puisque ce dernier propose les grandes lignes des législations à adopter, soit par la proposition des lois, mais aussi par l'influence des projets de lois de finances, c'est-à-dire un pouvoir législatif.⁸⁰ De plus, l'administration Bush a mis en place des tribunaux militaires pour juger toute personne étant qualifiée de danger pour la Nation, soit un terroriste, soit des personnes prêtant allégeances aux actes terroristes. Pourtant, d'après la Constitution, dans l'Article I, Section 8, Clause 10, le Congrès est choisi comme la branche ayant comme responsabilité de définir les sanctions, et de les appliquer sur ceux qui défont le droit international.⁸¹

Néanmoins, Kassop contre-argumente que, plus la menace est grande, plus l'exécutif poussera les limites de ses pouvoirs pourtant encadrés par la Constitution. Effectivement, parce que le terrorisme n'est pas une menace étatique, que son comportement est imprévisible et que ses membres sont parmi la société, des mesures drastiques sont quasiment inévitable.⁸²

Pour John Yoo, ce comportement fait partie des devoirs de l'exécutif. Les tribunaux militaires impliquent un jugement plus juste et efficace à des ennemis de guerre, protègent les citoyens qui sont appelés pour être jurys, mais aussi par la délocalisation des tribunaux militaires à Guantánamo, évitant d'autres attentats à New York et à

79 Nancy Kassop. «The war power and its limits». *Presidential Studies Quarterly*. 33, no 3 (2003): 511

80 Marie Toinet. *Op. Cit.* 101

81 Nancy Kassop. *Op. Cit.* 518

82 *Ibid.* 510

Washington DC.⁸³ De plus, cela diminue les impacts collatéraux de ces tribunaux sur la société américaine, protégeant les droits fondamentaux de ces derniers, tout en préservant la sécurité nationale du pays: «*In fact, thoughtful civil libertarians ought to welcome military commissions. Military commissions have the benefit of limiting to enemy combatant cases any compromises between national security and civil liberties.*»⁸⁴ Qu'importe les décisions de ces tribunaux militaires sur ces ennemis combattants, aucune d'entre elles n'atteindra les citoyens américains et ne sera pas appliquée à l'intérieur du pays. Alors que George W. Bush n'a pas demandé la permission du Congrès pour la mise en place de ces commissions militaires, John Yoo défend le Président, argumentant que l'utilisation de ces commissions lors de la Seconde Guerre mondiale n'avait pas requis une autorisation législative non plus. Puis, lorsque la loi *Authorization for Use of Military Force* de 2001 autorise la détention des combattants ennemis par le Congrès, leur jugement par la branche exécutive via ces commissions militaires n'est alors qu'une suite logique.⁸⁵ Ces commissions seraient également incluses dans les pouvoirs de l'exécutif par le titre de commandant en chef:

*Article II of the Constitution grants the president the “executive Power” and the job of commander-in-chief. While Congress has sometimes authorized military commissions itself, American history affords many examples of presidents and our military commanders creating them without congressional legislation.*⁸⁶

Une présidence unilatérale est alors bel et bien mise en place dans les mois qui suivirent les attentats. L'administration Bush-Cheney a d'ailleurs avancé la théorie de l'exécutif unitaire, afin de justifier ce que le public découvrira des années plus tard: les écoutes de la NSA (*National Security Agency*) et les tortures effectuées par la CIA

83 John Yoo. «An imperial judiciary at war: Hamdam v. Rumsfeld.». *Cato supreme court review*. 2005-2006 (2005): 87

84 *Ibid.* 87

85 *Ibid.* 95

86 *Ibid.* 97

(*Central Intelligence Agency*). D'après elles, une lecture constitutionnelle précise doit s'appliquer aux pouvoirs de l'exécutif, mettant ce dernier en haut d'une pyramide hiérarchique, plaçant sous son contrôle direct tout aspect de l'exécutif, créant une lutte avec le Congrès.⁸⁷ En effet, après les attentats, Bush s'est directement placé comme leader, protégeant ses pouvoirs d'une main de fer, comme il l'indique en 2002: «*I have an obligation to make sure that the Presidency remains robust. I'm not going to let Congress erode the power of the executive branch*»⁸⁸

Conclusion

La séparation des pouvoirs instaurée par les Pères fondateurs en 1787, est un ouvrage méthodique et inédit pour l'époque: le système de poids et contrepoids applique un système s'approchant d'une démocratie quasi-parfaite par cette mise en place de système de poids et contrepoids, inédit à l'époque, mais aussi par sa longévité. Cependant, la définition de la branche exécutive est la plus imprécise des trois branches, ne donnant pas le mode d'emploi de la fonction aux présidents, mais laisse à ces hommes, élus au suffrage universel la liberté, d'accaparer le statut de ce poste, permettant alors un déséquilibre de pouvoirs entre les branches. L'exécutif et le législatif sont les deux branches pouvant réellement attirer le pouvoir vers elles, mais en cas de menace à la sécurité nationale, le Président prend alors l'avantage, étant une conséquence de «l'abdication parlementaire» et «de l'usurpation présidentielle».⁸⁹ Cette soumission du Congrès donne des pouvoirs inédits au Président Bush après les attentats du 11 septembre 2001. Reprendre ce pouvoir demandera à la branche législative beaucoup de temps, de supervision, de modifications de lois ou encore de

⁸⁷ Steven Calabresi, Christopher Yoo. *The unitary executive*. (New Haven: Yale university press, 2008): 405

⁸⁸ Andrew Rudalevige. «The Contemporary Presidency": The Decline and Resurgence and Decline (and Resurgence?) of Congress: Charting a New Imperial Presidency.» *Presidential studies quarterly*. 36, no 3 (2006): 511

⁸⁹ Marie Toinet. *Op. Cit.* 95

commissions d'enquête.

C'est par l'application du privilège de l'exécutif que l'administration Bush mit en place les écoutes téléphoniques et les mémorandums de torture, mais c'est avec son statut de Président au pouvoir impérial qu'il protégea ces activités de la supervision du Congrès, s'échappant du système de poids et contrepoids et faisant basculer la balance à son avantage.

CHAPITRE II

LES ABUS DES AGENCES DE RENSEIGNEMENT DANS LE SYSTÈME POLITIQUE AMÉRICAIN POST-11 SEPTEMBRE

Les services de renseignement ont été créés pour renforcer la sécurité nationale, afin d'informer les politiciens des actions des États et d'autres groupes d'acteurs. Ils peuvent avoir une influence sur la sécurité du pays, donnant lieu à une politique de renseignement:

Elle s'est installée dans le paysage des démocraties à mesure que celles-ci reconnaissaient l'existence d'un contexte général de sécurité nationale dans lequel la contribution du renseignement était jugée indispensable.⁹⁰

Dans ce chapitre, nous verrons comment les services de renseignement, sous le contrôle de l'exécutif, vont au-delà de leurs prérogatives afin de renforcer la sécurité nationale du pays, qui est un devoir premier de l'État. Le Président adapte ses politiques aux informations transmises par les agences, tout en délimitant un certain contrôle sur leurs activités.⁹¹ Il y a un lien assez étroit entre le Président et ces services, puisqu'il est «le responsable, le contrôleur, le gardien et le protecteur».⁹² Il y a donc une relation où l'autorité joue une place importante puisque l'exécutif doit délimiter et guider les actions des agences qui ont besoin de recevoir un maximum d'orientations pour éviter les abus. En contrepartie, l'exécutif doit se distancier de ces agences, afin de pouvoir garder «son objectivité et son intégrité de jugement», nécessaire pour ne pas les laisser aller, au-delà des limites, ce qui pourrait avoir une

90 Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*. (Paris: Odile Jacob, 2015): 8

91 *Ibid.* 16

92 *Ibid.* 27

conséquence sur les libertés publiques.⁹³ Il est nécessaire de garder cet équilibre, afin de ne pas sombrer dans la démesure et l'illégalité. Quant aux agences, elles doivent être le plus efficaces possible pour mettre à disposition tout type d'information nécessaire pour la prise de décision de l'exécutif, et savoir prévenir et alerter.⁹⁴

Le défaut de ces analyses communiquées au Président est qu'elles restent des informations interprétées et non des faits. L'exécutif cherche une certitude que les agents ne peuvent fournir, ce qui mène parfois à la politisation du renseignement afin de rencontrer les attentes des politiciens.⁹⁵ Afin d'éviter ce genre de situation, le contrôle de l'exécutif doit être appliqué avec rigueur. La relation doit être étroite, tout en gardant une certaine objectivité qui évitera les manipulations des agences sur le Président et vice versa. De leur côté, les analystes doivent savoir se montrer persuasifs lorsque les données analysées peuvent être essentielles à une situation, en mettant en place un mécanisme de prévention.⁹⁶

2.1 La National Security Agency

Les débuts

L'agence de sécurité nationale a été créée en 1952 par Truman, succédant à la *Armed Forces Security Agency* (AFSA). Cette dernière est jugée inefficace au niveau de la récolte de renseignements, notamment lors de la guerre contre la Corée.⁹⁷ L'AFSA est alors renommée «*National Security Agency*» en novembre 1952, et subit une

93 *Ibid.* 128

94 *Ibid.* 227

95 *Ibid.* 273

96 Roger George. *Analyzing Intelligence*. (Washington DC: Georgetown University Press, 2008): 80

97 Thomas Burns. *The Origins of National Security Agency*. Center for cryptologic history, National Security Agency, 1990. 96

<https://www.nsa.gov/public_info/files/cryptologic_histories/origins_of_nsa.pdf> Consulté le 18 Février 2015

réorganisation, afin que la NSA devienne le seul centre des activités COMINT.⁹⁸ La *communication intelligence*, plus connue sous le code COMINT, est la collecte d'informations par la surveillance des communications, passant par une traduction, une analyse et une interprétation, afin qu'elles deviennent des données exploitables et classifiées sur les individus, les Gouvernements, les organisations gouvernementales ou commerciales.⁹⁹ Ces surveillances électroniques permettent au gouvernement américain d'être informé des intentions des autres pays et de prévenir une éventuelle attaque. La NSA a pour responsabilité deux missions définies: la première est de «protéger les systèmes de sécurité nationale des États-Unis», et la deuxième est celle de mettre en place «la collecte de renseignements étrangers».¹⁰⁰

2.1.1 Les changements et les nouveaux pouvoirs de la NSA depuis le 11 septembre 2001

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001

Le 11 septembre 2001 montre clairement qu'il y a eu une faille dans la collecte de renseignements et la coordination des services. Lorsque Hayden prend la tête de l'agence de la NSA avant les attentats, il décide d'ignorer les règles mises en place par la loi FISA (*Foreign Intelligence Surveillance Act*) en cherchant la coopération avec les entreprises de télécommunications, afin de collecter toujours plus d'informations.¹⁰¹ Il a aussi pour projet de réformer l'agence, afin de la moderniser, par l'adoption de nouvelles technologies dans l'optique d'améliorer la production de

98 *Ibid.* 2

99 Duncan Campbell. *Surveillance Électronique Planétaire*. (Paris: Editions Allia, 2001): 16, 29

100Stephanie DeVos. «The Google-NSA alliance: Developing Cybersecurity Policy at Internet Speed.» *Fordham Intellectual Property, Media & Entertainment Law Journal*. (2010): 197. Traduction libre.

101James Bamford. *The Shadow Factory: the Ultra-Secret NSA from 9/11 to Eavesdropping on America*. (New York: Doubleday, 2008):168

COMINT et de faciliter la localisation des terroristes.¹⁰²

Trois ans avant les attentats de 2001, la NSA commence à écouter les conversations des terroristes: les agents les localisent dans une maison au Yémen, et découvrent que différentes réunions de plusieurs membres d'Al Qaïda sont organisées à Kuala Lumpur et dans d'autres villes asiatiques. Cependant, dans le rapport de la Commission d'enquête sur les attaques du 11 septembre 2001, la NSA a échoué à identifier ses membres:

*If NSA had been asked to try to identify these people, the agency would have started by checking its own database of earlier information from these same sources. Some of this information had been reported; some had not. But it was all readily accessible in the database.*¹⁰³

La NSA avait donc toutes les informations en main pour traquer les activités du groupe terroriste d'Al Qaïda et détecter deux de ses membres, Nawaf al-Hazmi et Khalid al-Mindhar, qui avaient reçu un visa américain.¹⁰⁴ Cet échec à prévenir les attentats de New York et de Washington DC motive les dirigeants de la NSA à s'adapter aux circonstances et a exacerbé la production de renseignement afin de pouvoir rencontrer les attentes de l'exécutif, qui est le risque zéro.

USA Patriot Act

Le Congrès a voté la loi du *Patriot Act* en 2001, juste après les attentats de New York et de Washington DC, conservant son droit de regard sur l'exécutif. La loi du *USA Patriot Act* est spécifiquement créée pour renforcer la lutte antiterroriste, et pour cela, elle étend le pouvoir du Gouvernement et de l'agence de la NSA de pouvoir mener des surveillances électroniques, que cela soit sur des citoyens américains ou

¹⁰²Matthew Aid. «Prometheus Embattled: a post 9/11 Report Card on National Security Agency» *Strategic Intelligence: Understanding the Hidden Side of Government*. (Westport, CT: Praeger, 2007): 46

¹⁰³National Commission on Terrorist Attacks. *The 9/11 Commission Report*. 2004. 353

¹⁰⁴*Ibid.*

étrangers. Cette loi est d'après le Président Bush, la législation dont les États-Unis avaient besoin pour protéger les vies des citoyens américains et renforcer leur sécurité, tout en sauvegardant les libertés et le respect moral.¹⁰⁵ D'autres clament que la branche législative a adopté cette législation bien trop précocement, et a agi sous la peur de nouvelles attaques, influençant la neutralité des membres du Congrès.¹⁰⁶ Cette législation a été reconduite plusieurs fois par le Congrès, mais sera remise en question plusieurs fois, surtout la section 215. Effectivement, avec cette section 215, la NSA obtient l'autorisation de demander des mandats pour examiner les informations de n'importe quelle personne pour simple raison de lien potentiel avec des activités terroristes, sans devoir le justifier à l'aide de preuves. Les informations communiquées sur les citoyens sont du domaine du privé, relevant du domaine des achats, des emprunts de livres dans une bibliothèque ou les retraits d'argent dans une banque.¹⁰⁷ Toutefois, le nombre de mandats délivrés pour des fouilles ou des écoutes téléphoniques devait être partagé avec le Congrès tous les six mois, ainsi que les enquêtes en cours au sein du département de la *Homeland Security*.¹⁰⁸

N'ayant pourtant pas la capacité juridique de disséquer les conversations de citoyens américains, l'agence s'adapte aux exigences surdimensionnées de l'exécutif, en prenant la «botte de foin pour trouver l'aiguille», comme l'indique Alexander, directeur de la NSA entre 2005 et 2014.¹⁰⁹ Pour cela, il obtient le feu vert de la Maison-Blanche, après avoir prêché les mérites d'avoir des données accessibles via les entreprises de télécommunications. Ces dernières n'ont alors d'autre choix que de partager les informations, dans le souci de protéger les États-Unis, confirmant la légitimité des actions de l'agence.¹¹⁰

105Rebecca Steffoff. *Patriot Act*. (New York: Marshall Cavendish Benchmark, 2011): 126

106Ibid. 71

107Ibid. 75

108Ibid. 117

109Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 94

110Antoine Lefébure. *L'Affaire Snowden: Comment les États-Unis espionnent le monde*. (Paris: La Découverte, 2014): 113

Par exemple, l'entreprise Verizon, a partagé avec la NSA, de façon légitime toutes métadonnées téléphoniques, que ce soit des appels à l'intérieur des États-Unis, ou entre les États-Unis et l'étranger. Les informations, qui déterminent la localisation des personnes, la durée de l'appel et qui permettent de connaître l'appareil utilisé par chaque locuteur, sont alors stockées au sein de la NSA.¹¹¹

Depuis le 11 septembre 2001, les surveillances de masse ont augmenté et marqué l'âge d'or du SIGINT (*signal intelligence*).¹¹² La NSA a les capacités technologiques d'adopter le concept de «*collection first, minimization later*».¹¹³ Cette collection de masse permet d'accumuler les stockages de métadonnées, mais cela n'est pas sans conséquence. En effet, la dissémination des renseignements est retardée puisque le flux de collecte et plus important que celui de l'analyse, retardant, pouvant avoir des répercussions sur la sécurité nationale.¹¹⁴ La loi donne à l'agence de la NSA la possibilité d'écouter les communications de personnes pouvant être liées aux activités terroristes: un privilège qu'elle utilisera largement.

Les nouvelles mesures

Au lendemain des attaques du 11 septembre 2001, George Bush élargit davantage les compétences de la NSA de façon secrète, d'après le *NSA Inspector General Report*, déclassifié par *The Guardian* en 2009. L'exécutif donne le droit de mettre sur écoute certaines lignes de télécommunications de personnes se trouvant sur le territoire américain, et donc pouvant être de nationalité américaine, afin de localiser les complices d'Al Qaïda. Contraire aux activités de l'agence, cette directive ignore les exigences de la loi FISA de 1978, qui ordonne d'obtenir un mandat au préalable.¹¹⁵

Toujours selon ce même rapport déclassifié, la première directive date du 4 octobre

111 George Pike. «USA PATRIOT act still raising questions». *Information Today*. 32, no 6. (2015): 13

112 Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 87

113 *Ibid.* 293

114 *Ibid.* 94

115 William Cohen, David Danelski, David Yalof. *Constitutional Law – Civil Liberty and Individual Rights* (New York: Foundation Press, 6th Edition, 2007): 840

2001, et donne l'autorisation à la NSA de pouvoir écouter toute communication privée pendant une période de 30 jours. Les agents de la NSA peuvent aussi sauvegarder les données sur des échanges entre les États-Unis et l'Afghanistan, ou alors toute autre personne ayant un lien avec le terrorisme au niveau international, même si cet individu se situe sur un autre territoire que celui afghan.¹¹⁶ Cette autorisation marque le début des écoutes de la NSA: d'abord mise en pratique sur des personnes localisées à l'étranger, elle s'applique par la suite sur les Américains. En effet, la loi FISA qui requiert un mandat pour mettre sur écoute un ou une Américaine, s'annule lorsqu'une personne est liée à un «*dirty number*», qui est un numéro de téléphone appartenant à des personnes fichées comme terroristes.¹¹⁷ La solution temporaire au renforcement de la sécurité nationale est donc de légitimer les écoutes téléphoniques sans mandat. D'abord pour des communications entre deux personnes spécifiques: localisées en Afghanistan ou potentiellement liées avec un groupe islamiste. Ce décret, signé par Bush, autorise ensuite l'écoute des communications domestiques.¹¹⁸ Effectivement, le directeur de la NSA, Hayden, est convaincu que l'absence de mandat de perquisition sur la collecte de SIGINT «pourrait améliorer la rapidité et l'agilité de l'agence».¹¹⁹ La nécessité de la loi FISA d'avoir un mandat pour toute surveillance est mise au second plan de façon permanente. L'agence de la NSA s'adapte, afin de mettre en place le matériel technologique nécessaire pour l'accélération du processus d'espionnage sans limites.

Si l'agence de renseignement peut élargir ses activités au point où le respect de la vie privée des Américains s'amenuise, c'est aussi grâce aux bases de l'*Executive Order*

116Office of the Inspector General. *National Security Agency, Central Security Service*. Mars 2009. 7 <<http://www.theguardian.com/world/interactive/2013/jun/27/nsa-inspector-general-report-document-data-collection>> Consulté le 26 Février 2015

117 Kurt Eichenwald. *500Days: secrets and lies in the terror war*. (New York: Simon & Schuster, 2012): 99

118CNN. *Bush says he signed NSA wiretap order*. 18 Décembre 2005. En ligne <<http://edition.cnn.com/2005/POLITICS/12/17/bush.nsa/>> Consulté le 05 Mars 2015

119Susan Landau. «Making sense from Snowden – What's significant in the NSA surveillance revelations.» *III E Security and Privacy*. 11, no 4 (2013): 56. Traduction libre

12333, adopté par Reagan en 1981. Ce décret autorise la collecte d'informations sans mandat sur les Américains, à condition que les données soient collectées de façon à grouper plusieurs personnes et à obtenir une grande quantité d'informations.¹²⁰ Cette large quantité d'informations récoltées fait partie du programme confidentiel nommé «PSP» (*President's Surveillance Program*), avec pour nom de code STELLARWIND, prenant place à travers un *executive order*. Cependant, parce que cette directive émane du Président lui-même, le Congrès n'a alors aucun pouvoir de la modifier ou même de connaître son existence: «*Executive orders are a primary means by which presidents impose their will by directing the activities of the U.S government*».¹²¹ Ce programme échappe à la supervision de la branche législative, puisque le 18 septembre 2001, le Congrès affirme déléguer les pouvoirs au Président, en l'autorisant à faire le nécessaire contre ces personnes cherchant à viser le pays d'une attaque terroriste, afin de protéger les citoyens américains.¹²² Pourtant, le *National Security Act* requiert que le Congrès soit informé des activités des services de renseignement dans les sections 501-503, mais, encore une fois, les informations communiquées peuvent être limitées lorsque la sécurité nationale des États-Unis est en jeu, utilisant le privilège exécutif.¹²³ Bush voit alors la possibilité de mettre en place ces surveillances. De plus, récolter des informations pour la NSA est une tâche bien plus facile qu'elle n'en a l'air, puisque la plupart des communications au niveau international passent par les États-Unis, rendant la surveillance de ces échanges étrangers plus accessible pour

120John Napier Tye. *Meet Executive Order 12333: The Reagan rule that lets the NSA spy on Americans*. Washington Post 18 Juillet 2014. En ligne.

<http://www.washingtonpost.com/opinions/meet-executive-order-12333-the-reagan-rule-that-lets-the-nsa-spy-on-americans/2014/07/18/93d2ac22-0b93-11e4-b8e5-d0de80767fc2_story.html>

Consulté le 15 mai 2015

121Graham G. Dodds. *Take Up Your Pen: Unilateral Presidential Directives in American Politics*. (Philadelphie: University of Pennsylvania Press, Avril 2013): 6

122 Memorandum for the Attorney General. *Review of the Legality of the STELLAR WIND Program*. US Department of Justice. Washington DC. 6 mai 2004. 5

123Alfred Cumming. *Statutory Procedures Under Which Congress Is To Be Informed of U.S. Intelligence Activities, Including Covert Actions*. (Washington DC: Congressional Research Service, 18 Janvier 2008)

<<https://www.fas.org/sgp/crs/intel/m011806.pdf>> Consulté le 15 mai 2015

la NSA. Effectivement, la plupart des communications internes et externes des continents africain et sud-américain passent par une plateforme américaine. Par exemple, le bâtiment de l'entreprise AT&T de San Luis Obispo, en Californie, récolte plus de 80% des communications provenant d'Asie, une aubaine pour la NSA qui peut dorénavant détourner ces signaux pour ses propres besoins.¹²⁴ La NSA a alors à sa disposition un large stock de communications internationales accessibles au niveau local, qui peut aller jusqu'à 650 millions de SIGINT (*signal intelligence*) par jour, d'après James Bamford.¹²⁵

L'espionnage s'étend aux communications domestiques, levant les dernières limites imposées par le FISC (*Foreign Intelligence Surveillance Court*) et qui est, pour certaines personnes, une atteinte aux libertés des Américains. Le directeur de la NSA, Keith Alexander, prédécesseur d'Hayden, affirme que la surveillance des Américains a permis de déjouer plus de 50 complots terroristes.¹²⁶ Ces prétendus plans d'attaques potentiels seraient exagérés, d'après Susan Landau. Il y aurait alors une dramatisation de la situation par les officiels, afin de défendre les décisions de l'administration Bush, qui a adopté des législations qui vont au-delà du rôle de la NSA.¹²⁷

2.1.2 Les abus de la NSA

Une présence constante

La NSA est depuis les attaques du 11 septembre 2001, orientée vers la surveillance de masse, tout en développant les moyens technologiques, afin de conserver chaque détail. La politique après les attentats est celle du «plus jamais ça». À situation

¹²⁴James Bamford. *Ope. Cit.* 188

¹²⁵*Ibid.* 207, 211

¹²⁶*Ibid.* 59

¹²⁷Susan Landau. «Making sense from Snowden – What's significant in the NSA surveillance revelations.» *IIIE Security and Privacy*. 11, no 4 (2013): 60

exceptionnelle, mesures exceptionnelles: la NSA n'a jamais été aussi présente dans la vie des citoyens du globe. Pourtant, les attentats du 11 septembre 2001 n'ont pas apporté la nouveauté de la surveillance de ses propres citoyens, puisque déjà dans les années 1945 à 1970, l'opération SHAMROCK visait à surveiller, en toute illégitimité, les personnes de nationalité américaine.¹²⁸

Cette surveillance est cette fois à plus grande échelle, et est possible par les mesures adaptées par Hayden pour moderniser l'agence. Le développement des nouvelles technologies de télécommunications contraint la NSA à faire le nécessaire pour avoir la capacité d'inclure de plus en plus de personnes à ses programmes d'espionnage. En effet, l'agence s'est équipée de plusieurs ordinateurs performants, afin d'analyser les réseaux sociaux, les e-mails ou les autres formes de télécommunications, mais a aussi investi dans un disque dur externe pouvant contenir jusqu'à plus de 100 ans de communications à l'échelle mondiale.¹²⁹ Cette inclination à collecter un nombre de communications incalculable a créé un phénomène d'engorgement d'informations pouvant avoir un impact dangereux sur la sécurité nationale, puisque toutes les conversations ne sont alors pas analysées: «la *National Security Agency* est réputée pour produire l'équivalent d'une Bibliothèque du Congrès (74 téraoctets) toutes les six heures».¹³⁰ L'agence peut alors facilement passer à côté d'un vrai renseignement à caractère terroriste puisqu'il sera noyé parmi les autres: la surabondance de données handicape la NSA dans son efficacité. En fait, ce n'est pas une question de quantité, mais de qualité, l'agence devrait mettre en place un système de signalement, l'aidant à trier ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas.¹³¹ Pour le général Keith Alexander, à la

128Church Committee. «National Security Agency Surveillance affecting Americans» dans *Book III: Supplementary Detailed Staff Reports on Intelligence Activities and the Rights of Americans*. (1975) 738.

Assassination Archives and Research Center <<https://fveydocs.org/media/documents/church-nsa.pdf>> Consulté le 23 Février 2015

129Theunis Bates.. *The Evolution of the NSA*. The Week. 15 Février 2014. En ligne.

<<http://theweek.com/articles/450898/evolution-nsa>> Consulté le 03 Mai 2015

130Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 20

131Alexander Nazaryan. *The NSA's chief chronicler*. New Yorker. 10 juin 2013. En ligne.

tête de la NSA de 2005 à mars 2014, les mesures adoptées sont les seules pouvant prévenir une nouvelle attaque terroriste: «*Let me start by saying that I would much rather be here today debating this point than trying to explain how we failed to prevent another 9/11.*».¹³² La NSA a pris le pouvoir sur le contrôle des télécommunications, et n'a jamais été aussi active et productive dans son histoire que dans la période suivant les attentats du 11 septembre 2001.

Parce que cette surveillance est de masse, un citoyen lambda peut alors être la cible d'un délit anticonstitutionnel lorsqu'il est sur écoute sans mandat. En effet, les Pères fondateurs ont voulu protéger leurs citoyens d'un gouvernement trop puissant et autoritaire, se rapprochant d'une monarchie, celle qu'eux-mêmes avaient connue avec la couronne britannique. Pour cela, le quatrième amendement précise que les citoyens sont protégés de manière constitutionnelle, d'une intrusion abusive de l'État sur leur personne, leurs biens, leurs documents ou leurs propriétés privées, à moins qu'il y ait une justification valable avec l'accord d'un mandat, ou par serment. Au niveau du droit constitutionnel américain, un mandat est une ordonnance autorisant une personne à agir, principalement délivré lors d'une arrestation, d'une fouille ou d'une saisie.¹³³ Pour Susan Landau, l'hypothèse est que les lois ne se sont pas adaptées au monde contemporain: «*law hasn't kept pace with technology*», il est donc plus facile de les contourner.¹³⁴ Toutefois, si nous prenons les principes et les valeurs présents lors de l'écriture de la Constitution américaine, il est tout à fait probable que les écoutes téléphoniques soient décrites comme contraires à la protection des libertés individuelles. En effet, même si le quatrième amendement n'aborde pas les nouvelles communications, le principe de base de cet amendement est qu'une intrusion du

<<http://www.newyorker.com/books/page-turner/the-n-s-a-s-chief-chronicler>> Consulté le 23 août 2016

132Peter Bergen. *Would NSA surveillance have stopped 9/11 plot?* CNN. 31 Décembre 2013. En ligne. <<http://edition.cnn.com/2013/12/30/opinion/bergen-nsa-surveillance-september-11/>> Consulté le 2 Mai 2015

133Bryan A. Garner. *A handbook of basic law terms.* (Eagan, MN: West Group, 1999): 229

134Susan Landau. *Ope. Cit.* 56

Gouvernement, dans la vie privée d'un individu de manière non justifiée, est inconstitutionnelle: «*[The Founding Fathers] conferred, as against the Government, the right to be let alone – the most comprehensive of rights and the right most valued by civilized men.*»¹³⁵

L'administration Bush a appliqué cette surveillance de masse sur les Américains au nom de la sécurité nationale. Cependant, l'intrusion dans la vie privée des individus par les abus des services de renseignement révèle un non-respect de la Constitution et de son quatrième amendement.

Révélation publiques

L'agence a réussi, en collaboration avec l'exécutif, à étendre ses pouvoirs en toute liberté et en toute confidentialité, sans avoir besoin de changer les lois au préalable ou en informer les membres du Congrès. Ses mises sur écoute sont restées confidentielles, afin de ne pas les dévoiler aux terroristes, mais aussi pour protéger les enquêtes. Elles sont pourtant révélées dans le journal du *New York Times* le 16 décembre 2005, malgré la pression de l'administration Bush, afin que l'article ne soit pas publié. Malgré tout, Risen et Lichtblau, les journalistes du *New York Times*, ont dévoilé un espionnage gouvernemental sur ses citoyens qui serait établi de manière peu légitime et plutôt arbitraire: «*There were deep concerns within the administration that the president had authorized what amounted to an illegal usurpation of power*». ¹³⁶ Les journalistes informent la population que plus de 5000 personnes sont sur écoute à l'étranger, et un minimum de 1000 Américains sont soupçonnés d'être liés à des activités terroristes et sont, par conséquent, espionnés dans leurs

¹³⁵William Cohen, David Danelski, David Yalof. *Ope. Cit.* 817

¹³⁶ Eric Lichtblau. *The inside drama behind the Times' warrantless wiretapping story.* Slate. 26 Mars 2008. En ligne.

<http://www.slate.com/articles/news_and_politics/politics/2008/03/the_education_of_a_911_reporter.html> Consulté le 3 Mars 2015

conversations de tous les jours par les agents de la NSA.¹³⁷ Une crise pour la Maison-Blanche, puisque dès le lendemain, George W. Bush se justifie sur sa chaîne de radio, pour expliquer la nature de ce programme, les personnes ciblées, mais aussi pour défendre ces mesures qui lui semblent nécessaires: «*I have reauthorized this program more than thirty times since the September the 11th attacks, and I intend to do so for as long as our nation faces a continuing threat from al-Qaeda and related groups*». ¹³⁸ Pourtant, ce n'est qu'en 2007 qu'un mémo du Département de la Justice, déclassifié en 2013, accepte de donner le pouvoir à la NSA d'étendre ses programmes d'espionnage à l'intérieur des frontières. La surveillance domestique collecte les informations sur les Américains concernant leurs appels et leurs communications électroniques, leurs numéros de téléphone, leurs adresses e-mail ou leurs adresses IP (*Internet Protocol*) qui sont l'identification de la connexion Internet.¹³⁹ Ce mémo ne voit pas, en cette surveillance des métadatas, une atteinte à quelconques libertés constitutionnelles ou autres restrictions législatives, et donne par conséquent carte blanche à la NSA. En fait, les Américains étaient espionnés bien avant que le Département de la Justice ne donne le feu vert à l'agence de mettre sur écoute les Américains en 2007. Le Département de la Justice ne fait que s'adapter aux règles personnalisées de l'exécutif et de la NSA. Par exemple, le programme PRISM, qui est dévoilé par le lanceur d'alerte Edward Snowden et appliqué à partir de 2007, rassemble des informations collectées sans mandat par le biais de multinationales comme Microsoft, Yahoo, Google ou encore Facebook, soit des serveurs largement utilisés par l'ensemble des

137Eric Lichtblau, James Risen. *Bush Lets U.S. Spy on Callers Without Courts*. New York Times. 16 Décembre 2005. En ligne.

<http://www.nytimes.com/2005/12/16/politics/16program.html?pagewanted=print&_r=0>
Consulté le 2 Mars 2015

138James Bamford. *Ope. Cit.* 289

139The Guardian. *Justice Department and NSA memos proposing broader powers for NSA to collect data*. 27 Juin 2013. En ligne.

<<http://www.theguardian.com/world/interactive/2013/jun/27/nsa-data-collection-justice-department>> Consulté le 26 Avril 2015

internautes.¹⁴⁰ La NSA met alors en œuvre le «*contact chaining*» au niveau national et international entre 2001 et 2011, qui est l'analyse des données des télécommunications, afin de dévoiler un réseau d'individus engagés dans des activités d'Al Qaïda. D'après la NSA, espionner les Américains dont les correspondances apparaissent dans la chaîne de personnes ayant un lien avec un groupe d'islamistes, est aussi une manière de collecter des renseignements sur des personnes n'étant pas de nationalité américaine et qui peuvent avoir des informations précieuses. Cette méthode d'identification de «*contact chaining*» afin d'identifier des personnes affiliées à des groupes radicaux est communiquée à la population lorsque Snowden rend public le document *NSA Inspector General*, publié par *The Guardian*.¹⁴¹

Alors que le Gouvernement américain essaie de rassurer les internautes en justifiant cette surveillance par sa nécessité pour la lutte contre le terrorisme, la NSA et le GCHQ (*Government Communications Headquarters*) se seraient, d'après le journal *The Intercept*, infiltrés dans les données informatiques du fabricant de cartes SIM Gemalto, entreprise néerlandaise basée près de Paris, qui distribue annuellement plus de deux milliards de pièces à plus de 450 entreprises de télécommunications dans 85 pays.¹⁴² L'écoute des conversations téléphoniques à travers cette nouvelle technique ne requiert pas la coopération des multinationales ni même de mandat ou d'autorisation des gouvernements étrangers. Seules les clés de cryptage, qui sont les numéros d'identification des cartes SIM, sont nécessaires à la collecte de données qui permettent de déchiffrer les conversations. D'après *Le Monde*, la NSA aurait décrypté, en 2009, entre 12 et 22 millions de clés par seconde en toute confidentialité, donnant accès à une quantité de communications quasiment illimitée, et donnant au Gouvernement américain un pouvoir inédit.¹⁴³

140 Susan Landau. *Ope. Cit.* 58

141 *Ibid.* 57

142 Josh Begley, Jeremy Scahill. *The Great Sim Heist: How Spies Stole the Keys to the Encryption Castle*. *The Intercept*. 19 Février 2015. En ligne

<<https://firstlook.org/theintercept/2015/02/19/great-sim-heist/>> Consulté le 3 Mars 2015

143 *Le Monde*. *Des clés de cryptage de cartes SIM massivement volées par la NSA et le GCHQ*. 20

L'hypothèse est que l'alliance entre la NSA et le GCHQ servirait de bouclier à la NSA pour obtenir des informations sur les citoyens et les entreprises de nationalité américaine, afin d'y «contourner l'illégalité».¹⁴⁴ En effet, la NSA n'est pas censée intercepter les données de citoyens ou d'entreprises américaines.

Depuis 1946, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, tous alliés des États-Unis, se joignent à l'alliance UKUSA et les cinq membres de cet accord, appelés communément *Five Eyes*, se partagent la surveillance du globe à travers des données SIGINT, qui englobent les renseignements électroniques, donc les COMINT.¹⁴⁵

L'alliance UKUSA va plus loin en 2009, puisque les agences auraient espionné les communications des leaders politiques présents lors du G20 de Londres.¹⁴⁶ Puis, il est révélé par *The Guardian*, grâce aux documents fournis par le lanceur d'alerte Snowden, que des politiciens, dont les Européens François Hollande et Angela Merkel, alliés des États-Unis dans la bataille qui les unit contre l'islam radical, sont eux aussi surveillés.¹⁴⁷ En tout, 35 dirigeants sont espionnés dans leurs conversations téléphoniques, démontrant l'extension des surveillances de la NSA, puisque les politiciens et leurs populations sont sous surveillance, et l'agence a alors en sa possession toute information qu'elle souhaite, qu'elle soit futile ou utile.¹⁴⁸ En effet, il est peu probable que les dirigeants des pays européens détiennent des informations sur les plans d'attaque des terroristes, puisqu'ils sont eux-mêmes les cibles des islamistes. Ces écoutes sont sûrement peu nécessaires dans la lutte contre le

Février 2015. En ligne

<http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/02/20/la-nsa-et-le-gchq-ont-derobe-les-cles-de-cryptage-de-cartes-sim_4580159_4408996.html> Consulté le 05 Mars 2015

144Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 139

145Duncan Campbell. *Ope. Cit.* 18

146Susan Landau. *Ope. Cit.* 54

147Jean-Paul Deléage. «Avec Edward Snowden, l'homme sorti de l'ombre qui voulait éclairer le monde!» *Ecologie & politique*. No 48. (Janvier 2014): 5-12

148James Ball. *NSA monitored calls of 35 world leaders after US official handed over contacts*. The Guardian. 25 Octobre 2013. En ligne.

<<http://www.theguardian.com/world/2013/oct/24/nsa-surveillance-world-leaders-calls>> Consulté le 2 mai 2015

terrorisme.

Obama

Des années après la mise en place de ces programmes de surveillance, et l'arrivée d'un nouveau Président, les écoutes restent un sujet tabou. En effet, Obama aurait utilisé l'*Espionage Act* à maintes reprises, afin de condamner ceux qui pourraient divulguer des informations confidentielles. Cette législation, promulguée en 1917, est censée protéger la confidentialité de l'État américain et ses tactiques militaires lors de son entrée au sein du conflit de la Première Guerre mondiale. En 1950, la section 793 de cette loi est modifiée, afin d'interdire toute personne de communiquer n'importe quelle information en relation avec la sécurité nationale des États-Unis. C'est une manière pour l'administration Truman, de contrer le communisme qui est alors décrit ainsi «*a sizable army dedicated to trickery, deceit, espionage, sabotage, and terrorism*» par le Sénateur McCarran.¹⁴⁹ Avant le mandat d'Obama, l'*Espionage Act* a été utilisé trois fois. La première fois fut pour deux analystes en 1971, qui auraient déclassifié des documents concernant la guerre du Vietnam. Puis en 1985, un employé de l'*Office of Naval Intelligence Support Center*, à cause de la publication de trois photos montrant la construction d'un porte-avions communiste à propulsion nucléaire, à un magazine britannique.¹⁵⁰

Puis, Obama a usé de son pouvoir, afin de faire taire les lanceurs d'alerte pour conserver la confidentialité du Gouvernement sur ses mesures de sécurité nationale, et donc dissuader d'autres personnes tentées d'informer le public des activités du Gouvernement. En tout, plus de huit personnes, dont Edward Snowden, se sont vues accusées de traîtres pour avoir enfreint l'*Espionage Act* par la divulgation d'informations, à travers les médias, de documents classifiés, avec pour objectif

149 Pamela Takefman. «Curbing Overzealous Prosecution of the Espionage Act: Thomas Andrews Drake and the Case for Judicial Intervention at Sentencing.» *Cardozo Law Review*. 35. (2013): 902
150 *Ibid.* 904

d'informer le public des activités de surveillance du Gouvernement et des services de renseignement.¹⁵¹

Pourtant, certaines informations publiées seraient de nature confidentielle, non pas parce que la sécurité nationale en dépend, mais surtout parce qu'elles endommagent l'image des États-Unis dans le monde. Ce fut le cas lorsque les techniques de torture appliquées par la CIA ont été révélées par le lanceur d'alerte Kiriakou, ou quand Leibowitz a dévoilé l'espionnage mis en place sur l'État allié d'Israël. La sécurité nationale américaine n'est alors pas mise en jeu, mais c'est plutôt la légitimité des actions qui est remise en cause: «*For both Leibowitz and Kiriakou, no matter how embarrassing the information was to the US government, the public needed to be informed by the covert goings-on in their democratic government*».¹⁵²

Seulement certaines personnes ont osé franchir le pas en dénonçant les activités de la NSA, malgré ces intimidations de l'exécutif. Régulièrement, la presse, notamment le *New York Times*, va de révélations en révélations, dévoilant l'ampleur de la surveillance qui touche les Américains.

Les lanceurs d'alerte et la presse sont alors la combinaison qui s'est engagée dernièrement à pointer du doigt les abus de pouvoir du Gouvernement américain, malgré les mises en garde de la Maison-Blanche. Les révélations des abus vont crescendo avec les lanceurs d'alerte, aidés par les médias, mais leur influence reste limitée et censurée par l'*Espionage Act*, faisant comprendre que la sécurité nationale est plus importante que les valeurs démocratiques: «*you can't have 100-percent security and also have 100-percent privacy and zero inconvenience. We're going to have to make some choices as a society*»¹⁵³

151*ibid.* 906

152*ibid.* 907

153Josh Voorhees. *Obama defends NSA surveillance*. Slate. 7 Juin 2013. En ligne

<http://www.slate.com/blogs/the_slatest/2013/06/07/obama_defends_nsa_surveillance.html>

Consulté le 4 Janvier 2015

2.2 La Central Intelligence Agency

Les débuts

La CIA a été créée en 1947 avec le *National Security Act*, reprenant les bases de son prédécesseur le CIG, *Central Information Group*, lui-même inspiré de l'OSS, *Office of Strategic Services*, service de renseignement temporaire instauré par Roosevelt lors de la Deuxième Guerre mondiale entre 1942-1945.¹⁵⁴ Tim Weiner nous informe dans son livre *Legacy of Ashes: The History of the CIA* que le but premier de l'agence CIG était d'informer le Président des actualités du monde.¹⁵⁵

La création de la CIA fut accélérée par l'arrivée de la Guerre froide, afin de se concentrer sur les renseignements émanant des Russes. Le Congrès reçoit, dans le projet de loi du *National Security Act*, très peu d'informations sur le rôle de la CIA, si ce n'est que l'agence agira sous la responsabilité du *National Security Council* (NSC) créé par la même occasion, et étant lui-même rattaché à l'exécutif.¹⁵⁶ La CIA possède une grande influence sur les décisions politiques et joue un rôle de médiateur au sein de la Maison-Blanche: «*the CIA was the only entity specifically charged by the National Security Act with the duty of producing national intelligence for the president*».¹⁵⁷

L'échec du FBI lors de l'attaque du Pearl Harbor est une raison majeure de la création de la CIA. L'agence prend la responsabilité des renseignements stratégiques étrangers et se place directement sous l'autorité de l'exécutif: «*When asked why we have the*

154CIA. *History of the CIA*. 10 Avril 2007. En ligne.

<<https://www.cia.gov/about-cia/history-of-the-cia>> Consulté le 9 Mars 2015

155Tim Weiner. *Legacy of Ashes: The History of the CIA*. (New York: Anchor Books, 2008): 15

156Britt Snider. *The Agency and The Hill: CIA's Relationship With Congress, 1946-2004*. (Washington DC: Center for the Study of Intelligence, 2011): 138

157John Hedley. «The Evolution of Intelligence Analysis.» *Analyzing Intelligence*. (Washington DC: Georgetown University Press, 2008): 23

CIA, David Khan, the scholar of intelligence, replied: it's two-word answer: Pearl Harbor». ¹⁵⁸ Elle permet la réorganisation des informations de sources étrangères, afin d'informer le mieux possible le Président.

Elle est la seule agence de renseignement à pouvoir garder confidentielles toutes informations quantitatives, que ce soit le nombre d'employés au sein de la CIA, le budget annuel, ou bien même leurs activités clandestines. En effet, le budget surdimensionné de la CIA fait partie des informations qui pourraient révéler des indices sur la méthode d'acquisition des renseignements, ainsi que l'importance des activités de l'agence aux pays rivaux. ¹⁵⁹ C'est la loi *Central Intelligence Agency Act* de 1949 qui autorise seulement la CIA à ne pas communiquer ses informations techniques en toute légitimité et à conserver sa culture du secret. ¹⁶⁰

Elle est aussi la seule institution des services de renseignement à avoir la responsabilité des actions clandestines par l'*Executive Order 12333*, l'agence est un pilier dans l'obtention d'informations HUMINT (*Human Intelligence*) et possède une influence à l'étranger. ¹⁶¹ D'ailleurs, ses activités se concentrent en dehors des États-Unis, puisqu'elle a l'interdiction d'agir sur le territoire, les enquêtes domestiques étant la spécialité du FBI: «*the Agency shall have no policy, subpoena, law-enforcement powers, or internal security functions*». ¹⁶² Le premier client de l'agence est le Président des États-Unis étant au pouvoir, qui reçoit quotidiennement le *President's Daily Brief* (PDB). Il est alors tenu informé de la situation sur des sujets sensibles, et qui correspond aux demandes d'information de l'exécutif, afin d'adapter les

158 Mark Lowenthal. «Intelligence in Transition: Analysis after September 11 and Iraq.» *Analyzing Intelligence*. (Washington DC, Georgetown University Press, 2008): 226

159 Barton Gellman, Greg Miller. *Black budget 'summary details U.S. spy network's successes, failures and objectives*. The Washington Post. 29 Août 2013. En ligne <http://www.washingtonpost.com/world/national-security/black-budget-summary-details-us-spy-networks-successes-failures-and-objectives/2013/08/29/7e57bb78-10ab-11e3-8cdd-bcdc09410972_story.html> Consulté le 9 Mars 2015

160 Britt Snider. *Ope. Cit.* 142

161 Richard Kerr. «The Track Record: CIA analysis from 1950 to 2000.» *Analyzing Intelligence*. (Washington DC: Georgetown University Press., 2008): 35

162 *Ibid.* 139

législations ou les actions du pays en fonction de ces événements. Seul le Président choisit qui peut avoir accès au PDB, qui est un document dont la confidentialité est tellement protégée, qu'il est automatiquement renvoyé à l'agence pour qu'il soit gardé en toute sécurité ou bien même détruit, si les informations qu'il contient sont jugées comme données sensibles.¹⁶³

2.2.1 Les changements et les nouveaux pouvoirs de la CIA depuis le 11 septembre 2001

La frustration du 11 septembre 2001

D'après Zegart, la CIA aurait pu éviter 11 fois les attentats du 11 septembre 2001.¹⁶⁴ Plusieurs PDB communiqués avant les attaques avertissaient que la menace était au plus haut niveau. En effet, déjà en décembre 1998, les ambitions de Ben Laden d'attaquer les États-Unis avec l'utilisation d'avions de ligne étaient connues. Puis, le 6 août 2001, la localisation des attaques contre les États-Unis se situe potentiellement sur les tours jumelles du *World Trade Center* et la ville de Washington DC.¹⁶⁵ D'après le rapport final de la Commission nationale sur les attaques terroristes contre les États-Unis, la sécurité fut renforcée dès décembre 1998 dans les aéroports de New York.¹⁶⁶ Plusieurs PDB sur les menaces d'Al Qaïda s'ensuivirent jusqu'à l'été 2001, où la menace d'un attentat était au plus haut niveau.¹⁶⁷ La CIA met alors en place une alerte à toutes les ambassades américaines, pensant que l'attaque visera une cible américaine à l'étranger plutôt qu'à l'intérieur du pays:

The intelligence reporting consistently described the upcoming attacks as occurring on a calamitous level, indicating that they would cause the world to be in turmoil and that they would consist of possible multiple –

¹⁶³Michael Turner. *Why Secret Intelligence Fails*. (Dulles (VA): Potomac Books, 2005): 35

¹⁶⁴Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 115

¹⁶⁵Roger George. *Ope. Cit.* 114

¹⁶⁶National Commission on Terrorist Attacks. *The 9/11 Commission Report*. 2004. 130

¹⁶⁷*Ibid.* 256

*but not necessarily simultaneous – attacks.*¹⁶⁸

Jamais l'idée que des terroristes puissent infiltrer le pays et attaquer au niveau interne n'a été considérée comme vraisemblable, malgré le fait que Khalid al-Mindhar choisit New York comme destination finale pour son visa américain.¹⁶⁹ Ce fut l'une des raisons pour lesquelles la CIA ne prit pas la peine de traduire les informations concernant l'identification d'éventuels terroristes à l'agence responsable de la sécurité intérieure, le FBI.¹⁷⁰ Alors que la CIA avait fait de sa spécialité le contre-terrorisme et suivait depuis des années les membres d'Al Qaïda, elle échoue à prévenir les attaques et à se coordonner avec les autres services de renseignement qui auraient pu agir sur le territoire des États-Unis.

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'administration Bush contre-attaque immédiatement, et met en place des opérations clandestines en Afghanistan, où les agents de la CIA seront aidés par les militaires. Cette opération fut un succès puisqu'un quart des leaders d'Al Qaïda ont été capturés ou tués.¹⁷¹ Cette idée, inspirée par George Tenet, à la tête de la CIA entre 1997 et 2004, marqua le début des nouvelles responsabilités de l'agence, entamant une relation de confiance entre l'exécutif et la CIA.

L'autorisation d'une expansion de pouvoir

Dans la lutte contre le terrorisme, la CIA occupe une place centrale puisqu'elle est la seule agence à produire des HUMINT.¹⁷² Le 15 septembre 2001, Bush étend les pouvoirs des agents de la CIA par une directive donnant l'autorisation de capturer d'éventuels membres d'Al Qaïda, voire de les tuer. Puis, le 13 novembre 2001, il

¹⁶⁸*Ibid.* 257

¹⁶⁹*Ibid.* 263, 270

¹⁷⁰*Ibid.* 267

¹⁷¹*Ibid.* 338

¹⁷²*Ibid.* 400

autorise la «détention à l'étranger et le jugement des membres non américains de cette organisation par ordre militaire».¹⁷³ Ensuite, la CIA aura l'autorisation de mettre en place des techniques d'interrogatoire dites «améliorées» afin de pouvoir soutirer des informations aux personnes pouvant être des sources de renseignement sur de potentielles attaques terroristes menaçant la sécurité nationale des États-Unis, lui donnant un rôle que l'agence n'avait jamais eu auparavant. Il est important d'étudier d'où viennent précisément ces directives. Jack Goldsmith, auteur du livre *The Terror Presidency*, professeur de droit à Harvard, mais aussi assistant de l'Attorney General Ashcroft entre 2003 et 2004, affirme que ces techniques d'interrogatoire dites «améliorées» ont été permises par le Président Bush lui-même sur la personne d'Abu Zubaydah. Cependant, ces actes violents ne sont pas considérés comme une torture à proprement parler, lorsque cela vient d'une directive de l'exécutif, afin de rassembler des renseignements nécessaires pour éviter des attaques contre les États-Unis.¹⁷⁴ Anthony Romero ajoute d'autres noms à la liste de personnes responsables des nouvelles méthodes d'interrogatoire controversées: le vice-président de l'époque Dick Cheney, ainsi que Georges Tenet, et le secrétaire de la Défense Donald Rumsfeld, en fonction entre 2001 et 2006.¹⁷⁵ Ces nouvelles pratiques viennent d'un mémorandum comportant quatre parties, qui aurait été écrit afin de vanter les mérites des techniques d'interrogatoire dites «améliorées», donnant une justification légale à ces méthodes.¹⁷⁶ John Yoo est l'auteur du premier mémorandum, alors que Steven Bradbury a écrit les trois autres, dont le signataire est Jay Bybee.¹⁷⁷ Cependant, l'affaire serait plus complexe que cela. D'après Scott Shane, journaliste au *New York Times*, la CIA aurait

173Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 193

174Jack Goldsmith. *The Terror Presidency*. (New York: W. W. Norton & Company Ltd. 2009): 144

175Courrier International. *La CIA et la torture, un rapport explosif*. 9 Décembre 2014. En ligne.

<<http://www.courrierinternational.com/article/2014/12/09/la-cia-et-la-torture-un-rapport-explosif>>

Consulté le 20 Août 2015

176Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Techniques d'interrogatoire à l'usage de la CIA*. (Paris:

Éditions des Équateurs, 2009): 9

177Ibid. 26

été plus loin dans ses actions, lors de l'application des techniques dites «améliorées» sur les détenus, et cela sans en informer le Congrès ou la Maison Blanche. Par conséquent, certains agents de la CIA craignaient des répercussions extérieures à l'agence, sur les activités qu'ils ont été forcés de faire dans la chasse au terrorisme.¹⁷⁸

2.2.2 Les abus de la CIA

La CIA a abusé de la culture du secret en mettant en place une torture légalisée, profitant de ses activités clandestines. Ayant un budget confortable, c'est-à-dire 2,6 milliards de dollars rien que pour l'année 2013, l'agence s'est transformée «en une force de police paramilitaire à l'étranger», mettant en avant le renseignement humain.¹⁷⁹ L'agence a reçu la protection de Bush, afin de sauvegarder ces nouvelles techniques d'interrogatoire jugées comme étant efficaces, favorisant la pérennité du projet sans que la CIA ait besoin de prouver l'efficacité de ces techniques pourtant contre-productives.¹⁸⁰ En effet, Elizabeth Loftus avance le fait que ces méthodes provoquent des déformations de mémoire, de fausses confessions et des décisions erronées sur les victimes.¹⁸¹

Les techniques d'interrogatoire améliorées

Avec ce mémorandum, la CIA peut appliquer ces dix nouvelles techniques d'interrogatoire, augmentant progressivement l'intensité des pratiques. Les méthodes les plus brutales ne devaient être utilisées que si les premières ne donnaient pas de résultats satisfaisants, tout en devant rester une pratique rare. La CIA elle-même assure que ces méthodes d'interrogatoire ne seront utilisées qu'en cas de besoin, en

178 Jack Goldsmith. *Ope. Cit.* 179

179Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 158

180*Ibid.* 158

181Elizabeth Loftus. «Intelligence gathering post 9-11.» *The American psychologist.* 66. (2001): 533

faisant en sorte qu'il n'y ait pas de répétitions des techniques les plus dures sur une même personne, et en évitant le plus possible la dernière pratique qui est la plus perturbante.¹⁸²

Les dix techniques d'interrogatoire comportent l'empoignade, l'épreuve du mur, l'immobilisation de la tête, des gifles au visage, un confinement dans un lieu exigü, une immobilisation contre un mur, des positions contraignantes, une privation de sommeil, des insectes placés dans un espace confiné et la simulation de noyade.¹⁸³

Ces méthodes sont inspirées par l'entraînement SERE (*Survival, Evasion, Resistance and Escape*), soit un programme servant à entraîner le personnel militaire américain à des situations de survie. Il prépare les militaires à des techniques d'interrogatoire poussées si jamais l'ennemi les capture, afin d'éviter toute fuite d'informations pouvant affaiblir la sécurité nationale du pays.¹⁸⁴ Chacune des techniques est spécifiquement régulée, afin que la douleur émanant de ces pratiques ne s'apparente pas à celle de la torture, qui est définie par les législations comme une «douleur aiguë».¹⁸⁵ De plus, lors de l'application de ces techniques d'interrogatoire dites «améliorées», un personnel soignant doit être présent, afin de stopper l'intervention des agents de la CIA si ces derniers causent des douleurs aiguës aux prisonniers.¹⁸⁶

1) La première technique de l'empoignade est définie comme un moyen d'effrayer le prisonnier: «saisir l'individu une main de chaque côté du col, d'un geste rapide et contrôlé».¹⁸⁷

2) L'épreuve du mur est définie comme une «manipulation brutale» qui consiste à pousser l'individu contre un mur, en précisant que ce dernier est «souple», pour que le choc soit amplifié et que l'individu rebondisse, ce qui surprendra le

182Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 33

183Ibid. 33

184Ibid. 84

185Ibid. 48

186Ibid. 62

187Ibid. 33

prisonnier. Cependant, l'interrogateur doit faire en sorte que ce soit ses omoplates qui prennent le choc. Pour cela, la personne est placée avant la manipulation contre le mur, talons collés.¹⁸⁸

3) L'immobilisation de la tête demande à l'interrogateur de bien garder les bouts de doigts «à distance des yeux de l'individu», afin de maintenir le visage du détenu.¹⁸⁹

4) La gifle est une technique pour provoquer une douleur vive, qui n'est pas la douleur aiguë décrite dans la définition de la torture, et aussi pour humilier le prisonnier. Pour cela, «l'interrogateur frappe le visage de l'individu avec les doigts légèrement écartés», en ne visant que la partie basse et le côté du visage. L'interrogateur ne doit pas porter de bague ou autre bijou pouvant provoquer une douleur aiguë.

5) Le confinement de l'individu dans un espace restreint est limité dans sa durée. Cela peut durer entre deux et dix-huit heures, afin de déboussoler la personne sur ses capacités cognitives et sa personnalité.¹⁹⁰

6) Le *wallstanding* ou l'immobilisation contre un mur: «l'individu se tient debout à un mètre ou à un mètre cinquante d'un mur, les pieds écartés de la largeur des épaules», «ses bras sont tendus devant lui et ses doigts reposent sur le mur. Ce sont eux qui supportent tout le poids du corps»¹⁹¹. Le prisonnier est ici poussé à bout physiquement avec l'interdiction de bouger, créant ainsi des douleurs musculaires, pouvant jouer sur son état mental, facilitant la coopération.¹⁹²

7) Puis il y a les positions contraignantes. Elles sont adoptées de la même façon que le *wallstanding*. Par exemple, l'individu est à genoux, ayant le haut de son corps penché en arrière à 45 degrés, ce qui, à long terme, provoque un inconfort

188*ibid.* 34

189*ibid.* 34

190*ibid.* 57

191*ibid.* 35

192*ibid.* 35

physique.¹⁹³

8) La privation de sommeil est déjà l'une des techniques devant être utilisées à bon escient et de façon limitée, afin qu'elle continue d'être efficace. L'individu est ligoté, pouvant avoir les mains au-dessus de la tête, si cela ne dépasse pas les deux heures. Les pieds sont aussi attachés, pouvant causer des œdèmes ou des gonflements sur la partie inférieure du corps. Le détenu est nourri par les agents de la CIA, et porte une couche pour des besoins sanitaires. Cette opération ne peut durer plus de 180 heures.¹⁹⁴

L'individu étant sous une fatigue extrême, il pourra plus facilement coopérer en échange de quelques heures de sommeil. Cependant, lorsque le sujet a des hallucinations, l'intervention est stoppée. Les agents ont pour obligation de laisser le détenu dormir huit heures sans interruption.¹⁹⁵

9) L'individu peut être placé dans un espace confiné avec un insecte choisi en fonction ses peurs.¹⁹⁶

10) Le *Waterboarding* ou la simulation de noyade est la technique la plus brutale et dont l'application doit être contrôlée, régulée et limitée. L'individu est ligoté sur une surface inclinée, de telle sorte que les pieds soient surélevés. Les interrogateurs versent un verre d'eau sur un chiffon placé sur la bouche et le nez, entraînant «une augmentation du taux de dioxyde de carbone dans le sang du sujet, et lui demande un effort accru pour respirer».¹⁹⁷ L'individu a alors la sensation de ne plus pouvoir respirer, et commence à paniquer en pensant qu'il est en train de se noyer. Pourtant, l'individu n'aspire pas l'eau, et tout redevient normal lorsque le chiffon est retiré. Les interrogateurs doivent attendre vingt minutes entre deux simulations, afin d'éviter l'acharnement, ainsi que ne pas dépasser cinq simulations en

193 *Ibid.* 35

194 *Ibid.* 93

195 *Ibid.* 114

196 *Ibid.* 36

197 *Ibid.* 37

30 jours.¹⁹⁸ Dans certains cas, le détenu est mis nu, afin de créer une sorte de gêne qui le poussera à collaborer pour obtenir de quoi s'habiller: «Quand on utilise cette technique, des vêtements peuvent être fournis comme récompense instantanée à l'acte de coopérer».¹⁹⁹ Cependant, les agents doivent s'assurer que la température reste au-dessus des 20 degrés Celsius.

Dans le mémorandum, ces techniques sont étudiées et considérées comme ne correspondant pas à la définition de torture, puisque ne provoquant pas de douleur aiguë aux prisonniers.²⁰⁰ En effet, il est rappelé que ces méthodes n'infligent pas de séquelles psychologiques, ou ne mettent pas en danger la vie d'autrui, puisque les prisonniers sont soumis à des examens médicaux au préalable.²⁰¹ Si ces nouvelles techniques ont été adoptées, c'est que les agents de la CIA avaient pour devoir de détecter tout symptôme secondaire lors d'un interrogatoire, afin d'interrompre ces dernières: «des combinaisons de techniques par des interrogateurs dûment entraînés ne peuvent raisonnablement être considérées comme étant spécifiquement destinées à causer une douleur ou une souffrance physique ou psychologique aiguë».²⁰²

Alors que le détenu peut avoir l'impression d'être sous la menace de mort imminente lors de la simulation de noyade, cet acte ne serait pas qualifié de torture par la présence des médecins. Le corps médical a le pouvoir de stopper l'opération, justifiant l'application des nouvelles techniques et démontrant que la CIA n'a pas l'intention de tuer la personne.²⁰³ Avant que ces méthodes soient appliquées, les agents de la CIA obtiennent une autorisation de leurs supérieurs, qui donnent le feu vert seulement lorsqu'ils jugent ces pratiques nécessaires, et dans l'intérêt des États-Unis et de sa

198*Ibid.* 37, 95

199*Ibid.* 86

200*Ibid.* 52

201*Ibid.* 79, 82

202*Ibid.* 75

203*Ibid.* 116

sécurité.²⁰⁴ Pour justifier l'application de ces techniques, la CIA vante ses mérites, puisqu'elles se seraient soi-disant montrées efficaces dans la prévention de nouvelles attaques contre les États-Unis.²⁰⁵

Pourtant, ce qui semblait être régulé et limité, est décrit comme un abus par le lanceur d'alerte John Kiriakou. Les méthodes affirmant le pouvoir de la CIA sont appliquées par les agents de façon répétitive, voire dangereuse. De plus, les détenus qui sont soumis à ces interrogatoires, sont bien souvent présents sans raison valable.

Des hommes sans droit

L'*Habeas Corpus* est une loi mise en application en 1679, alors que les colonies d'Amérique du Nord étaient encore anglaises, donnant le droit aux individus d'être protégés d'un emprisonnement injuste, exigeant une raison valable et légitime à toute arrestation. Traduite du latin en anglais par *You should have the body*, cette législation a pour but de protéger quiconque d'un emprisonnement abusif: «*A writ employed to bring a person before a court, most frequently to ensure that the party's imprisonment is not illegal*».²⁰⁶ C'est alors un moyen de se défendre contre une arrestation excessive et de se protéger avec le recours de la justice qui tranchera entre l'emprisonnement ou le relâchement de la personne. Protégée lors de la prise d'indépendance des colonies américaines, l'*Habeas Corpus* devient la seule loi anglo-saxonne étant sauvegardée dans la Constitution américaine dans l'Article I, section 9: «*The privilege of the writ of habeas corpus shall not be suspended, unless when in cases of rebellion or invasion the public safety may require it.*»²⁰⁷. Cette loi ne peut être suspendue qu'à certaines occasions, mais seulement lorsque le Congrès et l'exécutif s'associent pour utiliser la clause de suspension de l'*Habeas Corpus*.²⁰⁸ Aucune des deux branches ne

²⁰⁴*Ibid.* 122

²⁰⁵*Ibid.* 122

²⁰⁶Bryan Garner. *Ope. Cit.* 94

²⁰⁷The Constitution of the United States of America. *Amendement 1, Section 9, Clause 2.*

²⁰⁸James Landman. «You Should Have the Body: Understanding the Habeas Corpus.» *National Council for the Social Studies.* 72, no 2 (Mars 2008): 101

peut suspendre la loi sans l'aide de l'autre branche.

Alors que le Congrès n'a pas officiellement suspendu l'*Habeas Corpus*, la légitimité de détentions de certains prisonniers pendant la guerre contre la terreur durant la première décennie du XXI^e siècle est discutable. En effet, par simple décret exécutif, les prisonniers n'ont pas de procès civil, mais militaire, et peuvent être détenus à perpétuité par les agents de la CIA grâce à l'autorisation de Bush du 13 novembre 2001, comme nous l'avons vu précédemment. Puis, avec la loi *Military Commission Act* de 2006, avec l'aide du Congrès majoritairement républicain, Bush légalise la création de tribunaux militaires spéciaux pour les personnes appartenant à des groupes de terroristes, ainsi que la confirmation de la continuation des nouvelles techniques d'interrogation de la CIA mises en place par les Mémoires.²⁰⁹

Pour certains, cette autorisation qui contredit les principes de l'*Habeas Corpus*, illustre une présidentialisation du pouvoir, pouvant être encore plus dangereuse que la menace islamiste, puisque celle-ci peut amener une forme de dictature.²¹⁰ Effectivement, l'*Habeas Corpus* ne semble pas être appliqué aux détenus de la prison de Guantánamo Bay qui n'ont pas la chance de contester leurs arrestations. Pourtant, leur détention est bien souvent arbitraire et illimitée dans le temps.

Cette prison, localisée à Cuba grâce à un bail emphytéotique datant de 1903, a permis au Gouvernement américain d'ouvrir un camp de détention, tout en évitant d'appliquer les lois américaines, ou bien même cubaines.²¹¹ Le sort de ces hommes dépend alors de l'exécutif qui s'octroie des pouvoirs judiciaires qu'il ne possède pas originellement, puisqu'il affirme que l'*Habeas Corpus* ne s'applique que sur les territoires où les

209 Isabelle Grimaldi. *Bush promulgue une nouvelle loi antiterroriste*. BBC. 18 Octobre 2006. En ligne <http://www.bbc.co.uk/french/news/story/2006/10/061017_us_bush_guantanamo.shtml> Consulté le 11 septembre 2015

210 Tor Ekeland. «Suspending Habeas Corpus: Article I, Section 9, Clause 2, or the United States Constitution and the War on Terror.» *Fordham Law Review*. 74, issue 3, Article 11 (2005): 1478

211 Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 27

États-Unis sont souverains.²¹² Au total, 780 personnes ont séjourné à Guantánamo Bay, dont neuf sont décédées lors de leur détention.²¹³ Parce qu'ils ont le statut de «combattants ennemis illégaux» («*enemy combatants*») au lieu de prisonniers de guerre, ils ne bénéficient pas non plus du droit de la guerre.²¹⁴ Le Gouvernement des États-Unis a alors, sans demander la permission à quiconque, implanté les *Black sites* à travers le monde, là où ni le droit américain, ni le droit du pays dans lequel se trouve le camp de détention, ni même le droit international ne sont applicables.

Puis, George W. Bush a réussi à contourner la protection qu'offre la Convention de Genève à ces prisonniers, car ce dernier était persuadé que son application aux membres d'Al Qaida ou aux autres groupes terroristes était obsolète, car ils sont des acteurs non étatiques.²¹⁵ L'agence avait alors la possibilité de détenir les terroristes de façon indéfinie tout en ayant le soutien de l'exécutif, qui libère la CIA des contraintes législatives et judiciaires, par la géolocalisation des sites.

Pour cela, la CIA avait mis en place des vols secrets pour amener ces hommes dans les *Black sites*, ou pire encore, les transférer dans un pays tiers où la torture n'est pas un crime, permettant à l'agence d'utiliser les pratiques de ces pays peu démocratiques comme l'Égypte, le Maroc ou l'Arabie Saoudite, afin d'extraire des informations, tout en évitant la législation américaine qui interdit tout acte de torture.²¹⁶ Ces transferts jugés «extrajudiciaires» par Franck Daninos étaient effectués avec l'accord de l'exécutif.²¹⁷ Plusieurs organisations comme *Amnesty International* demandent que les responsables de ces traitements de torture, soit ceux qui les ont autorisés, ainsi que

212Elizabeth Sepper. «The Ties that Bind: how the Constitution limits the CIA's actions on in the War on Terror.» *New York University Law Review*. 81. (2006): 1826

213Thierry Gauthé. *Que sont devenus les détenus de Guantánamo?* Courrier International. 11 Mars 2015. En ligne.

<<http://www.courrierinternational.com/article/2015/03/04/que-sont-devenus-les-detenus-de-guantanamo>> Consulté le 11 septembre 2015

214Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 27

215Laura Donohue. *The Cost of Counterterrorism*. (New York: Cambridge University Press, 2008): 77

216Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 17-18

217Franck Daninos. *CIA: Une Histoire politique: 1947 à nos jours*. (Paris: Tallandier, 2014): 419

ceux qui les ont exécutés, soient punis comme le stipule la législation. Les agents de la CIA devraient être poursuivis par la justice américaine, puisque les États-Unis reconnaissent formellement la Convention de Genève et rejettent tout traitement cruel.²¹⁸ D'ailleurs, *Amnesty International* montre du doigt l'hypocrisie du Gouvernement américain qui se place en grand défenseur des droits de l'homme, mais perd sa responsabilité morale en adoptant des mesures extrêmes, choquantes et illégales. Pour cela, l'organisation pousse l'administration Obama à déclassifier encore plus d'informations aux citoyens et à être encore plus transparente concernant les techniques d'interrogatoire dites «avancées» employées par les agents de la CIA dans les *Black sites*.²¹⁹ La torture est communément rejetée par les pays démocratiques étant membres de l'Organisation des Nations unies(ONU) et ayant signé le texte contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1987, ratifié par le Gouvernement américain en 1994, interdisant tout traitement cruel et liant les États-Unis au droit international.²²⁰ Pourtant, cette torture est bel et bien appliquée par les agents de la CIA de façon généralisée, alors qu'elle est formellement interdite par la Constitution des Pères fondateurs, mais aussi par le Code des États-Unis avec le Titre 18, section 2340-1, qui définit un acte de torture comme: «un acte perpétré par une personne sous couvert de la loi, destiné spécifiquement à infliger une douleur ou une souffrance aiguë, physique et psychologique, sur une personne sous sa garde ou sous son contrôle physique.»²²¹ Le

218 Olivier Laughland. *CIA report: 'Torture is a crime and those responsible must be brought to justice'». The Guardian*. 10 Décembre 2014. En ligne.

<<http://www.theguardian.com/us-news/2014/dec/09/torture-cia-amnesty-international-human-rights-watch>> Consulté le 27 septembre 2015.

219Amnesty International. *USA should use UN hearing to address 'shocking accountability gap' on torture*. 12 Novembre 2014. En ligne.

<<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2014/11/usa-should-use-un-hearing-address-shocking-accountability-gap-torture/>> Consulté le 27 septembre 2015

220Nations-Unis. *Chapitre VI: Les droits de l'Homme. 9. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*. New York, 10 décembre 1984. En ligne.

<https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-9&chapter=4&lang=fr> Consulté le 27 septembre 2015.

221Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 47

Gouvernement des États-Unis punit fermement les actes de torture, en les considérant comme contraires à la Constitution, qui condamne les actes brutaux par le 8^e amendement: «*Excessive bail shall not be required, nor excessive fines imposed, nor cruel and unusual punishments inflicted*». Le 5^e amendement, quant à lui, défend le droit à la liberté: «*No person shall [...] be deprived of life, freedom or property, without due process of law*».

La torture ne peut être tolérée par un pays démocratique qui s'est engagé sur la scène internationale à punir sévèrement tout châtement corporel et mental. Lorsque le Président Bush autorise la CIA à renforcer les conditions de détention et d'interrogatoires, il ne respecte pas les traités internationaux ni même la séparation des pouvoirs constitutionnels. En effet, ce dernier s'autorise de nouveaux pouvoirs judiciaires grâce à la confidentialité qui lui était permise au nom de la sécurité nationale.

Parce qu'ils n'ont quasiment plus de droits une fois capturés par les agents de la CIA, ces hommes ne peuvent se battre contre l'injustice dont ils font preuve, puisque toute occasion de protester contre leurs détentions leur est retirée.²²² En effet, la plupart d'entre eux sont innocents et détenus seulement pour des raisons de tensions diplomatiques. En février 2006, les avocats d'anciens prisonniers utilisèrent des documents venant du Pentagone, démontrant que seulement 8% des individus détenus à Guantánamo étaient classifiés comme appartenant au groupe islamiste Al Qaïda.²²³ Ne pouvant être rapatriés aux États-Unis, les hommes innocentés sont laissés comme oubliés, alors qu'ils n'ont aucune raison d'être emprisonnés à Guantánamo Bay, et ont injustement subi des préjudices par les agents de la CIA lors d'interrogatoires brutaux. Certains utilisent la méthode du dernier espoir, celle de la grève de la faim, afin

²²²Laura Donohue. *Ope. Cit.* 75

²²³Warren Hoge. *Investigators for U.N urge U.S to close Guantánamo*. New York Times. 17 Février 2006. En ligne.

<<http://www.nytimes.com/2006/02/17/international/17nations.html?fta=y>> Consulté le 21 septembre 2015

d'attirer l'attention sur leurs cas et de pouvoir rentrer ou être rapatriés dans un autre pays.²²⁴ Avec l'élection d'Obama, certains hommes détenus à Cuba auront un procès militaire, où toutes informations délivrées après des actes de torture ne seront pas utilisées contre eux.²²⁵ Si leur libération tarde tant, c'est que le Congrès américain craint que ces hommes ne participent à des actes terroristes, mais aussi à cause des complications de transfert des détenus. Alors que le Congrès interdit l'accueil des prisonniers aux États-Unis, les pays d'accueil se font rares, et les réinsérer dans leur pays d'origine serait trop dangereux.²²⁶ Puis, le traitement des détenus, parfois arbitraire, a conforté le sentiment d'antiaméricanisme parmi les détenus, mais aussi chez ceux restés au pays. Cela a créé un danger de récidives chez les anciens détenus, ou alors la création de nouveaux membres dans les mouvements islamistes pour ceux qui chercheraient à se venger.²²⁷ D'après une étude citée dans un article du *New York Times*, entre 16 à 27% des hommes relâchés de la prison de Guantánamo Bay se seraient engagés dans des actions terroristes.²²⁸ Une conséquence qui aurait pu être évitée si les enquêtes avaient été plus détaillées, les vrais coupables arrêtés et les innocents présentés à la justice: une crainte ne peut suffire à justifier la détention illégale et les conditions inhumaines dans lesquelles vivent ces détenus.

224Peter Finn, Julie Tate. *Guantánamo detainees' frustrations simmering, lawyers and other say*. 16 Mars 2013. Washington Post. En ligne.

<http://js.washingtonpost.com/world/national-security/guantanamo-detainees-frustrations-simmering-lawyers-and-others-say/2013/03/16/47fc4c0e-8d9a-11e2-b63f-f53fb9f2fcb4_story.html> Consulté le 11 septembre 2015

225Malcolm Rifkind. *Guantanamo Bay detainees are not ordinary criminals*. *The Telegraph*. 8 Mars 2011. En ligne

<<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/barackobama/8369492/Guantanamo-Bay-detainees-are-not-ordinary-criminals.html>> Consulté le 26 août 2016

226Judith Sinnige. *Pays-Bas. Faut-il accueillir d'anciens détenus de Guantánamo?* 2 juin 2015.

Courrier International. En ligne

<<http://www.courrierinternational.com/article/pays-bas-faut-il-accueillir-danciens-detenus-de-guantanamo>> Consulté le 25 août 2016

227Laura Donohue. *Ope. Cit.* 30

228Max Fisher. *Kafka at Gitmo: why 86 prisoners are cleared for release but might never get it*.

Washington Post. 25 Avril 2013. En ligne.

<<https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2013/04/25/kafka-at-gitmo-why-86-prisoners-are-cleared-for-release-but-might-never-get-it/>> Consulté le 21 septembre 2015.

2.3 Les diverses réponses du système formel de poids et contreponds face à ces abus des services de renseignement

2.3.1 Le Congrès

NSA

D'après la Constitution des États-Unis, la branche législative a le pouvoir de contrebalancer les pouvoirs de la branche exécutive. Alors que le Président utilise une sécurité nationale vulnérable pour abuser des pouvoirs du service de renseignement, le Congrès, qui est d'abord passé par une phase d'observation et de soumission, tente de ramener un équilibre des pouvoirs. La surveillance de la NSA, les tortures des agents de la CIA, les lois passées sans les avoir lues font partie des points sur lesquels le Congrès doit se pencher.

Le Congrès a voté la loi du *Patriot Act* en 2001, juste après les attentats de New York et de Washington DC, sans débat public et sans lecture complète du projet de loi.²²⁹

En effet, lors du vote en 2001 qui rendit la législation applicable, seul un législateur était contre, le démocrate Russ Feingold du Wisconsin, alors que, de nos jours, plusieurs politiciens admettent que l'agence de la NSA a été trop loin, tels que Rand Paul, Hillary Clinton ou encore Ted Cruz.²³⁰ Par conséquent, lors de l'expiration de la loi, certaines modifications y ont été ajoutées avec le *USA Freedom Act*. Adoptée le 2 juin 2015 par le Congrès, la loi a remplacé la section 215, et la surveillance de masse téléphonique au niveau domestique par la même occasion, puisque la NSA ne pourra

²²⁹Wanda Mastor. L'état d'exception aux États-Unis: le *USA Patriot Act* et autres violations en règle de la constitution. *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*. Université de Caen (2008). 64

²³⁰New York Times. *Presidential Hopefuls on the NSA*. 1 Juin 2015. En ligne <<http://www.nytimes.com/interactive/2015/06/01/us/elections/presidential-candidates-on-nsa-and-patriot-act.html>> Consulté le 9 Novembre 2015

avoir accès aux métadonnées qu'au cas par cas. Cette remise en question démontre que la nécessité d'espionner les communications domestiques et à l'international était une exagération du Gouvernement comme l'explique Treverton: «nous avons exagéré la menace terroriste après le 11 septembre».²³¹

Déjà, en 2003, le budget de la NSA était un sujet de débats parmi les membres du Congrès. Le budget est bien trop important et les dépenses mal budgétées. Pour le sénateur républicain de Virginie John Warner, le budget destiné aux activités de la NSA coûte trop cher aux contribuables: «*We want to make sure that taxpayers get the intelligence systems that are needed at the best possible cost*».²³² Dès lors, chaque dépense doit obtenir l'aval du Pentagone.

CIA

Le Président Bush avait le pouvoir de définir les paramètres des interrogatoires et des tortures que subissent les combattants ennemis grâce à la loi *Authorization for Use of Military Force*.²³³ Cependant, en 2005, le Congrès amende la loi *Detainee Treatment Act of 2005*, en interdisant les interrogatoires militaires coercitifs mais le Président Bush argumente que l'Article II lui permet d'aller au-delà de cette décision.²³⁴ Puis, en 2008, quand le Congrès a voulu passer une loi afin de contrôler les activités de la CIA sur l'utilisation du *Waterboarding*, Bush a utilisé son droit de veto pour sauvegarder ces techniques d'interrogatoire bien plus brutales que les pratiques militaires, afin de pouvoir extraire la moindre information des hommes suspectés d'être des terroristes.²³⁵

231 Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 197

232 James Bamford. *Ope. Cit.* 203

233 Dahlia Lithwick. *The 2006 bill of wrongs*. Washington Post. 31 décembre 2006. En ligne <<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2006/12/29/AR2006122901237.html>> Consulté le 27 juillet 2016.

234 Scott Matheson. *Ope. Cit.* 153

235 Dan Eggen. *Bush announces veto on waterboarding ban*. Washington Post. 8 Mars 2008. En ligne. <<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2008/03/08/AR2008030800304.html>> Consulté le 4 Novembre 2015.

Finalement, une commission sénatoriale voit le jour en 2009 avec Dianne Feinstein, sénatrice démocrate de Californie à la tête de ce comité. Elle a pour délicate mission de mener l'enquête en remettant en contexte l'atmosphère post 11 septembre dans laquelle les nouvelles mesures ont été adoptées, sans pour autant oublier de rester juste et objective sur la légalité des activités de la CIA, afin de refléter la «conscience du pays».²³⁶ De 2009 à 2012, la commission passe en revue plusieurs documents de la CIA, concluant que les techniques d'interrogatoire avancées cherchant à torturer les détenus ont été inutiles et inefficaces.²³⁷ Alors que le mémorandum autorisait dix techniques d'interrogatoire bien précises, contrôlées et régulées, mais qui restent tout de même des méthodes démesurées, les agents de la CIA auraient poussé plus loin les pratiques, au point où le comité dévoile le contrôle des portions d'alimentation, ainsi que l'utilisation de l'hydratation rectale, afin d'avoir toujours plus de contrôle sur le détenu, humiliant ce dernier.²³⁸ Ces révélations vont au-delà des confessions de la CIA. De plus, dix-sept détenus ont été torturés sans même avoir l'accord des supérieurs, prouvant d'une certaine manière que les agents savaient qu'ils étaient dans le faux, mais personne n'a rien fait, de peur de représailles.²³⁹ En 2014, ces quelques pages rendues publiques, soit un compte rendu de 524 pages sur les 6000 que comporte le rapport, seraient, d'après Jean-Pierre Perrin, «l'arbre qui cache la forêt».²⁴⁰

236Corine Lesnes. *Menacée par un rapport sur la torture, la CIA soupçonnée de piratage au Sénat*. Le Monde. 12 Mars 2014. En ligne.

<www.lemonde.fr/ameriques/article/2014/03/12/menacee-par-un-rapport-sur-la-torture-la-cia-soupconnee-de-piratage-du-senat-americain_4381342_3222.html> Consulté le 30 septembre 2015

237Ibid.

238Mark Mazzetti. *Panel Faults CIA over Brutality and Deceit in Terrorism Interrogations*. New York Times. 9 Décembre 2014. En ligne

<http://www.nytimes.com/2014/12/10/world/senate-intelligence-committee-cia-torture-report.html?_r=2> Consulté le 30 septembre 2015

239Spencer Akerman, Dominic Rushe, Julian Borger. *Senate report on CIA torture claims spy agency lied about 'ineffective' program*. The Guardian. 9 Décembre 2014. En ligne

<<http://www.theguardian.com/us-news/2014/dec/09/cia-torture-report-released>> Consulté le 6 octobre 2015

240Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 18

2.3.2. L'exécutif

NSA

L'administration Bush a, par l'autorisation de la surveillance des citoyens américains, enfreint les libertés fondamentales protégées par la Constitution. Ce n'est qu'en 2014 que son successeur demande la modification de la section 215, afin de réduire la collection de métadonnées. Barack Obama veut mettre fin à cette habitude de récolter en masse les données, pour passer à un mode de surveillance plus précis. En effet, il demande aux analystes de la NSA d'obtenir une autorisation judiciaire à la cour de FISA avant de faire une enquête sur un numéro de téléphone précis.²⁴¹ La section 215 expire alors le 31 mai 2015, le USA *Freedom Act* prenant alors le dessus.²⁴²

Puis, il prend la décision de déclassifier le rapport *Big Data and Privacy*, précisant comment la surveillance de masse de la NSA affecte la vie privée des citoyens américains.²⁴³ Il y a alors une prise de recul de la part d'Obama, et une certaine transparence est alors amenée sur les activités de la NSA par une régulation plus stricte du Président.

CIA

Obama a cherché, depuis le début de son mandat, à fermer le site de *Guantánamo*

241Charlie Savage. *Obama to call for end to NSA's bulk data collection*. New York Times. 24 Mars 2014. En ligne
<<http://www.nytimes.com/2014/03/25/us/obama-to-see-nsa-curb-on-call-data.html>> Consulté le 28 juillet 2016

242Chris Edelson. *Power without Constraint: the post 9/11 presidency and national security*. (Madison: the University of Wisconsin Press, 2016). 116

243Tom Hamburger, Hayley Tsukayama. *White House releases big data and privacy report*. Washington Post. 1 Mai 2014. En ligne.
<<https://www.washingtonpost.com/news/the-switch/wp/2014/05/01/white-house-releases-big-data-and-privacy-report/>> Consulté le 28 juillet 2016

Bay. La prison ne reçoit plus de nouveaux détenus, mais reste active avec encore quelques prisonniers présents. Par exemple, Shaker Aamer, un Britannique innocenté il y a plus de huit ans, a seulement été libéré en octobre 2015.²⁴⁴

Cependant, une fois élu, le Président Obama délimite les techniques d'interrogatoires en supprimant le mémorandum décrivant les dix techniques par des méthodes étant approuvées par le *U.S Army Filed Manual*, une décision soutenue par l'opinion publique.²⁴⁵ Puis, l'administration Obama a pris la décision de déclassifier les mémorandums, afin de dévoiler au public les actions de la CIA envers les détenus. Pourtant, si la Maison-Blanche a fait ce choix, c'est uniquement parce qu'Obama était sous la pression d'un tribunal californien où une injonction fut ordonnée.²⁴⁶

Malgré tout, la politique de Barack Obama montre une position plus claire que celle du Président Bush, sur l'application de ces nouvelles techniques dites « améliorées » sur les détenus. Par exemple, dans un discours qui prit place le 1er août 2014, il avouera que les interrogatoires étaient des actes de torture, les dissociant des valeurs américaines:

*Even before I came into office I was very clear that in the immediate aftermath of 9/11 we did some things that were wrong. We did a whole lot of things that were right, but we tortured some folks. We did some things that were contrary to our values.*²⁴⁷

2.3.3. Le judiciaire

244Peter Walker. *Shaker Aamer fears he will die in Guantánamo Bay*. The Guardian. 4 Octobre 2015. En ligne

<<http://www.theguardian.com/world/2015/oct/04/shaker-aamer-fears-he-will-die-in-guantanamo-bay>> Consulté le 6 Octobre 2015

245Tung Yin. «Anything but Bush?» The Obama Administration and Guantanamo Bay.» *Harvard Journal of Law and Public policy*. 34, no 2 (2010): 459

246Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 23

247Office of the Press Secretary. *Press conference by the President*. TheWhiteHouse.gov. 1 Août 2014. En ligne.

<<https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2014/08/01/press-conference-president>> Consulté le 6 Octobre 2015

NSA

Le Congrès a créé le FISA en 1978, une cour pour les services de renseignement, délivrant les mandats pour des activités de surveillance lorsque la sécurité nationale en requiert les besoins. Pourtant, Bush autorise la NSA à contourner ces autorisations judiciaires au nom de la sécurité nationale. C'est en 2013 que le juge Richard Leon affirme que la surveillance de masse appliquée par l'agence de la NSA est contraire aux valeurs de la Constitution et du quatrième amendement. Cependant, le juge n'a pas délivré d'ordonnance, laissant le soin à la cour d'appel du District de Columbia de faire l'examen de constitutionnalité.²⁴⁸ Dans le procès *Klayman vs Obama*, le juge Leon reconnaît alors que la quantité d'informations à disposition du Gouvernement est une invasion arbitraire du Gouvernement, qualifiée d'irraisonnable.²⁴⁹

Puis, le juge Gerard Lynch de New York appuie la décision du Richard Leon, en argumentant que les métadonnées collectées par la NSA de façon massive sont illégales. D'après lui, la section 215 du *USA Patriot Act* n'autorise pas la surveillance domestique à large échelle. Encore une fois, aucune ordonnance n'est délivrée afin de cesser les activités de la NSA, mais cela peut influencer le Congrès qui, à l'époque, avait le choix de laisser la loi expirer la section 215 ou de la renouveler.²⁵⁰

CIA

La branche judiciaire a, à quelques reprises, jugé les activités de l'exécutif comme

248 Charlie Savage. *Judge deals a blow to NSA phone surveillance program*. New York Times. 9 novembre 2015. En ligne
<http://www.nytimes.com/2015/11/10/us/politics/judge-deals-a-blow-to-nsa-phone-surveillance-program.html?_r=0> Consulté le 28 juillet 2016

249 Joshua Matraci. «Klayman v. Obama: The D.C. District Court Misinterprets the NSA Metadata Collection Program as a Violation of Individual Fourth Amendment Rights.» *Tulane Journal of Technology and Intellectual Property*. 17 (2014). 370

250 Charlie Savage, Jonathan Weisman. *NSA collection of bulk call data is ruled illegal*. New York Times. 7 Mai 2015. En ligne.
<<http://www.nytimes.com/2015/05/08/us/nsa-phone-records-collection-ruled-illegal-by-appeals-court.html>> Consulté le 28 juillet 2016

étant anticonstitutionnelles à cause d'une absence d'autorisation de la branche législative.

Salim Ahmed Hamdan est accusé de comploter avec Ben Laden. Ce dernier est alors éligible pour un procès par commission militaire. Le détenu fait alors référence à l'*Habeas Corpus* pour intenter une poursuite devant la cour de district du District of Columbia.²⁵¹ En 2006, dans le procès *Hamdam vs Rumsfeld*, la Cour suprême des États-Unis déclare que les commissions militaires établies par l'exécutif étaient contraires au Code unifié de justice militaire (*Uniform Code of Military Justice*), mais aussi à la Convention de Genève.²⁵² La détention du prisonnier yéménite ne peut être jugée dans l'une de ces commissions militaires, puisque l'exécutif dépasse son autorité constitutionnelle. En effet, la création de ces commissions ne serait pas un pouvoir attribué au commandant en chef, mais plutôt un pouvoir de la branche législative via une législation autorisant ces commissions militaires.²⁵³ La légitimité des tribunaux militaires est alors invalidée.

En réponse, le Congrès passe la loi *Military Commission Act*, afin d'autoriser le Président Bush à continuer d'utiliser ces commissions militaires.²⁵⁴

La branche judiciaire a, à multiples reprises, défié l'administration Bush en 2004, 2006 et 2008, sur la détention arbitraire, les tribunaux militaires, et aussi le refus d'appliquer l'*Habeas Corpus*. La Cour suprême rappelle que les Pères fondateurs décrivaient cet *Habeas Corpus* comme vital.²⁵⁵

Conclusion

251 Jay Dealy. «Subordination of Powers: Hamdan v. Rumsfeld, 126 S. Ct. 2749 (2006)». *Harvard Journal of Law & Public Policy*. 30, no 3 (2006-2007): 1072

252 *Ibid.* 1078

253 Thomas Franck. «United States - Hamdan v. Rumsfeld: Presidential Power in Wartime» *International Journal of Constitution Law*. 5, no 2. (2007): 382

254 *Ibid.* 385

255 Scott Matheson. *Ope. Cit.* 136

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les services de renseignement engagés dans la lutte contre le terrorisme ont reçu un budget bien plus important qu'ils ne le réclamaient. Quant aux agences ayant d'autres préoccupations comme les dangers des trafics de stupéfiants et des crimes organisés, ou encore de l'arme de destruction massive, elles voient leurs budgets diminués, les rendant vulnérables à l'effet de surprise.²⁵⁶ Le rôle principal des services de renseignement est de prévenir toute attaque terroriste. Un nouvel échec n'est pas toléré avec le principe du «*Never Again*», soit du «plus jamais ça», mais qui est pourtant, d'après Jenkins, peu rationnel: «plus de douze ans après le 11 septembre 2001, les États-Unis, demeurent une société obsédée par la sécurité, qui exige que toute attaque soit prévenue. C'est une attente irréaliste et ruineuse.»²⁵⁷

D'ailleurs, les nouvelles techniques d'interrogatoire «avancées» sont, d'après Franck Daninos, un «euphémisme».²⁵⁸ La CIA a enfreint le droit constitutionnel, le droit international, et plusieurs traités lorsqu'elle inflige de mauvais traitements à ses détenus, qu'importe la localisation de la prison. L'agence ne possède pas le droit de détenir indéfiniment une personne sans raison valable. Comme le note dans son article la professeure de droit à la *Washington University Law* Elizabeth Sepper, les amendements 5 et 8 de la Constitution américaine sont présents dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ainsi que dans plusieurs traités et conventions. En aucun cas, les Pères fondateurs n'ont créé ces droits, mais les reconnaissent en les impliquant dans leurs écrits.²⁵⁹ Il va à l'encontre des valeurs morales, des droits fondamentaux, mais aussi de la Constitution de nier toute protection à une personne seulement par sa géolocalisation: «*the argument that aliens detained by US officials outside the US borders, seems not only to deny fundamental rights but also to offend*

256 Stan Taylor. «The role of intelligence in National security» *Contemporary Security Studies*. (Oxford: Oxford University Press, 2007): 263

257 Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 181

258 Franck Daninos. *Ope. Cit.* 420

259 Elizabeth Sepper. *Ope. Cit.* 1830

*the values enshrined in the Bill of Rights».*²⁶⁰

Le fait que le Président Bush a pu, sans aucune limitation ou vérification de quiconque, délibérément nier les droits de ces hommes détenus et, arbitrairement, les emprisonner pour une durée illimitée, est inconcevable dans un pays où le pouvoir est divisé en trois branches: «*It seems rather contrary to an idea of a Constitution with three branches that the executive would be free to do whatever they want without a check*».²⁶¹ Bush s'est accordé des droits juridiques qui vont alors au-dessus des lois et de la Constitution elle-même. Les services de renseignement et l'exécutif ont profité de la culture du secret pour aller au-delà des limites, mais surtout en se préservant du jugement des citoyens. Les politiciens ont cédé devant la situation d'urgence, et accepté des méthodes illégales et inefficaces.²⁶²

Le système de poids et contrepoids a recommencé à fonctionner tardivement. Le Congrès a été très coopératif avec l'exécutif jusqu'aux révélations du lanceur d'alerte Edward Snowden. Après ces révélations, le Congrès promulgue la loi *Usa Freedom Act*, qui met fin à quatorze ans de surveillance de masse. Cette législation est un succès, elle est qualifiée comme la plus grande réforme des agences de renseignement depuis les années 1970.²⁶³

Quant à la branche exécutive, l'arrivée de Barack Obama a ramené une certaine transparence et un Président plus à l'écoute des citoyens après les révélations de Snowden: «*It's not enough for me, as president, to have confidence in these programs. The American people need to have confidence in them as well.*».²⁶⁴ Bien

260 *Ibid.* 1830

261 *Ibid.* 1828

262 Elizabeth Loftus. *Ope. Cit.* 539

263 Dan Froomkin. *USA Freedom Act: small step for post-Snowden reform, giant leap for congress.* The intercept. 3 juin 2015. En ligne.
<<https://theintercept.com/2015/06/02/one-small-step-toward-post-snowden-surveillance-reform-one-giant-step-congress/>> Consulté le 26 août 2016

264 Charlie Savage, Michael Shear. *President moves to ease worries on surveillance.* New York Times. 9 août 2013. En ligne.
<http://www.nytimes.com/2013/08/10/us/politics/obama-news-conference.html?_r=0> Consulté le 26 août 2016

que la Cour suprême ait tenté de ramener les décisions de l'administration Bush dans le droit chemin, avec, par exemple, le procès *Hamdam vs Rumsfeld*. Elle est, en tout cas, d'après Scott Matheson, la branche ayant été la plus affirmée contre les décisions de l'administration Bush.²⁶⁵

²⁶⁵Scott Matheson. *Ope. Cit.* 151

CHAPITRE III

LES LANCEURS D'ALERTE ET LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DES LIBERTÉS COMME CONTREPOIDS DANS LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE POST-11 SEPTEMBRE, GRÂCE AUX MÉDIAS

Les lanceurs d'alerte, les médias et les associations composent la quatrième branche du Gouvernement, parce que les lanceurs d'alerte ont les informations, les médias ont le pouvoir de médiatisation afin d'informer le public, pendant que les associations renforcent, crédibilisent et poursuivent les actions des lanceurs d'alerte. Ces derniers sont un groupe de personnes révélant des secrets gouvernementaux, afin d'informer le public des décisions douteuses prises en son nom, mais aussi pour essayer de faire arrêter ces abus grâce à la médiatisation de ces problèmes. Bien souvent, ces lanceurs d'alerte ne se voient pas remettre des prix, des sommes d'argent ou autres récompenses. Au contraire, ils mettent en péril tout ce qu'ils possèdent pour dénoncer des abus dans lesquels ils ont joué un rôle, afin de retrouver une conscience morale. Sans l'aide des journalistes, leurs révélations passeraient inaperçues, probablement censurées par le Gouvernement, pendant que ces derniers pourraient être envoyés anonymement en prison. En passant par la case média, les lanceurs d'alerte voient leurs informations se propager, informant les citoyens. En effet, dans une démocratie, sacrifier les libertés fondamentales pour plus de sécurité est une décision qui revient aux citoyens: *«It's our lives and liberties that are threatened, not only by terrorism but also by massive depredations of our privacy in the name of counter-terrorism»*.²⁶⁶

266 Timothy Garton Ash. *If Big Brother came back, he'd be a public-private partnership*. The Guardian. 23 juin 2013. En ligne

<<https://www.theguardian.com/commentisfree/2013/jun/27/big-brother-public-private-partnership-nsa>> Consulté le 11 août 2016

Les lanceurs d'alerte sont alors porteurs de transparence, afin de briser les secrets des activités des services de renseignement, voilés par le privilège exécutif et son droit discrétionnaire.

Souvent, les lanceurs d'alerte se voient emprisonnés ou exilés, sévèrement punis pour dissuader les prochains. C'est alors que le rôle des associations de protection des libertés prend tout son sens. Ces dernières prolongent les effets des révélations, et combattent à la place des lanceurs d'alerte, afin que les conséquences soient concrètes.

3.1 Les médias comme médiateurs

3.1.1 La place des médias dans le système politique américain

Thomas Jefferson, l'un des Pères fondateurs, disait: «*The people are the only censors of their governors... [and were] it left me to decide whether we should have a government without newspapers or newspapers without a government, I should not hesitate a moment to prefer the latter*»²⁶⁷

Les médias sont considérés comme un acteur à part entière dans le système politique américain. Qualifiés de quatrième branche du Gouvernement, les journalistes sont la première source de communication des actualités politiques. Ils ont une image de «chien de garde», sans qui beaucoup d'abus du Gouvernement ne seraient pas connus du grand public.²⁶⁸ Un rôle vital, selon Marina Caparini, puisqu'ils ont la possibilité d'informer le public du mauvais usage de pouvoir par les politiciens, grâce aux informations transmises par les lanceurs d'alerte, ou via le journalisme d'investigation.²⁶⁹ Les médias possèdent le droit à la liberté d'expression avec le

²⁶⁷Bartholomew Sparrow. *Uncertain Guardians: The News Media as a Political Institution*. (Baltimore, MD: the Johns Hopkins University press, 1999): 5

²⁶⁸*Ibid.* 3

²⁶⁹Marina Caparini. *Ope. Cit.* 10

premier amendement de la Constitution des États-Unis, obtenant le pouvoir de juger, de critiquer et de relater la vie politique américaine, et leur permettant de rester indépendants de ceux qui gouvernent. Pour Madison, un autre Père fondateur, une presse libre était synonyme d'un public informé, et, par conséquent, un gouvernement dont la réputation pouvait être endommagée.²⁷⁰ La transparence est alors un moyen de s'interroger sur la légitimité des actions gouvernementales.

Cette liberté d'expression sert essentiellement le public. En effet, le comportement et les actions des hommes politiques et de leurs institutions sont scrutés constamment par les médias via le *fact finding process*.²⁷¹ Cela comporte une description juste et une transparence des faits. C'est une manière de cibler les activités abusives, afin de les dénoncer.²⁷² La transparence est un élément majeur au sein de la démocratie américaine, la vie de l'État n'y échappant pas. Les médias étant la première source des activités gouvernementales pour les citoyens, les journalistes cherchent à appliquer une certaine transparence, et n'hésitent pas à mettre en avant la vérité sur les abus du Gouvernement.

Ce moralisme collectif place les médias en tant que messagers d'informations, donnant la possibilité aux citoyens de juger les décisions gouvernementales prises en leur nom.²⁷³ Les citoyens américains sont les détenteurs du pouvoir, comme le confirme la Constitution en débutant par «*We the people*». Les médias sont alors des protecteurs des droits des citoyens, dont la participation dans le processus politique est à la base d'une démocratie. Il revient au peuple d'avoir toutes les informations nécessaires pour que la souveraineté du peuple mise en place par la Constitution fonctionne correctement. Grâce au contact direct entre les médias et le public, les

270 Stephen Holmes. «Liberals constraints on private power? » *Democracy and the mass media: a collection of essays*. (New York: Cambridge University press, 1990): 35

271 Jean-Pierre Lasalle. *La démocratie américaine à l'épreuve*. (Paris: La documentation française, 2002): 82

272 Vern Walker. «Defining and identifying "stigma"». *Risk, media and stigma*. (New York: Routledge, 2001): 358

273 Jean-Pierre Lasalle. *Ope. Cit.* 10

journalistes peuvent garder les Américains engagés grâce aux informations accessibles sur les décisions gouvernementales dans la presse. Les médias sont les gardiens des citoyens américains, en stimulant leur vigilance et encourageant les débats, qui sont essentiels à un pays démocratique.

Il existe cependant une condition à cela: les informations communiquées doivent être compatibles avec les intérêts de la sécurité nationale, cette dernière étant plus importante que la moralité. En dévoilant les activités du Gouvernement, les médias prennent soin de ne pas aller dans des sujets qui pourraient mettre en danger le pays, ses intérêts ou sa puissance.²⁷⁴ Un journaliste responsable et professionnel saura s'adapter au domaine politique, en ne fuyant que des informations qui n'auront aucune conséquence sur la sécurité d'autrui ou celle d'opérations en cours.²⁷⁵

Cependant, les médias ont le pouvoir non pas de guider l'opinion publique, mais de décider le sujet sur lequel les citoyens pourront débattre. En effet, d'après Bernard Cohen, les médias ont le rôle de fournisseurs d'informations, détenant le pouvoir de sélection, attribuant l'importance d'un fait au détriment d'un autre: «*It may not be successful much of the time in telling people what to think, but it is stunningly successful in telling readers what to think about*».²⁷⁶ Alors, le choix de continuer de publier les abus des services de renseignement grâce aux lanceurs d'alerte est comme un rappel aux citoyens auditeurs et spectateurs, des problèmes qui les concernent. Les journalistes ont bien souvent assisté les lanceurs d'alerte dans le processus des révélations: ils les médiatisent, racontent leurs histoires, attirent l'attention des citoyens et soutiennent l'intérêt du public.²⁷⁷ Les laisser prendre l'attention du public aide les lanceurs d'alerte à obtenir plus d'influence, leur donne un moyen de se faire

274 *Ibid.* 84

275 Yves Buchet de Neuilly. «Wikileaks, les médias et la diplomatie. La fuite comme enjeu de consolidation et de brouillage des frontières sociales». *Genèses*. No 94 (2014): 145

276 Bernard Cohen. *Press and foreign policy*. (Princeton University: Princeton University Press, 1963): 13

277 Roberta Ann Johnson. *Whistleblowing – When it works and why*. (Londres: Lynne Rienner Publishers, 2003): 10

entendre, de contrer les activités visées, mais c'est aussi un moyen de faire pression sur le Gouvernement, l'inviter à se justifier et à s'adapter à l'opinion publique. Les médias ont, grâce à leurs fonctions de supervision, la possibilité d'influencer les politiques par le choix des sujets médiatisés, mais l'effet n'est pas immédiat.²⁷⁸ Pourtant, il est indéniable que les médias jouent un rôle influençant les politiques, en étant ceux qui choisissent quels faits feront l'actualité, dans laquelle les politiciens vont devoir réagir et en devenant porte-parole de l'opinion publique, posant directement aux hommes politiques les questions que les citoyens auraient pu demander.²⁷⁹

Ce fut ainsi le cas de la NSA et de la CIA, qui ont abusé de leurs pouvoirs avec la complicité de l'exécutif, alors que ce dernier est censé rester neutre, afin d'exercer une supervision sur les agences. Les abus ont duré quelques années avant d'être connus du public, informé par les lanceurs d'alerte, eux-mêmes prévenus par les médias. En cédant à la peur et la paranoïa, l'exécutif donne carte-blanche aux services de renseignement, effaçant toute limite et tout contrôle. Par conséquent, les libertés individuelles des citoyens ne sont plus protégées: «La propagande comme envers nécessaire et tapageur d'une pratique étendue, voire généralisée du secret, telle semble être la recette des dirigeants pour se maintenir au pouvoir.»²⁸⁰ Lorsque les lanceurs d'alerte viennent vers les journalistes pour dévoiler au grand public les abus des institutions, les médias peuvent propulser la personne au rang de célébrité. Edward Snowden a fait éclater la vérité sur les abus de la NSA en passant par les journalistes Glenn Greenwald et Laura Poitras, qui ont alors médiatisé ses révélations, confirmant le rôle d'intermédiaire des médias et leur complicité avec les lanceurs d'alerte.

278Marina Caparini. *Ope. Cit.* 22

279Kristine Oswald. «Masse media and the transformation of american politics. *Marquette law review.* 77, no 2. (1994): 401

280Antoine Lefébure. *Ope. Cit.* 243

3.1.2 Le rôle d'intermédiaire des médias: étude de cas d'Edward Snowden

Les journalistes travaillant avec les lanceurs d'alerte, prennent la décision de publier des faits classés *top secret* et deviennent par ailleurs, les complices des lanceurs d'alerte. Alors que certains dénoncent cette forme de journalisme en la définissant d'«activisme», avec, par exemple, Andrew Ross réclamant l'arrestation de Glenn Greenwald après les révélations de Snowden, les journalistes dits «engagés» sont un moyen de véhiculer des actions qui offensent les libertés fondamentales. Le journaliste Greenwald est avocat, reconverti dans le journalisme en 2005. Ce dernier s'engage dans la dénonciation des abus de pouvoir de l'administration Bush en publiant trois livres, tout en continuant d'écrire régulièrement pour *The Guardian*, sans contrôle de l'éditeur.²⁸¹ Ayant déjà travaillé sur l'espionnage de la NSA, ce qui lui valut le titre de «conspirationniste», il prend alors une certaine revanche en publiant les articles sur Snowden. Il se satisfait de l'ampleur de l'affaire, qui, pour lui, démontre que l'on peut «défier le Gouvernement et exercer ses droits de citoyen sans céder aux intimidations», comme le pratique l'administration Obama avec l'*Espionnage Act*.²⁸²

Il était essentiel pour Snowden, expert dans les questions de sécurité nationales et sur le sujet des libertés fondamentales, de collaborer avec le journaliste. En effet, le lanceur d'alerte savait que Greenwald n'étoufferait pas l'affaire, et qu'il était un vecteur sûr pour révéler les informations qu'il lui fournissait. Au contraire, Snowden voulait éviter le *New York Times* qu'il avait trouvé trop timide pendant les révélations de Risen et de Lichtblau, soit au début des surveillances sans mandat en 2005.²⁸³

²⁸¹*Ibid.* 205

²⁸²*Ibid.* 209

²⁸³George Packer. *The errors of Edward Snowden and Glenn Greenwald*. Prospect magazine. 22 mai 2014. En ligne <<http://www.prospectmagazine.co.uk/features/the-errors-of-edward-snowden-and-glenn-greenwald>> Consulté le 16 août 2016

Le style de Greenwald, les sujets sur lesquels il écrit et sa conviction que le journalisme doit servir les gouvernés et non les gouvernants a sûrement influencé la décision de Snowden: «*Glenn's writing consistently demonstrated his belief that journalists should serve people rather than governments, and that gives sources the confidence to shoulder great risks to do good*». ²⁸⁴ Lorsque Greenwald rencontre Snowden, le journaliste accepte de le diffuser. Ils sélectionnent ensemble les documents qui seront révélés, afin de diminuer un probable impact sur la sécurité des citoyens, et pour que le public ait un accès facile aux informations principales. L'une des raisons principales pour lesquelles le journaliste accepte de travailler avec le lanceur d'alerte, est l'intégrité et la bravoure de ce dernier:

He had no power, no prestige, he grew up in a lower-middle-class family, totally obscure, totally ordinary. He didn't even have a high school diploma. But he was going to change the world – and I knew that. ²⁸⁵

En effet, Snowden ne cherche pas à devenir un héros: il accepte de révéler son identité pour démontrer qu'il est un citoyen ordinaire, mais ne veut pas que les journalistes s'attardent sur son identité. ²⁸⁶ Dévoiler son identité est aussi un moyen pour Snowden de prendre la responsabilité de ses actes, mais aussi de devancer le fait que son identité serait de toute façon révélée, tôt ou tard.

Glenn Greenwald est aidé par Laura Poitras, elle aussi contactée par le lanceur d'alerte. Cette journaliste est connue pour ses documentaires sur la présence américaine en Irak et sur Guantánamo Bay. Elle est plusieurs fois détenue à la

284 Natacha Vargas-Cooper. *Enemy of the state*. The advocate. 12 novembre 2013. En ligne <<http://www.advocate.com/print-issue/current-issue/2013/11/12/enemy-state>> Consulté le 15 août 2016

285 Janet Reitman. *Snowden and Greenwald: the men who leaked the secrets*. Rolling Stone. 4 décembre 2013. En ligne. <<http://www.rollingstone.com/politics/news/snowden-and-greenwald-the-men-who-leaked-the-secrets-20131204>> Consulté le 16 août 2016

286 Natacha Vargas-Cooper. *Ope. Cit.* <<http://www.advocate.com/print-issue/current-issue/2013/11/12/enemy-state>> Consulté le 15 août 2016

frontière, et se sent surveillée dans ses communications électroniques. À la suite de cela, elle décide de diminuer l'usage de son téléphone, pouvant révéler sa géolocalisation, et aussi ses contacts. Elle apprend l'encodage, ce qui lui permet de communiquer avec Snowden de façon sûre. Si Snowden décide de contacter la journaliste, c'est grâce aux articles que Greenwald consacre à la journaliste via le média *Salon*, mais pas seulement. C'est aussi parce qu'elle a déjà travaillé avec le lanceur d'alerte William Binney, que Snowden décide de l'inclure.²⁸⁷ Quant à Poitras, elle décide de travailler avec Snowden puisqu'elle-même partage le sentiment que la surveillance de l'État est hors de contrôle.²⁸⁸

Poitras est l'auteur du documentaire *Citizenfour*, filmant la première rencontre avec le lanceur d'alerte, les révélations et ses conséquences sur la vie d'Edward Snowden. Il s'agit d'un moyen d'humaniser l'histoire du lanceur d'alerte, ayant tout sacrifié au nom d'une moralité perdue par les agences de renseignement et l'État.

Les journalistes sont contactés de façon sécurisée de la part d'Edward Snowden, via des e-mails cryptés. Ces trois personnes, ne se connaissant pas, se rejoignent à Hong Kong, où Snowden s'est réfugié. Ce dernier leur avance les documents et les faits qu'il possède, et leur demande en retour une seule publication. Greenwald les publie via *The Guardian*, ainsi que le livre *No place to hide: Edward Snowden, the NSA and the US surveillance state*, décrivant les coulisses des révélations. L'article *NSA collecting phone records of millions of Verizon customers daily*, publié le 6 juin 2013, révélant les informations de Snowden pour la première fois, est le plus populaire du site.²⁸⁹

287 Mick Brown. *Edward Snowden: the true story behind his NSA leaks*. The Telegraph. 24 octobre 2014. En ligne.

<<http://www.telegraph.co.uk/culture/film/11185627/Edward-Snowden-the-true-story-behind-his-NSA-leaks.html>> Consulté le 16 août 2016

288 Peter Maass. *How Laura Poitras Helped Snowden Spill His Secrets*. New York Times. 13 août 2013. En ligne

<http://www.nytimes.com/2013/08/18/magazine/laura-poitras-snowden.html?pagewanted=all&_r=0> Consulté le 16 août 2016.

289 George Arnett. *The guardian's top 100: which articles have been most popular?* The Guardian. 17 avril 2014. En ligne

<<https://www.theguardian.com/news/datablog/2014/apr/17/the-guardians-top-100-which-articles->

Les documents volés par le lanceur d'alerte deviennent un sujet international, prenant une ampleur dans les débats publics et influençant les décisions de l'administration Obama.

Ce sont ces journalistes qui relayent les histoires des lanceurs d'alerte, décrivent les usages excessifs de pouvoir, donnent accès au public à ces données prouvant de potentiels abus. En effet, sans cette médiatisation, les lanceurs d'alerte n'ont pas, ou peu de moyens, pour stimuler l'intérêt du public ou obtenir une certaine crédibilité. Ces personnes anonymes souhaitant devenir des lanceurs d'alerte ont besoin des médias pour se faire entendre.²⁹⁰ Sans les médias, ces hommes et ces femmes voulant combattre les abus ne pourraient devenir des lanceurs d'alerte: seuls les médias ont le pouvoir de faire de ces anonymes, des *whistleblowers*.

3.2 Les lanceurs d'alerte: les sources

3.2.1 Les *whistleblowers*: définition

Le terme *whistleblower*, soit lanceur d'alerte en français, est un terme qui fut utilisé dans les années 1960, afin de définir des dissidents, ou bien des informateurs délivrant des informations sur la mafia, ou les noms d'anciens communistes pour l'agence du FBI ou des commissions du Congrès.²⁹¹ Puis, dans les années 1970, le terme prend le sens que nous lui connaissons aujourd'hui, soit celui de personnes réfractaires à des changements de politiques dans la bureaucratie, pouvant amener des abus. La définition de Miceli et de Near est la plus précise: « *the disclosure by organization members (former or current) of illegal, immoral or illegitimate*

[have-been-most-popular](#)> Consulté le 16 août 2016
 290Roberta Ann Johnson. *Ope. Cit.* 10
 291Ibid. 4

practices under the control of their employers, to persons or organizations that may be able to effect action». ²⁹² Les lanceurs d'alerte sont des personnes qui souhaitent dénoncer des actions non connues du public, pour des raisons morales. Bien souvent, les actions dévoilées sont contraires aux valeurs communes. ²⁹³ Le terme qui se traduit littéralement par «souffler le sifflet» vient de la comparaison entre un arbitre et les lanceurs d'alerte. En effet, ces derniers soufflent dans le sifflet en révélant des informations secrètes, mais illégales, faisant alors stopper l'action, tel un arbitre sur terrain de foot. ²⁹⁴

Pour être qualifié de lanceur l'alerte, quatre éléments doivent être réunis:

- 1) L'individu agit dans l'intention de rendre publiques des informations.
- 2) L'information est transmise à un groupe de personnes ne faisant pas partie de l'organisation, mais qui ont la capacité de rendre l'information publique.
- 3) L'information doit avoir un lien avec un méfait au sein de l'organisation dont l'ampleur est de importante.
- 4) La personne révélant ces informations n'est pas un journaliste ou une personne lambda, mais un membre ou un ancien membre de l'organisation. ²⁹⁵

Bien souvent, ce sont des employés normaux qui se retrouvent au mauvais endroit au mauvais moment, ayant une mauvaise expérience avec les activités de l'organisation, qui leur semblent immorales, illégales ou abusives. Les révélations ne sont pas à caractère vindicatif et ils n'agissent pas pour des motifs personnels. Personne n'est né lanceur d'alerte, mais les conséquences de ces activités qui dérangent peuvent pousser un individu à le devenir. ²⁹⁶ De manière générale, les employés ou les anciens

²⁹²Marcia Miceli; Janet Near. «What makes whistle-blowers effective? Three field studies». *Human Relations*, 55, no 4, (2002): 455

²⁹³Michael Davis. «Some paradox of whistleblowing». *Business & Professional Ethics Journal*, 14, no 1, (1996): 4

²⁹⁴Roberta Ann Johnson. *Ope. Cit.* 4

²⁹⁵*Ibid.* 3

²⁹⁶Marcia Miceli; Janet Near. «After the wrongdoing: what managers should know about whistleblowing». *Business Horizons*. 59, no 1, (2016): 107

employés ont à leur disposition une multitude d'informations précisant les abus, auxquelles seuls les employés ont accès, mais ils ont aussi une capacité à les détailler grâce à leurs connaissances du domaine.

Les médias ont le pouvoir de médiation via la télévision et les journaux. Communiquer ces abus aux médias est un moyen pour les lanceurs d'alerte, de se faire entendre et de mettre fin à ces abus. Cependant, ils doivent avoir à leur disposition des preuves, afin d'avoir un dossier complet, mais aussi pour que le sujet soit un vrai problème de société. Les abus sont définis par la fraude, la corruption, une mauvaise gestion, des problèmes liés à la sécurité, le harcèlement sexuel, la discrimination ou le non-respect d'une loi.²⁹⁷ Cependant, le plus important est que la médiatisation de ces abus soit un succès et y mette un terme: «*we define the effectiveness of whistle-blowing as the extent to which the questionable or wrongful practice (or omission) is terminated at least partly because of whistle-blowing and within a reasonable time frame*».²⁹⁸

Pour cela, le lanceur d'alerte doit avoir en sa possession un dossier complet, fondé sur des faits, et non des rumeurs. Afin de pouvoir dévoiler les méfaits de l'organisation, les preuves doivent être décrites le plus clairement possible, pour convaincre les médias de la fiabilité des faits.²⁹⁹ Puis, l'individu voulant répandre les abus doit être conscient que ces révélations ne peuvent mettre à mal la sécurité nationale du pays, ou elles ne seront pas révélées.³⁰⁰ La sécurité du pays est alors privilégiée avant la vérité à tout prix.

Une fois les médias convaincus, les révélations qui peuvent être bénéfiques pour la société, mais avoir des conséquences négatives sur la vie personnelle de ces

²⁹⁷*Ibid.* 111

²⁹⁸Marcia Miceli; Janet Near. «Effective whistle-blowing». *The academy of management review*. Volume 20, numéro 3, (1985): 681

²⁹⁹Rahul Sagar. *Secrets and leaks: The dilemma of State Secrecy*. (Princeton: Princeton University Press, 2013): 132

³⁰⁰*Ibid.* 131

personnes lambda jetées sous les feux des projecteurs. Effectivement, être un lanceur d'alerte veut aussi dire dévoiler son nom. Lorsque l'identité de la personne qui révèle des abus est connue du public, la crédibilité des méfaits «fuités» est renforcée. Cela facilite la véracité des faits et interpelle le public, qui peut alors juger de l'impartialité du lanceur d'alerte.³⁰¹ En parallèle, la publication d'informations dérobées force le lanceur d'alerte à faire face à ceux qui ont vu leurs activités révélées au grand jour sans leur permission.

Bien souvent, les lanceurs d'alerte voient un impact de leurs révélations sur leur vie privée, de façon extensive. En effet, tous les domaines sont touchés, que cela soit leur vie professionnelle, sociale ou médicale: «*Their careers, incomes, health, homes, and relationship are all likely to be negatively affected*».³⁰² Les conséquences négatives sur la vie des lanceurs d'alerte sont quasiment inévitables, puisqu'ils sont considérés comme des traîtres, surtout lorsque l'affaire touche l'État. Publier des documents afin d'informer le grand public des abus existants est un sacrifice professionnel et personnel. De plus, le Gouvernement ne prévoit aucune vraie protection pour les lanceurs d'alerte. Au contraire, le Président Obama essaie de dissuader d'autres personnes de dévoiler des informations classifiées comme l'a fait Edward Snowden. Ce dernier est actuellement accusé d'espionnage prévu par la loi *Espionage Act*, ce qui lui vaudrait plusieurs décennies, voire une vie, en prison. Pourtant, l'espionnage aurait été de dévoiler les informations aux ennemis des États-Unis, travailler pour un gouvernement étranger, ou vendre les informations contre une somme d'argent à un service de renseignement étranger.³⁰³

301 *Ibid.* 135

302 Rodney Smith. «Whistleblowers and suffering». *International handbook on whistleblowing research*. (Northampton, MA; Edward Elgar publishing limited, 2014): 230

303 Glenn Greenwald. *On the Espionage Act charges against Edward Snowden*. The Guardian. 22 juin 2013. En ligne
<https://www.theguardian.com/commentisfree/2013/jun/22/snowden-espionage-charges> Consulté le 08 août 2016

3.2.2 Edward Snowden

Edward Snowden est donc ce que l'on appelle un *whistleblower*, soit un lanceur d'alerte. Sa décision de déclassifier des documents révélant l'étendue de l'activité des programmes sur le public américain a déclenché plusieurs débats. Alors que certaines personnes le qualifient de héros, d'autres pensent qu'il a trahi son propre pays. Il y a alors deux clans: ceux qui sont scandalisés par ces programmes, et les autres qui font confiance à la NSA, qui clame sur son site que les Américains n'ont rien à craindre: «*If you have nothing to hide, you have nothing to fear*». ³⁰⁴ Pourtant, Snowden a beaucoup sacrifié pour pouvoir rendre publics les abus de la NSA. Les conséquences de ces révélations ont eu un impact sur sa vie privée, dont un exil à Hong Kong et à Moscou.

Ce dernier a été employé par la CIA en 2006 et envoyé l'année d'après à Genève, où il découvre l'espionnage de l'agence la NSA et de la CIA: «Ce que j'ai vu à Genève m'a vraiment désillusionné sur la manière dont mon Gouvernement fonctionne et sur son rôle sans le monde. [...] J'ai réalisé que je faisais partie de quelque chose qui faisait plus de mal que de bien». (Lefébure; 2014) ³⁰⁵ Puis, de 2009 à 2012, il est transféré à la NSA où l'intensité de l'espionnage de l'agence le pousse à agir. Il décide de contacter Glenn Greenwald, puis Laura Poitras. Il leur révèle le programme PRISM, les mensonges de la NSA envers le Congrès sur la nature de la surveillance domestique, ou encore des interceptions de communications secrètement placées sur les fibres optiques sous-marines reliant le globe. ³⁰⁶

³⁰⁴NSA. *Your Data*. s.d. En ligne.

<<https://nsa.gov/1.info/data/>> Consulté le 3 mai 2015

³⁰⁵Ope. *Cit.* 19

³⁰⁶Luke Harding. *How Edward Snowden went from loyal NSA contractor to whistleblower*. The Guardian. 1 février 2014. En ligne

<<https://www.theguardian.com/world/2014/feb/01/edward-snowden-intelligence-leak-nsa-contractor-extract>> Consulté le 10 août 2016

Il justifie alors ses actes par une crise de conscience, soucieux de montrer l'immoralité des actions des agences de renseignement, mais aussi entraîné par la déception à l'égard du nouveau Président Barack Obama, qui n'a pas tenu parole en continuant de dénoncer les abus de surveillance et renforcer la protection des lanceurs d'alerte une fois au pouvoir.³⁰⁷ D'après Antoine Lefébure, c'est au nom d'une sécurité nationale «sacro-sainte» que les agences s'octroient plus de pouvoir, pouvant alors dépasser les limites des valeurs morales ou du droit.³⁰⁸

Effectivement, Snowden déclassifie arbitrairement des informations secrètes sur les programmes de surveillance de la NSA de façon anonyme, afin de dévoiler au grand public les détails de cet espionnage de masse censé renforcer la sécurité nationale, une surveillance sans soupçons au préalable: «*suspicionless surveillance*».³⁰⁹ Après avoir infiltré et collecté illégalement environ 900 000 documents, Snowden part à Hong Kong afin de planifier «l'une des plus grosses fuites de l'histoire des services secrets américains».³¹⁰ Snowden informe les Américains que chaque appel, chaque achat, e-mail ou signal émis par la géolocalisation du GPS de leur téléphone portable est sauvegardé, soit une surveillance bien plus grande que la NSA n'aurait osé avouer. Ces révélations sont publiées avec la contribution du journaliste Glenn Greenwald de *The Guardian*, repris dans les médias américains et britanniques, ainsi que dans la presse d'autres pays, dévoilant une surveillance de masse affectant la majorité du globe. Il dévoile le programme PRISM, soit des informations collectées via les interfaces les plus utilisées par les internautes, telles que Google, Facebook, Yahoo ou Microsoft.³¹¹ Puis il dénonce l'application de la loi du *Patriot Act* de 2001, promulguée pour faire face à la nouvelle menace de l'islam radical et les attaques terroristes contre l'Occident. Cette dernière annule l'exigence de mandats dans la

307 Antoine Lefébure. *Ope. Cit.* 21

308 *Ibid.* 7

309 Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 316

310 Antoine Lefébure. *Ope. Cit.* 23

311 *Ibid.* 58

collecte de renseignements. D'après les révélations de Snowden, la législation du *Patriot Act* autorise la surveillance des Américains à l'intérieur du territoire avec la Section 215, permettant la sauvegarde des enregistrements de conversations téléphoniques, des historiques des cartes de crédit ou bien des locations de voitures ou de chambres d'hôtel, en passant par les archives commerciales.³¹²

Le lanceur d'alerte montre au monde que le Gouvernement américain obtient alors un pouvoir sans précédent sur ses citoyens, mais aussi sur les autres pays. La surveillance s'applique à une large majorité de la planète, soit plus de 193 pays, avec l'aide du GCHQ et les trois autres pays membres de l'alliance des *Five Eyes*.³¹³ Il révèle aussi la surveillance de trente-cinq politiciens européens, soit des alliés.³¹⁴ En 2013, Barack Obama affirme qu'il projette d'arrêter les écoutes des politiciens alliés, «pour tenter de calmer la colère des dirigeants du «monde occidental»».³¹⁵

Le lanceur d'alerte est à l'origine de l'une des plus grosses fuites de l'histoire de la NSA. Ses révélations ont été amplement relayées par les médias internationaux pendant plusieurs mois, captivant l'intérêt du public. En effet, d'après un sondage, 43% des personnes interrogées étaient au courant des programmes de surveillance de la NSA, puis 44% savaient vaguement de quoi il s'agissait, alors que seulement 5% n'avaient jamais entendu parler de l'espionnage du Gouvernement.³¹⁶ D'après les

312 Susan Landau. *Ope. Cit.* 56

313 Barton Gellman, Ellen Nakashima. *Court gave NSA broad leeway in surveillance, documents show*. Washington Post. 30 Juin 2014. En ligne.

<http://www.washingtonpost.com/world/national-security/court-gave-nsa-broad-leeway-in-surveillance-documents-show/2014/06/30/32b872ec-fae4-11e3-8176-f2c941cf35f1_story.html>

Consulté le 2 Mars 2015

314 James Ball. *NSA monitored calls of 35 world leaders after US official handed over contacts*. The Guardian. 25 Octobre 2013. En ligne.

<<http://www.theguardian.com/world/2013/oct/24/nsa-surveillance-world-leaders-calls>> Consulté le 2 mai 2015

315 Antoine Lefébure. *Ope. Cit.* 5

316 PEW Research Center. *Public Perceptions of Privacy and Security in the Post-Snowden Era*. 12 novembre 2014. En ligne

<<http://www.pewinternet.org/2014/11/12/public-privacy-perceptions/>> Consulté le 10 août 2016

sondages du *PEW Research Center*, plus de 61% pensent qu'il est inacceptable d'espionner les communications de citoyens américains.³¹⁷ Les révélations de Snowden ont eu un impact sur les Américains qui sont inquiets de la manière dont leurs informations sont utilisées, mais seulement une minorité a changé son comportement sur Internet.³¹⁸ Pourtant, d'après un sondage du *Pew Research Center*, une grande majorité d'Américains est contre l'idée d'abandonner ses libertés et sa vie privée pour plus de protection contre les menaces terroristes.³¹⁹

Par conséquent, Snowden est devenu le lanceur d'alerte le plus célèbre de l'histoire, mais aussi celui dont les actions ont été les plus marquantes et médiatisées. C'est grâce à la médiatisation de Laura Poitras et de Glenn Greenwald qu'Edward Snowden a pu dévoiler les abus de la NSA au public, dont les droits fondamentaux ont clairement été bafoués. Le lanceur d'alerte cherche à donner aux citoyens le moyen de s'exprimer sur les conséquences de plus de sécurité pour moins de vie privée, tout en citant Benjamin Franklin: «*Those who surrender freedom for security will not have, nor do they deserve, either one.*»³²⁰ Selon Snowden, il serait plus judicieux, mais aussi plus démocratique d'adopter une surveillance sélective, afin de préserver les libertés fondamentales des citoyens, plutôt que de céder à la paranoïa et d'appliquer une surveillance de masse peu légitime.³²¹

317PEW Research Center. *Global Opinion on US surveillance: United States*. 14 Juillet 2014. En ligne.

<<http://www.pewglobal.org/2014/07/14/nsa-opinion/country/united-states/>> Consulté le 16 mai 2015

318PEW Research Center. *Americans' Privacy Strategies Post-Snowden*. 16 Mars 2015. En ligne

<<http://www.pewinternet.org/2015/03/16/americans-privacy-strategies-post-snowden/>> Consulté le 16 mai 2015

319PEW Research Center. *Most young Americans say Snowden has served the public interest*. 22 janvier 2014. En ligne.

<<http://www.pewresearch.org/fact-tank/2014/01/22/most-young-americans-say-snowden-has-served-the-public-interest/>> Consulté le 10 août 2016

320Ewen McAskill. *Edward Snowden: How the spy story of the age leaked out*. The Guardian. 12 juin 2013. En ligne

<<https://www.theguardian.com/world/2013/jun/11/edward-snowden-nsa-whistleblower-profile>> Consulté le 10 août 2016

321Jean-Claude Cousseran, Philippe Hayez. *Ope. Cit.* 92

Les révélations du lanceur d'alerte ont alors eu des répercussions positives puisque la section 215 de la loi *USA Patriot Act* a été abrogée et remplacée par l'*USA Freedom Act*, soit le contrôle par mandats des métadonnées partagées entre les multinationales de télécommunications et l'agence de la NSA. Puis, les stockages de données se feront chez les opérateurs, et non plus à l'agence de la NSA.³²² Une victoire pour le lanceur d'alerte, qui a réussi à démontrer qu'il y avait clairement des abus de la part de la NSA, qui empiétait sur les droits fondamentaux des Américains. Les conséquences des révélations de Snowden ont été des pétitions de citoyens, des manifestations, des incidents diplomatiques et autres enchaînements d'événements, au point qu'un ancien officier du renseignement affirme: «Sur une échelle de dégâts de un à dix, nous sommes à douze»³²³ Alors que l'agence de la NSA intervenait puissamment en toute confidentialité, Edward Snowden a rendu vulnérables les actions très coûteuses de l'agence en les rendant publiques et en dénonçant leur illégitimité. Pour cela, il a lui aussi payé un prix: celui de sacrifier sa vie personnelle et un futur prometteur. Ce dernier est désormais un criminel pour avoir fragilisé les agences qui préservent la sécurité nationale.³²⁴ Effectivement, Edward Snowden risque de passer sa vie en prison s'il décide de retourner aux États-Unis. Il est accusé d'avoir violé la loi *Espionage Act* par la communication non autorisée de documents classifiés et pour le vol de documents gouvernementaux.³²⁵

322 Martin Untersinger. *Deux ans après ses révélations, les premières victoires d'Edward Snowden*. Le Monde. 2 juin 2015. En ligne
 <http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/06/02/deux-ans-apres-ses-revelations-les-premieres-victoires-d-edward-snowden_4645293_4408996.html> Consulté le 10 août 2016

323 Antoine Lefébure. *Ope. Cit.* 6

324 *Ibid.* 187

325 New York Times. *Edward Snowden, Whistle-blower*. 1 janvier 2014. En ligne
 <<http://www.nytimes.com/2014/01/02/opinion/edward-snowden-whistle-blower.html>> Consulté le 10 août 2016.

3.2.3 Binney, Kiriakou, Manning

Les lanceurs d'alerte contre la NSA

William Binney, ancien cryptomathématicien à la NSA pendant plus de 30 ans, a démissionné de l'agence le 31 octobre 2001 à cause de la tournure que les programmes de surveillance prenaient. Il explique que les mesures adoptées après les attentats du 11 septembre ont complètement mis de côté toute protection de la vie privée des Américains: «*After 9/11, all the wraps came off for the NSA*»³²⁶ Bien avant Edward Snowden, il est le premier à être qualifié de *whistleblower*, dénonçant les changements de directives qui suivirent les attentats du 11 septembre 2001. Ce dernier avait créé un programme *ThinThreads*, afin de suivre les mouvements des ennemis des États-Unis en dehors du territoire américain. Cependant, certaines de ses propres procédures furent utilisées après les attentats du 11 septembre 2001 dans un nouveau programme appliquant la surveillance de masse, qu'elle soit domestique ou à l'étranger, ce qui le poussa à démissionner de la NSA et à agir contre elle.³²⁷ Parce que les journalistes Risen et Lichtblau, du *New York Times*, dévoilent la surveillance de masse sans mandat en 2005, Binney voit, en 2007, le FBI débarquer chez lui et le menacer d'une arme, tout en saisissant un ordinateur, des disques et des dossiers professionnels et personnels.³²⁸ Depuis, il est très présent dans les médias pour contrer des activités qu'il juge abusives, et soutient Edward Snowden. Il a à plusieurs reprises révélé des informations cruciales pour influencer un débat. Par exemple, dans le reportage *Citizenfour*, il explique à la journaliste Laura Poitras les bases du programme

326 Amy Goodman, Denis Moynihan. *The Silenced Majority: Stories of Uprisings, Occupations, Resistance, and Hope*. (Chicago: Haymarket Books, 2012): 199

327 Jane Mayer. *The secret sharer*. *The New Yorker*. 23 mai 2011. En ligne.

<<http://www.newyorker.com/magazine/2011/05/23/the-secret-sharer>> Consulté le 10 août 2016

328 Charlie Savage. *Leak Inquiries Show How Wide a Net U.S. Cast*. *New York Times*. 23 mai 2013. En ligne

<http://www.nytimes.com/2013/05/26/us/leaks-inquiries-show-how-wide-a-net-is-cast.html?_r=0> Consulté le 10 août 2016

Stellarwind et comment la vie privée de chaque Américain est connue par l'agence. Dans un autre article, il explique que, lors de la Guerre froide, les consignes étaient claires et précises: aucun espionnage sur les Américains n'est toléré avec la Directive 18 de *United States Signals Intelligence*.³²⁹ Pourtant, des faits prouvent que la NSA espionne les Américains, en donnant l'exemple de conversations entre militaires déployés en Irak, journalistes ou employés d'organisations non gouvernementales et leurs familles aux États-Unis qui ont été retranscrites d'après les témoignages d'Adrienne Kinne et de David Murfee Faulk. D'après Kinne, les agents avaient la possibilité de bloquer certains numéros, afin de ne pas espionner les citoyens des États-Unis, puisque cela ne fait pas partie du rôle de la NSA. Pourtant, il leur a été demandé de continuer d'écouter ces conversations privées entre deux Américains pour la simple raison de leur localisation. En étant sur place, il y avait une chance que l'une de ces personnes dévoile des détails utiles pour la NSA, comme la présence d'armes nucléaires dans le monde ou la localisation de terroristes, ou bien la possibilité que l'un des téléphones portables se retrouve dans les mains d'un terroriste dévoilant des informations stratégiques sur les prochaines attaques prévues par Al Qaïda.³³⁰ Ces personnes de nationalité américaine, et n'ayant aucun lien avec une quelconque activité terroriste, étaient tout de même sur écoute, avec comme justificatif de la NSA: au cas où. Des agents étaient employés pour espionner illégalement des Américains lambda, démontrant que la *Directive 18*, autrefois appliquée, a été remplacée par des décisions arbitraires. Le témoignage d'Adrienne Kinne est renforcé par celui de David Murfee Faulk: spécialisé dans la cryptologie des appels irakiens provenant de Bagdad, il reçoit l'ordre de retranscrire tout appel, que ce soit des Américains ou non. D'après lui, les employés de la NSA subissent une certaine pression, afin d'obéir aux ordres des supérieurs, qui auraient assuré que ce

329William Binney. «The Danger of Success» dans *Mathematicians Discuss the Snowden Revelations*.

Notice of the American Mathematical Society, 61, No 8 (2014): 902

330James Bamford. *Ope. Cit.* 131

changement de pratiques était effectué de manière légitime.³³¹ En effet, Tom Drake, lui aussi lanceur d'alerte avant les révélations de Snowden, rejoint ce point de vue d'intimidation de la NSA. Parce que la sécurité nationale est une priorité pour le Gouvernement, les personnes qui décident d'informer le public, et, par conséquent, les autres pays des programmes de surveillance développés par les États-Unis rendent l'État américain plus vulnérable. Tom Drake, l'un des premiers lanceurs d'alerte et aussi ancien employé à la NSA, a échappé à plus de 35 ans de prison pour espionnage pour avoir emporté des documents classifiés à son lieu d'habitation, pour divulguer des informations. Drake se défend: il voulait démontrer les abus des programmes de surveillance et en faire prendre conscience au public américain, qui est la première victime de cet espionnage. Il communique au *New York Times* des programmes qui permettent à la NSA d'écouter les conversations des Américains sans mandat.³³² Le Département de la Justice le prend comme exemple, afin de dissuader d'autres employés de se comporter de la sorte, et Drake écope de 240 heures de services communautaires, ainsi qu'une année de sursis.³³³ Malgré tout, il clame n'avoir fait que son devoir, donnant l'impression d'un sentiment d'injustice: «*I paid a very high price as a public servant for choosing my conscience over my career and blowing the whistle on government wrongdoing*».³³⁴

Les méthodes de la CIA

John Kiriakou a travaillé à la CIA et aurait même participé à la capture et à l'interrogatoire du premier suspect d'Al Qaïda au printemps 2002. Cependant, il décide de démissionner et de révéler les conditions de détention des détenus, ainsi que les techniques d'interrogatoire bien plus dures que la CIA ne le laisse entendre. Il

³³¹*Ibid.* 133

³³²Robert G. Vaughn. *The Successes and Failures of Whistleblower Laws*. (Northampton, MA: Edward Elgar Publishing Limited, 2012): 315

³³³*Ibid.* 316

³³⁴*Ibid.* 316

est le premier employé de la CIA à parler de ce nouveau mode de détention. Le *Washington Post* divulgue ses confidences en décembre 2007, dévoilant qu'Abu Zubaydah a été sujet à la simulation de noyade pendant l'été 2002. Ce dernier aurait été un haut responsable du groupe Al Qaïda, s'occupant notamment de la logistique, mais aussi de l'organisation des caches en Afghanistan et au Pakistan.³³⁵

Kiriakou ne fait pas partie des gens présents lors de l'opération du *waterboarding*, mais il fut mis au courant que le détenu avait tenu environ 35 secondes avant de coopérer, révélant la pratique efficace. Cependant, il s'interroge sur la moralité de ces techniques d'interrogatoire. Elles ont été nécessaires dans certains cas, mais il affirme qu'elles ont assez duré puisqu'elles sont bel et bien une torture.³³⁶ En effet, Abu Zabaydah a été la première proie de ces nouvelles méthodes interrogatoires, ayant été victime non pas d'une simulation de noyade, mais de 83 simulations de noyade pour un seul homme qui semblait coopérer, d'après les dires de Kiriakou.³³⁷ Jay Bybee contredit l'ancien employé de la CIA en expliquant qu'au contraire, Zubaydah résiste et refuse de collaborer. Puisque ce dernier possédait des informations sur des projets d'attaques contre les États-Unis, les agents ont été dans l'obligation de «pousser les interrogatoires jusqu'à une phase accrue».³³⁸ Cependant, en 2009, le lanceur d'alerte publie un livre où il remet en question l'efficacité de ces techniques lorsqu'il admet dans son livre *The Reluctant Spy: My secret life in the CIA's war on terror* qu'il n'était pas présent lors de la simulation de noyade de Zubaydah, doutant de la rapidité avec laquelle le détenu se serait plié aux exigences des agents: «*I relied on what I heard and read inside the agency at the time*».³³⁹ Parce que Zubaydah a été mis à l'épreuve

335 *Ibid.* 17

336 Joby Warrick, Dan Eggen. *Waterboarding Recounted*. Washington Post. 11 Décembre 2007. En ligne

<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/12/10/AR2007121002091_3.html?sid=ST2007121100844> Consulté le 20 Août 2015

337 Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 28

338 *Ibid.* 32

339 John Kiriakou. *The Reluctant Spy: My secret life in the CIA's war on terror*. (New York: Random House, 2009): 191

de la simulation de noyade plus de 80 fois, l'efficacité de cette technique peut être remise en doute au vu de la multitude de fois où elle fut utilisée. Kirakou fait alors le tour des médias pour lutter contre ces méthodes d'interrogatoire et revenir à un sens moral plus convenable: «*we're Americans and we're better than this.*»³⁴⁰ Cependant, en voulant lutter contre ces techniques controversées, il admet, par la même occasion que le *waterboarding* est utilisé à grande ampleur. D'ailleurs, Kiriakou est condamné à 30 mois de prison fermes, devenant le premier agent de la CIA à être emprisonné pour avoir divulgué des dossiers confidentiels du Gouvernement.³⁴¹ Comparé à Snowden, Kiriakou n'a dévoilé que très peu d'informations, si ce n'est émettre un doute sur la moralité des techniques d'interrogatoire dites «améliorées», et plus précisément celle du *waterboarding*.

La CIA enregistre ces interrogatoires, qu'elle a elle-même effacés contre l'accord de la Cour fédérale. Les révélations de Kiriakou poussent le journaliste Mark Mazzetti à enquêter plus, jusqu'à ce qu'il dévoile dans le *New York Times* que la CIA possédait des vidéos montrant le déroulement des interrogatoires. Dans ces fichiers vidéo, les nouvelles méthodes étaient appliquées à des membres du groupe Al Qaïda, dont l'une était de Zubaydah. Ces vidéos auraient pu soutenir les faits dévoilés par Kiriakou. Cependant, Hayden avance le fait qu'elles auraient été effacées, afin de protéger les membres de l'agence, alors que d'autres avancent la possibilité que cette destruction de preuves était un moyen de camoufler des pratiques illégales, pouvant prendre la définition de torture.³⁴² En effet, d'après Tom Manilowski, qui est à la tête de *Human Rights Watch*, d'autres documents de la CIA peuvent identifier les personnes ayant

340Jane Mayer. *The dark side*. (New York: Anchor books, 2009): 179

341Lilly Chappa. «Obama Administration Plugs Up Leaks.» *News Media & the Law*. 37, issue 1. (2013). 17

342Mark Mazzatti. *CIA destroyed 2 tapes showing interrogations*. New York Times. 7 Décembre 2007. En ligne <www.nytimes.com/2007/12/07/washington/07intel.html?pagewanted=all> Consulté le 24 Août 2015

participé aux interrogatoires, rendant l'excuse d'Hayden sur la sécurité des agents peu crédible:

*Millions of documents in CIA archives, if leaked, would identify CIA Officers. The only difference here is that these tapes portray potentially criminal activity. They must have understood that if people saw these tapes, they would consider them to show acts of torture, which is a felony offense.*³⁴³

A contrario, le Président Bush nie en bloc, et affirme que ces techniques d'interrogatoire dites «améliorées» ne sont pas de la torture à proprement dit: «*I have never ordered torture. I will never order torture. The values of this country are such that torture is not a part of our soul and our being*»³⁴⁴

Pourtant, les personnes ayant appliqué ces tortures aux individus détenus par la CIA n'ont jamais été envoyées en prison pour cela. En revanche, Kiriakou qui n'a jamais torturé un prisonnier, mais a seulement lancé l'alerte, a été emprisonné pour avoir violé l'*Espionage Act* en médiatisant des informations gouvernementales confidentielles alors qu'elles sont minimes.³⁴⁵ Encore une fois, le Gouvernement cherche à faire taire ceux qui pourraient dévoiler l'immoralité des décisions prises après les attentats du 11 septembre 2001.

Une intimidation qui n'arrête pas Chelsea Manning (alors connu comme Bradley Manning avant de se déclarer comme personne trans), ancien soldat de l'*US Army* où il était spécialiste en renseignement. Cette dernière dévoile, en 2010, plus de 720 000 documents militaires confidentiels au site *Wikileaks* de Julien Assange. Condamnée à

³⁴³*ibid.*

³⁴⁴James Risen. *State of War: The secret history of the CIA and Bush administration*. (New York: Free Press, 2006):24

³⁴⁵Peter Van Buren. *The persecution of John Kiriakou*. Huffington Post. 11 septembre 2011. En ligne. <http://www.huffingtonpost.com/peter-van-buren/john-kiriakou-torture_b_1873965.html>
Consulté le 10 août 2016

plus de 35 ans de prison à la suite des publications de documents classifiés comme secrets d'État, elle est qualifiée de «traître», ainsi que de coupable de crime contre l'État selon la loi de l'*Espionage Act*. En effet, la plupart des documents qu'elle a envoyés au site d'Assange concernent des informations classifiées de l'armée américaine ou du corps diplomatique.³⁴⁶ Ces derniers prennent principalement lieu en Afghanistan et en Irak, afin de démontrer les abus dans les tactiques militaires américaines ou les cibles choisies. Cependant, elle partage aussi plus de 700 documents sur les conditions de détention des prisonniers du *Black Site* cubain. La plupart des fichiers confirmaient que la présence des détenus était litigieuse, mais aussi l'absence de compte rendu lors d'abus sur les prisonniers. Il est aussi révélé que lorsqu'un pays critique les activités de la CIA dans les *Black sites* comme étant en violation du droit international, l'État américain demande que le pays ignore ou excuse l'affaire.³⁴⁷

Si Manning est allée vers la plateforme *Wikileaks* et non vers un journaliste, c'est pour la publication de documents bruts que met en place le site, mais aussi pour conserver son anonymat.³⁴⁸ Cependant, elle fera l'erreur de se confier au hacker Adrian Lamo, qui la dénonce, menant à son arrestation.³⁴⁹

Ces révélations sur les conditions de détention et d'interrogatoire ont dévoilé un pays au comportement vindicatif. L'immoralité et l'illégalité de ces actions donnent une image négative au pays. Obama a dernièrement clairement démontré sa volonté de fermer Guantánamo en accélérant les libérations, mais il reste encore 61 détenus

³⁴⁶Denver Nicks. *Bradley Manning, Wikileaks, and the biggest exposure of official secrets in America*. (Chicago: Chicago Review Press, 2012): 6

³⁴⁷Matt Sledge. *Bradley Manning uncovered US torture, abuse, soldiers laughing as they killed innocent civilians*. Huffington Post. 21 août 2013. En ligne <http://www.huffingtonpost.com/2013/08/21/bradley-manning-leaks_n_3788126.html> Consulté le 17 août 2016

³⁴⁸David Leigh, Luke Harding. *Wikileaks, inside Julian Assange's war on secrecy*. (New York: Public affairs, 2011): 31

³⁴⁹*Ibid.* 88

contre 262 à son arrivée à la Maison-Blanche.³⁵⁰

3.3 L'ACLU et l'EFF: le renfort

3.3.1 American civil liberties union

NSA

L'ACLU (*American Civil Liberties Union*) est un acteur important dans la composition de la quatrième branche. Alors que les lanceurs d'alerte dévoilent des informations aux journalistes ayant le pouvoir de médiatiser une affaire, l'association est non seulement une source, mais aussi un renfort. Bien souvent, les membres obtiennent leurs informations par les moyens que le Gouvernement leur laisse: soit les *Freedom Information requests* qui sont des demandes autorisant la population à avoir accès aux informations détenues par le Gouvernement, grâce à la loi *Freedom of Information Act*, ou alors des actions juridiques.³⁵¹ Grâce à cela, l'ACLU est devenue une alliée essentielle des médias, la plaçant comme première source sur les questions de libertés fondamentales des citoyens américains.³⁵² Elle a été très présente lorsque la NSA est allée au-delà de ses compétences, en demandant que ses activités soient ramenées dans les limites de la législation. Pour cela, l'ACLU s'engage dans un procès contre le nouveau chapitre de la loi FISA de 1978, qui autorise, en 2008, avec la section 702, la collection d'informations sur n'importe quelle personne, puisque la NSA n'a pas à identifier les communicants. Le procès *Amnesty vs Clapper* est

350Le Monde. *Guantánamo: le plus important transfert de prisonniers de l'ère d'Obama*. 16 août 2016. En ligne

<http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2016/08/16/etats-unis-quinze-detenus-de-guantanamo-transferes-aux-emirats_4983143_3222.html> Consulté le 17 août 2016

351US Department of State. *About FOIA and Other Information Access Programs*. En ligne <<http://foia.state.gov/Learn/>> Consulté le 2 Janvier 2015

352Nina Therese Kasniunas. «The gatekeeping power of the media illustrated in its coverage of civil rights and liberties». *Media powers, media politics*. (Plymouth, UK: Rowman & Littlefield publishers, 2008): 106

l'alliance d'*Amnesty International USA* et de l'ACLU pour dénoncer les écoutes touchant les Américains sur le territoire US, dont les conversations arriveraient par erreur dans le système de la NSA, mais qui, pourtant, ne seraient pas effacées. Cependant, l'affaire a été classée sans suite, puisque les plaignants n'avaient pas de preuves concrètes que leurs conversations étaient sur écoute.³⁵³ L'issue de ce procès serait l'une des raisons pour lesquelles Snowden aurait décidé de publier les abus de la NSA.³⁵⁴

Après les révélations de Snowden, l'ACLU renforce ses arguments. Le 11 juin, elle s'engage dans un nouveau procès, *ACLU vs Clapper*, afin de déclarer les surveillances de masses révélées par Snowden comme anticonstitutionnelles. Le résultat mène à la décision du juge Gérard Lynch de New York, de rendre les collections d'informations de masse de la NSA illégitimes et non autorisées par la section 215:

*[Section] 215 does not permit an investigative demand for any information relevant to fighting the war on terror, or anything relevant to whatever the government might want to know. It permits demands for documents 'relevant to an authorized investigation.'*³⁵⁵

C'est une grande victoire pour l'ACLU. Or, cette décision a eu lieu seulement grâce aux révélations de Snowden. Sans les sources dévoilées par ce dernier, l'ACLU n'aurait jamais pu répéter, ou alors aurait pris plus de temps, pour contrer les abus de la NSA. Les procès à répétition sont un moyen de pression sur la NSA, mais aussi une façon de rappeler au public l'existence de ces programmes de surveillance.

353 ACLU. *Amnesty v Clapper – Challenge to FISA Amendment Act*. 15 Février 2015. En ligne <<https://www.aclu.org/cases/amnesty-v-clapper-challenge-fisa-amendments-act?redirect=national-security/amnesty-et-al-v-clapper>> Consulté le 16 mai 2015

354 David Ulin. *The ACLU sues the NSA over mass internet 'upstream' surveillance*. Los Angeles Times. 10 mars 2015. En ligne <<http://www.latimes.com/books/jacketcopy/la-et-jc-the-aclu-pen-nsa-surveillance-20150310-story.html>> Consulté le 19 août 2016

355 David Graham. *Does the PATRIOT Act allow bulk surveillance?* The Atlantic. 7 mai 2015. En ligne <<http://www.theatlantic.com/politics/archive/2015/05/does-the-patriot-act-allow-bulk-surveillance/392651/>> Consulté le 19 août 2016

CIA

À propos des abus de la CIA, l'ACLU cherche dès 2003 à responsabiliser la CIA des conditions de détention qu'elle a fait subir aux prisonniers dans les *Black sites*, mais aussi les interrogatoires dont le déroulement s'apparente à la définition de la torture, en déclassifiant des documents à travers le FOIA, puis le procès *ACLU vs Department of Defense*. En effet, le témoignage d'anciens détenus et la mort de prisonniers pendant leur détention par la CIA ont éveillé les soupçons de l'association.³⁵⁶ La première demande de l'ACLU, formulée le 7 octobre 2003, fut refusée par le Département de la Défense le 30 octobre 2003, avançant l'argument que l'association n'éprouvait pas un besoin urgent («*compelling need*»), qui est décrit comme une menace de vie ou de mort sur un individu ou le besoin d'informer la population des activités gouvernementales dans l'intérêt général du public, soit une information jugée comme «*breaking news*».³⁵⁷ L'année d'après, le même scénario se répète: l'ACLU fait une demande de déclassification de documents concernant les conditions de détention dans les prisons secrètes, tout en prouvant que la documentation peut être jugée comme importante, en citant plusieurs articles de journaux ayant eu recours à des fuites d'informations. Encore une fois, l'association se voit refuser l'accès pour la même raison. C'est alors qu'elle décide de faire appel à la justice, afin d'obtenir les documents grâce au FOIA. Le juge ordonne la déclassification de documents, donnant à l'ACLU le pouvoir de mettre en place des moyens pouvant faire pression sur l'administration, afin de stopper ces méthodes d'interrogatoire, mais aussi forcer la CIA à prendre la responsabilité de ses actions: «*Accountability is a hallmark of the American democratic tradition but US intelligence agencies appear to have escaped serious supervision by the US Congress, the Courts, and even the executive branch*».³⁵⁸ En effet, la CIA a pris une

³⁵⁶ACLU. *Senate torture report and CIA reply – FOIA*. 29 Octobre 2014. En ligne

<<https://www.aclu.org/cases/senate-torture-report-and-cia-reply-foia>> Consulté le 27 Août 2015

³⁵⁷Courrier par H. J. McIntyre, Department of Defense. 30 Octobre 2003

³⁵⁸Michael Turner. *Ope. Cit.* 47

certaine part d'indépendance lorsqu'elle décide d'agir seule sans le Président ou de changer quelque peu la vérité. La Maison-Blanche n'a pas reçu de rapports détaillés sur ce qui se passait réellement dans les *Black Sites*, soit les pratiques utilisées sur les détenus par les agents, mais la CIA a aussi exagéré l'efficacité des nouvelles techniques d'interrogatoire ou n'a pas communiqué la localisation de ses prisons secrètes.³⁵⁹ Pendant tout ce temps, l'agence a profité d'une période de liberté, une carte blanche acquise par la confiance de l'exécutif, abusant de techniques peu humaines, qui peuvent être qualifiées de tortures physiques et mentales, tout en étant peu efficaces étant donné l'état de vulnérabilité du détenu, comme l'indique Jean-Pierre Perrin:

Leur arme réelle était cet interrogatoire sans pitié qui se poursuivait sans arrêt heure après heure, qui le prenait en défaut, lui tendait des pièges, dénaturait tout ce qu'il disait, le convainquait à chaque pas de mensonge et de contradiction, jusqu'à ce qu'il se mît à pleurer, autant de honte que de fatigue nerveuse.³⁶⁰

Elizabeth Loftus argumente que lorsque ces méthodes d'interrogatoire vont trop loin dans la sensibilisation du prisonnier, cela engendre des distorsions de mémoire, de fausses confessions, ou bien même une intention des captifs à volontairement tromper les interrogateurs par de fausses confessions.³⁶¹ Puis, elle pointe du doigt le fait que bien souvent ceux qui définissent quel acte est une torture ou une simple technique d'interrogatoire ne seront jamais confrontés à l'expérience de la douleur de ces tactiques approuvées.³⁶²

C'est l'une des raisons pour laquelle l'ACLU se concentre alors sur ces traitements de détenus et les décisions prises par l'administration Bush, pouvant être contraires aux

³⁵⁹Peter Baker. *Bush team approved CIA tactics, but was kept in dark on details, report said*. New York Times. 9 Décembre 2014. En ligne.

<http://www.nytimes.com/2014/12/10/world/cia-kept-bush-ill-informed-on-interrogation-tactics-torture-report-says.html?_r=1> Consulté le 28 Août 2015

³⁶⁰Jean-Pierre Perrin, Olivier Frébourg. *Ope. Cit.* 10

³⁶¹Elizabeth Loftus. *Ope. Cit.* 533

³⁶²*Ibid.* 539

valeurs américaines et démocratiques. L'absence de procès pour les détenus et de raison valable à leur emprisonnement, violant les principes de l'*Habeas Corpus*, ou encore que les individus ne soient pas traités comme le stipule la Convention de Genève démontraient déjà des abus de l'exécutif.³⁶³ Leurs révélations et leurs blâmes sont un moyen de remettre en question l'abus de pouvoir du Président et d'éveiller les esprits.

L'ACLU agit pour informer le public, jouant un rôle semblable à celui des *whistleblowers*, tout en ayant les pouvoirs juridiques de faire des procès contre les abus des services de renseignement. Les membres de l'association deviennent des acteurs importants dans la communication entre le public, les politiciens et les institutions, grâce à leurs interventions actives, forçant les gouvernants à rendre des comptes aux citoyens américains.

3.3.2 *Electronic frontier foundation*

EFF (*Electronic Frontier Foundation*) est une organisation californienne créée en 1990, prônant la liberté d'expression, le respect de la vie privée et la sécurité sur Internet.

Certes moins populaire que l'ACLU, elle fut un acteur dans la défense des Américains contre une surveillance abusive de la NSA et d'autres services de renseignement. Elle s'engage, elle aussi, dans des procès *amicus curiae*, afin de défendre les victimes de ces surveillances de masse des communications. Par exemple, l'EFF a entamé en 2008, un procès *Jewel vs NSA* en représentant les clients de la compagnie de télécommunications AT&T, afin de stopper l'implication de personnes lambda dans

³⁶³ACLU. *10 years later: our first step toward torture*. 7 Février 2012. En ligne

<<https://www.aclu.org/blog/10-years-later-our-first-step-toward-torture>> Consulté le 28 Août 2015

les programmes d'espionnage, qui n'ont aucun lien avec les activités terroristes, mais qui pourtant subissent une intrusion dans leurs vies. Tout débute en 2006, quand un ancien technicien de l'entreprise AT&T, Mark Klein, dévoile la présence de la NSA dans les locaux de San Francisco depuis 2003, afin d'espionner les communications partagées dans le monde, incluant celles entre Américains.³⁶⁴ Après avoir porté plainte, le procès est annulé en 2010 par le Juge Vaughn Walker, qui pense que les programmes de surveillance sont une affaire publique et non personnelle, mais aussi que l'organisation EFF manquait de preuves que l'intimité des plaignants avait été violée.³⁶⁵ L'affaire est relancée lors des révélations de Snowden. Cependant, l'administration s'en sort en avançant l'argument que le Gouvernement ne peut communiquer des informations lorsqu'il s'agit de dévoiler des affaires d'État, ce qui pourrait nuire à la sécurité nationale des États-Unis: «*no one could sue the administration for acting unconstitutionally unless the administration decided that it wanted to be sued*».³⁶⁶ La justice est alors du côté du secret d'État.

Toutefois, l'association est efficace dans les procès où les droits fondamentaux sont menacés sur la toile. L'association se bat pour une utilisation libre d'Internet, tout en protégeant la vie privée des internautes. Lorsqu'elle prend des mesures juridiques, elle se révèle efficace à 76%.³⁶⁷ L'échec du procès *Jewel vs NSA* montre que les actions du Gouvernement sont, hélas, bien souvent intouchables et seuls les lanceurs d'alerte peuvent vraiment apporter des sources à ces plaintes, comme l'a fait Edward Snowden. Quand bien même l'EFF s'associe à l'ACLU, dans le procès *Smith vs Obama* représentant une infirmière contre les surveillances de l'agence, le juge annule la procédure. Ce dernier partage les mêmes inquiétudes sur le non-respect de la vie

364 Elliot D. Cohen. *Mass Surveillance and State Control: The Total Information Awareness Project*. (New York: Palgrave Macmillan, 2010): 40

365 Susan N. Herman. *Taking Liberties: The War on Terror and the Erosion of American Democracy*. (New York: Oxford University Press, 2011): 180

366 *Ibid.* 180

367 Johnny Nhan; Bruce Carroll. «The Offline Defense of the Internet: An Examination of the Electronic Frontier Foundation» *SMU science and technology law review*. 15, no 3. (2012): 399

privée par la NSA, mais affirme que la décision de la Cour suprême dans le procès *Smith vs Maryland* l'empêche d'agir.³⁶⁸ En effet, en 1979, la doctrine du *Third Party* affirme que les informations partagées par les internautes ne sont plus privées une fois exposées aux autres.

L'EFF continue de se battre contre les surveillances et opte pour un autre moyen, celui d'informer les internautes des entreprises prenant le plus d'action pour protéger leurs informations. C'est alors un moyen d'exercer une certaine pression sur les entreprises, de renforcer la protection des données, ainsi que de rassurer leurs utilisateurs par des «rapports de transparence».³⁶⁹

Avec l'ACLU, l'EFF est le principal adversaire de la NSA et de ses surveillances.

3.3.3 Wikileaks

Wikileaks est une organisation créée en 2006 par Julian Assange, voulant être une source sûre pour dévoiler des abus de façon anonyme et touchant tous les pays.³⁷⁰

Le site est connu en 2007, avec les révélations de corruption de l'ancien Président du Kenya, ce qui valut à Assange un prix de la part d'*Amnesty*, l'organisation de défense des droits de l'homme.³⁷¹ C'est en 2010, à travers les révélations du militaire Chelsea Manning, que le site devient vraiment connu du grand public. La médiatisation de cette fuite est stratégique. Cinq grands journaux de cinq pays occidentaux sont choisis pour avoir accès aux informations: le *New York Times*, Le Monde, *The Guardian*, *Der*

368EFF. *Smith v. Obama*. s.d. En ligne

<<https://www.eff.org/cases/smith-v-obama>> Consulté le 19 août 2016

369Florian Reynaud. *Le palmarès de l'EFF des services qui protègent vos données personnelles du gouvernement*. Le Monde. 18 juin 2015. En ligne.

<http://www.lemonde.fr/pixels/article/2015/06/18/le-palmares-de-l-eff-des-services-qui-protègent-vos-donnees-personnelles-du-gouvernement_4657381_4408996.html> Consulté le 20 août 2016

370David Leigh, Luke Harding. *Ope. Cit.* 57

371Ibid. 58

Spiegel et *El País*.³⁷² Wikileaks devient alors le médiateur entre les médias et les sources des fuites. Il est un moyen pour les lanceurs d'alerte de publier les abus qu'ils souhaitent dévoiler au public. La plateforme permet à ces derniers de garder leur anonymat, puisque le site posséderait 800 sources occasionnelles grâce à une technologie de cryptologie: «Julian Assange affirme que l'équipe de Wikileaks a "rarement connaissance de l'identité des sources. Si nous les découvrons, nous les détruisons le plus tôt possible"». ³⁷³ Toute information peut alors être publiée par n'importe qui. Toutefois, les lanceurs d'alerte ont besoin d'être guidés pour révéler des informations controversées. La relation entre les médias et les sources est importante dans le contrôle du flux d'informations sortantes, afin de respecter les règles déontologiques, qui sont principalement de sauvegarder la sécurité des agents des services de renseignement ayant participé à ces abus. Tandis que Greenwald et Snowden ont sélectionné les documents livrés au public, Julien Assange publie la totalité des documents qui lui ont été fournis. Les documents sont sans filtres, bruts, sans analyse, ni explication ni de contextualisation. ³⁷⁴ Ce sont alors les journalistes qui ont enquêté sur ces dossiers pour les rendre accessibles au public.

Cependant, toute révélation sur le site n'est pas un scandale. À force de trop publier, de trop dévoiler, les informations se perdent et finissent par passer inaperçues dans les médias et, par conséquent, dans le public aussi. ³⁷⁵ Sans un travail de fond, une association non-gouvernementale peut alors devenir presque inutile, et ne participe pas au rôle de quatrième branche du système politique américain.

Néanmoins, Julian Assange a été d'une aide précieuse dans l'affaire de Snowden. Il conseille au lanceur d'alerte de demander l'asile non pas dans un pays latin où sa

372 Yves Buchet de Neuilly. *Ope. Cit.* 140

373 Marie Herbet. *Wikileaks, une machine à scoops efficace mais opaque*. Le figaro. 26 juillet 2010.

En ligne.

<<http://www.lefigaro.fr/international/2010/07/26/01003-20100726ARTFIG00516-wikileaks-une-machine-a-scoops-efficace-mais-opaque.php>> Consulté le 16 août 2016

374 Yves Buchet de Neuilly. *Ope. Cit.* 146

375 David Leigh, Luke Harding. *Ope. Cit.* 61

sécurité pourrait être en danger, mais plutôt en Russie. D'après Assange, l'influence de la CIA n'est pas grande en Russie. L'un des membres de *Wikileaks* va même jusqu'à aider Snowden à faire le trajet d'Hong Kong vers Moscou.³⁷⁶ Tandis que Snowden choisit de sélectionner les informations rendues publiques afin de ne pas compromettre la sécurité nationale du pays, les méthodes radicales appliquées par Assange, lui semblent dangereuses. En effet, des informations privées sur des citoyens lambda ont fuité, comme des numéros de sécurité sociale ou encore des copies de passeport. Bien que le site soit un incontournable pour les lanceurs d'alerte, pouvant choisir de dévoiler leur identité ou non, la publication d'informations mettant en danger la vie d'autrui est contraire aux règles déontologiques, n'apportant rien à l'intérêt public, au contraire. *Wikileaks* fait partie de la quatrième branche, mais ses révélations vont à l'excès, le rendant dangereux dans certains cas et donc peu nécessaire.

Conclusion

Les médias doivent contribuer à la recherche de la vérité. Ils sont les seuls ayant le pouvoir de choisir quelles informations feront la une. Grâce au courage des lanceurs d'alerte, la médiatisation de ces révélations et le renfort des associations de défense des libertés, la surveillance de masse qui était un secret bien gardé serait peut-être de nos jours, inconnue du public, mais aussi des membres du Congrès. En effet, la Maison-Blanche aurait volontairement choisi de rendre le *Patriot Act* peu explicite, afin de pouvoir tout de même élargir les compétences de la NSA et sans que personne ne fasse barrage: «*the White House recognized that it would be too controversial and*

376 Damian Gayle. *Julian Assange 'told Edward Snowden not to seek asylum in Latin America'*. The Guardian. 29 août 2015. En ligne.
<<https://www.theguardian.com/media/2015/aug/29/julian-assange-told-edward-snowdon-not-seek-asylum-in-latin-america>> Consulté le 20 août 2016

*would almost certainly be rejected».*³⁷⁷

D'après Greenwald, les membres du Congrès n'auraient aucune information sur les programmes de surveillance de la NSA et n'obtiendraient pas plus d'informations même lorsque ces derniers en font la demande. C'est le cas de Morgan Griffith de Virginie et d'Alan Grayson de Floride, membres de la Chambre des représentants, qui ont fait plusieurs demandes d'informations concernant les activités liées à la NSA et les mandats délivrés par la FISA Court. Leurs demandes sont restées sans réponse, donnant un sentiment d'impuissance aux membres du Congrès: «*My oath is to make informed decisions, and I can't do my job when I can't get even the most basic information about these programs.*»³⁷⁸

Quant aux tortures, l'erreur du Président Bush est d'avoir accepté de nouvelles méthodes d'interrogatoire, sans vraiment contrôler leurs applications, menant aux abus des agents de la CIA, mais aussi d'avoir volontairement nié les droits fondamentaux des prisonniers, sans l'accord du public pour lequel l'agence agit. Même si, tôt ou tard, les prisonniers avaient parlé, les révélations ont accéléré le processus, celui de faire pression sur l'exécutif afin de stopper ces cruautés.

Dans chacune des étapes des révélations d'informations classifiées, les citoyens sont la cible: ce sont eux qui doivent être informés, protégés des abus, contre lesquels ils peuvent s'insurger. La quatrième branche est la sauvegarde de la démocratie américaine.

³⁷⁷James Risen. *Ope. Cit.* 47

³⁷⁸ Glenn Greenwald. *Members of Congress denied access to basic information about NSA.* The Guardian. 4 Août 2013. En ligne <<http://www.theguardian.com/commentisfree/2013/aug/04/congress-nsa-denied-access>> Consulté le 19 mai 2015

CONCLUSION

Le but de cette recherche qualitative était d'étudier l'échec du système de poids et contrepoids après le 11 septembre 2001, à travers les agences de renseignement. Les abus des agences de la NSA et de la CIA révélés par les lanceurs d'alerte et contestés par les associations de protection de libertés prennent une place prépondérante dans l'actualité médiatique. Notre analyse s'est penchée sur les bases constitutionnelles américaines, afin de remettre un contexte politique, ainsi que sur les activités des agences de renseignement après le 11 septembre 2001 pour qualifier les abus, et enfin sur une présumée quatrième branche qui cherche à mettre fin à cet échec institutionnel. Plusieurs questions ont été étudiées au fil de l'argumentation: la possibilité d'un système de poids et contrepoids déstabilisé, une indépendance accrue et parfois dangereuse des agences de la NSA et de la CIA, ainsi que la position délicate des lanceurs d'alerte et des associations des libertés, soutenues par les médias qui mettent à leurs disposition une médiatisation précieuse.

Les résultats de ce développement démontrent que le système de poids et contrepoids possède une faille, pouvant mettre en place un Président impérial. C'est le régime présidentiel, qui, par la séparation intrinsèque des pouvoirs, permet un déséquilibre entre les branches. Les attentats du 11 septembre 2001 sont une attaque par des acteurs non-étatiques, ce qui a favorisé la décision de remettre les pleins pouvoirs à l'exécutif. La branche législative et la branche juridique ont alors permis au Président d'agir au-delà des limites constitutionnelles. Lorsque la balance penche en avantageant l'exécutif, ce dernier peut entraîner avec lui d'autres institutions qui sont directement liées à l'autorité de la Maison-Blanche. C'est un comportement dangereux lorsque cela inclut les services de renseignement. Le contrôle des services de renseignement est directement lié à la légitimité des activités des agences. Ces

dernières profitent d'une culture du secret pouvant engendrer de graves abus, ayant de sérieuses conséquences humaines, lorsque l'exécutif n'agit plus comme un superviseur, mais comme un allié. Surtout après des attaques d'une grande envergure, comme le furent celles du 11 septembre 2001. Les surveillances de masse qui réduisent les libertés des Américains, et la torture infligée par la CIA rejoignent la vision de George Orwell dans son ouvrage *1984*. L'auteur anglais avançait les conséquences négatives d'un État intrusif sur les libertés fondamentales et les tortures comme une manipulation mentale.

Même si la branche législative et la branche judiciaire ont exercé leur rôle de contrepoids, l'efficacité de leurs oppositions s'est fait ressentir de façon tardive. Le rôle de supervision du Congrès n'a pas produit l'effet attendu: il a été insuffisant, partisan, subordonné, mais surtout mal informé par les agences de la NSA et de la CIA, ainsi que par l'exécutif.

Le groupe d'acteurs composant la quatrième branche fut le plus actif et le plus compétent pour dénoncer les activités des services de renseignement après le 11 septembre 2001. Ce sont les révélations non officielles qui ont poussé le public à s'interroger sur la rentabilité et la productivité des programmes de la NSA et de la CIA.

La réponse à notre question de recherche est que les lanceurs d'alerte, les associations de protection des libertés et les médias composent une quatrième branche du système de poids et contrepoids. Cette branche non formelle est un recours à la démocratie lorsque le système institutionnel échoue à prévenir les abus d'une branche.

D'après cette recherche, l'indépendance allouée aux actions des deux agences ne s'est pas montrée concluante, puisque les agences ne se sont pas révélées plus compétentes. La plupart des activités des agences de renseignement ne sont pas liées

au terrorisme, mais sont seulement un moyen de protéger la suprématie américaine. Alors que nous sommes dans une période marquée par le terrorisme et le djihadisme, les agences se doivent de trouver un compromis entre le respect de la vie privée des citoyens et le renforcement de la sécurité nationale, comme le fait la législation *USA Patriot Act* de 2015. Les pistes de recherche pertinentes pour la suite seraient de voir si la NSA respecte les restrictions qui lui sont imposées par cette loi, mais aussi, comment arrêter la surveillance de masse de l'agence au-delà des frontières américaines. Pour ce qui est de la CIA, il serait judicieux de suivre les révélations qui pourront, à l'avenir, aider le public à mieux comprendre ce qui s'est réellement passé dans ses prisons, mais aussi, permettre de savoir si les agents de la CIA seront tenus responsables des conditions de détention qu'ils ont infligées aux prisonniers. La fermeture de Guantánamo Bay reste le point le plus symbolique. Le résultat des prochaines élections présidentielles pourrait redonner une deuxième vie à la prison si Donald Trump est élu.

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques:

Binney, William. «The Danger of Success» dans *Mathematicians Discuss the Snowden Revelations*. Notice of the American Mathematical Society, 61, No 8 (2014)

Buchet de Neuilly, Yves. «Wikileaks, les médias et la diplomatie. La fuite comme enjeu de consolidation et de brouillage des frontières sociales». *Genèses*. No 94 (2014)

Lilly Chappa. «Obama Administration Plugs Up Leaks.» *News Media & the Law*. 37, issue 1. (2013)

Coleman, Samuel. «L'organisation judiciaire des États-Unis d'Amérique et plus particulièrement la juridiction de la Cour Suprême des États-Unis d'Amérique». *Revue internationale de droit comparé*. 6, no 3 (1954)

Covey, Stephen, Walker, William. «Bankruptcy Judges are Judges of the Judicial Branch and Have Salary and Tenure Protection under Article III of the United States Constitution». *Bankruptcy Developments Journal*. 7 (1990)

Davis, Michael. «Some paradox of whistleblowing». *Business & Professional Ethics Journal*, 14, no 1, (1996)

Dealy, Jay . «Subordination of Powers: Hamdan v. Rumsfeld, 126 S. Ct. 2749 (2006)». *Harvard Journal of Law & Public Policy*. 30, no 3 (2006-2007)

Dehn, John. «Commander-in-chief and the necessity of war: a conceptual framework.» *Temple Law Review*. 83 (2011).

Deléage, Jean-Paul. «Avec Edward Snowden, l'homme sorti de l'ombre qui voulait éclairer le monde!» *Ecologie & politique*. No 48. (Janvier 2014)

DeVos, Stephanie. «The Google-NSA alliance: Developing Cybersecurity Policy at Internet Speed.» *Fordham Intellectual Property, Media & Entertainment Law Journal*. (2010)

Ekeland, Tor. «Suspending Habeas Corpus: Article I, Section 9, Clause 2, or the United States Constitution and the War on Terror.» *Fordham Law Review*. 74, issue 3,

Article 11 (2005).

Epstein, Richard A. "Executive Power, the Commander in Chief, and the Militia Clause." *Hofstra Law Review*. 34, no 2 (2005-2006).

Griswold, Erwin. «La cour suprême des États-Unis». *Revue Internationale de droit comparé*. 30, no 1 (1978).

Kassop, Nancy . «The war power and its limits». *Presidential Studies Quarterly*. 33, no 3 (2003).

Kendal, Maya. «L'abdication du Congrès après le 11 septembre: crise constitutionnelle ou politique?». *Revue électronique d'études sur le monde anglophone*. 9, 1 (2011)

Landau, Susan. «Making sense from Snowden – What's significant in the NSA surveillance revelations.» *IIIE Securicy and Privacy*. 11, no 4 (2013)

Landman, James. «You Should Have the Body: Understanding the Habeas Corpus.» *National Council for the Social Studies*. 72, no 2. (2008)

Lauvaux, Philippe . «Le contrôle, source du régime parlementaire, priorité du régime présidentiel» *Pouvoirs*. 3, no 134 (2010)

Linz, Juan . «The perils of presidentialism» *Journal of democracy*. 1, no 1 (1990)

Loftus, Elizabeth. «Intelligence gathering post 9-11.» *The American psychologist*. 66. (2001)

Mastor, Wanda. L'état d'exception aux États-Unis: le *USA Patriot Act* et autres violations en règle de la constitution. *Cahiers de la recherche sur les droits fondamentaux*. Université de Caen (2008)

Matracci, Joshua. «Klayman v. Obama: The D.C. District Court Misinterprets the NSA Metadata Collection Program as a Violation of Individual Fourth Amendment Rights.» *Tulane Journal of Technology and Intellectual Property*. 17 (2014)

McGuire, Kevin, Stinson, James. «The least dangerous branch revisited: new evidence on supreme court responsiveness to public preferences.» *The Journal of Politics*. 66, 4 (2004).

Miceli, Marcia, Near, Janet. «Effective whistle-blowing». *The academy of management review*. Volume 20, numéro 3, (1985)

Miceli, Marcia, Near, Janet. «What makes whistle-blowers effective? Three field studies». *Human Relations*, 55, no 4, (2002)

Miceli, Marcia, Near, Janet. «After the wrongdoing: what managers should know about whistleblowing». *Business Horizons*. 59, no 1, (2016)

Nhan, Johnny, Carroll, Bruce. «The Offline Defense of the Internet: An Examination of the Electronic Frontier Foundation» *SMU science and technology law review*. 15, no 3. (2012)

Oswald, Kristine. «Masse media and the transformation of american politics. *Marquette law review*. 77, no 2. (1994)

Pike, George. «USA PATRIOT act still raising questions». *Information Today*. 32, no 6 (2015)

Pious, Richard. «Inherent War and Executive Powers and Prerogative Politics» *Presidential Studies Quarter*. 37, no 1 (2007).

Rials, Stéphane . «Régime "Congressionnel" ou Régime "Présidentiel"? Les leçons de l'histoire américaine.» *Pouvoirs*. No 29, (1984).

Rozell, Mark . «Executive Privilege Revived?: Secrecy and Conflict during the Bush Presidency» *Duke Law Journal*. 52, 2 (2002)

Rudalevige, Andrew. «"The Contemporary Presidency": The Decline and Resurgence and Decline (and Resurgence?) of Congress: Charting a New Imperial Presidency.» *Presidential studies quaterly*. 36, no 3 (2006)

Sepper, Elizabeth. «The Ties that Bind: how the Constitution limits the CIA's actions on in the War on Terror.» *New York University Law Review*. 81. (2006)

Takefman, Pamela. «Curbing Overzealous Prosecution of the Espionage Act: Thomas Andrews Drake and the Case for Judicial Intervention at Sentencing.» *Cardozo Law Review*. 35. (2013)

Thiébault, Jean-Louis. «Les périls du régime présidentiel.» *Revue internationale de la politique comparée*. 13, no 1 (2006).

Wolfensberger, Donald. «The Return of the Imperial Presidency?» *The Wilson Quarterly*. 26, no 2 (2002).

Yin, Tung. «"Anything but Bush?" The Obama Administration and Guantanamo Bay.» *Harvard Journal of Law and Public Policy*. 34, no 2 (2010)

Yoo, John. «An imperial judiciary at war: Hamdam v. Rumsfeld.» *Cato supreme court review*. 2005-2006 (2005).

Monographies:

Aid, Matthew. «Prometheus Embattled: a post 9/11 Report Card on National Security Agency» *Strategic Intelligence: Understanding the Hidden Side of Government*. Westport, CT: Praeger, 2007.

Bamford, James. *The Shadow Factory: the Ultra-Secret NSA from 9/11 to Eavesdropping on America*. New York: Doubleday, 2008.

Calabresi, Steven, Yoo, Christopher. *The unitary executive*. New Haven: Yale University Press, 2008.

Campbell, Duncan. *Surveillance Électronique Planétaire*. Paris: Editions Allia, 2001.

Caparini, Marina. «Controlling and overseeing intelligence services in democratic states.» *Democratic control of intelligence services: containing rogue elephants*. Burlington VT: Ashgate, 2007.

Cohen, Bernard. *Press and foreign policy*. Princeton University: Princeton University Press, 1963.

Cohen, Elliot. *Mass Surveillance and State Control: The Total Information Awareness Project*. (New York: Palgrave Macmillan, 2010)

Cohen, William, Danielski, David, Yalof, David. *Constitutional Law – Civil Liberty and Individual Rights*. New York: Foundation Press, 6th Edition, 2007.

Cousseran, Jean-Claude, Hayez, Philippe. *Renseigner les démocraties, renseigner en démocratie*. Paris: Odile Jacob, 2015.

Daninos, Franck. *CIA: Une Histoire politique: 1947 à nos jours*. Paris: Tallandier, 2014.

Dodds, Graham. *Take Up Your Pen: Unilateral Presidential Directives in American Politics*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press, Avril 2013.

Donohue, Laura. *The Cost of Counterterrorism*. New York: Cambridge University Press, 2008.

Edelson, Chris. *Power without Constraint: the post 9/11 presidency and national security*. (Madison: the University of Wisconsin Press, 2016)

Eichenwald, Kurt. *500Days: secrets and lies in the terror war*. New York: Simon & Schuster, 2012.

Franck, Thomas. «United States - Hamdan v. Rumsfeld: Presidential Power in Wartime» *International Journal of Constitution Law*. 5, no 2. (2007)

Gagnon, Frédéric . «Le président et le congrès». Dans *La présidence des États-Unis*, sous la direction d'Elisabeth Vallet, 87-117. Québec: Presses de l'Université du Québec, 2008.

Garner, Bryan. *A handbook of basic law terms*. Eagan, MN: West Group, 1999.

George, Roger. *Analyzing Intelligence*. Washington DC: Georgetown University Press, 2008.

Goldsmith, Jack. *The Terror Presidency*. New York: W. W. Norton & Company Ltd. 2009

Goodman, Amy, Moynihan, Denis. *The Silenced Majority: Stories of Uprisings, Occupations, Resistance, and Hope*. Chicago: Haymarket Books, 2012

Gregg, Gary. *Thinking about presidency*. Lanham, MD: Rowman & Littlefield Publishers, 2005.

Hedley, John. «The Evolution of Intelligence Analysis.» *Analyzing Intelligence*. Washington DC: Georgetown University Press, 2008.

Herman, Susan. *Taking Liberties: The War on Terror and the Erosion of American Democracy*. (New York: Oxford University Press, 2011)

Holmes, Stephen. «Liberals constraints on private power? » *Democracy and the mass media: a collection of essays*. New York: Cambridge University press, 1990.

Johnson, Roberta Ann. *Whistleblowing – When it works and why*. Londres: Lynne Rienner Publishers, 2003

Kasniunas, Nina Therese. «The gatekeeping power of the media illustrated in its coverage of civil rights and liberties». *Media powers, media politics*. Plymouth, UK: Rowman & Littlefield publishers, 2008.

Kerr, Richard. «The Track Record: CIA analysis from 1950 to 2000.» *Analyzing Intelligence*. Washington DC: Georgetown University Press, 2008.

John Kiriakou. *The Reluctant Spy: My secret life in the CIA's war on terror*. New York: Random House, 2009.

Lasalle, Jean-Pierre. *La démocratie américaine à l'épreuve*. Paris: La documentation française, 2002.

Lefébure, Antoine. *L'Affaire Snowden: Comment les États-Unis espionnent le monde*. Paris: La Découverte, 2014.

Leigh, David, Harding, Luke. *Wikileaks, inside Julian Assange's war on secrecy*. New York: Public affairs, 2011.

Lerat, Christian. *La Cour Suprême des États-Unis: Pouvoirs et évolution historique*. Bordeaux; Presses Universitaires de Bordeaux, 2004.

Longuet, Claire-Emmanuelle. *Le Congrès des États-Unis*. Paris: Que sais-je, 1989.

Loomis, Burdett. *The contemporary congress*. New York: St Martin's Press, 1996.

Lowenthal, Mark. «Intelligence in Transition: Analysis after September 11 and Iraq.» *Analyzing Intelligence*. Washington DC, Georgetown University Press, 2008.

Matheson, Scott. *Presidential Constitutionalism in Perilous times*. Cambridge MA:

Harvard University Press, 2009.

Mayer, Jane. *The dark side*. New York: Anchor books, 2009.

Milkis, Sidney Milkis; Nielson, Michael. *The american presidency*. Washington DC: CQ Press, 2011.

Nada Mourtada-Sabbah. *Le privilège exécutif aux États-Unis*. Paris: LGDJ, 1999.

Nicks, Denver. *Bradley Manning, Wikileaks, and the biggest exposure of official secrets in America*. Chicago: Chicago Review Press, 2012.

Patick, John, Pious, Richard, Ritchie, Donald. *The Oxford Guide to the United States Government*. New York: Oxford University Press, 2001.

Perrin, Jean-Pierre, Frébourg, Olivier. *Techniques d'interrogatoire à l'usage de la CIA*. Paris: Éditions des Équateurs, 2009.

Risen, James. *State of War: The secret history of the CIA and Bush administration*. New York: Free Press, 2006.

Rudalevige, Andrew. *The new imperial presidency: renewing presidential power after the Watergate*. Ann Arbor: The University of Michigan Press, 2005.

Sagar, Rahul. *Secrets and leaks: The dilemma of State Secrecy*. Princeton: Princeton University Press, 2013.

Schlesinger, Arthur. *The imperial presidency*. New York: First Mariner Book Edition, 2004

Smith, Rodney. «Whistleblowers and suffering». *International handbook on whistleblowing research*. (Northampton, MA; Edward Elgar publishing limited, 2014)

Smith, Steven; Roberts, Jason, Vander Wielen, Ryan. *The american congress*. Cambridge MA: Cambridge University Press, 2013.

Snider, Britt. *The Agency and The Hill: CIA's Relationship With Congress, 1946-2004*. Washington DC: Center for the Study of Intelligence, 2011.

Sparrow, Bartholomew. *Uncertain Guardians: The News Media as a Political Institution*. Baltimore, MD: the Johns Hopkins University press, 1999.

Steffoff, Rebecca. *Patriot Act*. New York: Marshall Cavendish Benchmark, 2011.

Taylor, Stan. «The role of intelligence in National security» *Contemporary Security Studies*. Oxford: Oxford University Press, 2007.

Tims, Melinda. *Perspectives on the making of America*. Paris: Ellipses, 2002.

Toinet, Marie. *La Présidence américaine*. Paris; Montchrestien, 1996.

Turner, Michael. *Why Secret Intelligence Fails*. Dulles, VA: Potomac Books, 2005.

Urofsky, Melvin. *The Warren Court*. Santa-Barbara: ABC-CLIO, 2001.

Vallet, Elisabeth. «Les débats constitutionnels et la séparation des pouvoirs» dans *Théories de la politique étrangère américaine: Auteurs, concepts et approches*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 2012.

Vallet, Elisabeth. «Le président et la Cour Suprême» dans *La présidence des États-Unis*, sous la direction d'Elisabeth Vallet. (Québec: Presses de l'Université du Québec, 2008): 122

Vaughn, Robert. *The Successes and Failures of Whistleblower Laws*. Northampton, MA: Edward Elgar Publishing Limited, 2012.

Walker, Vern. «Defining and identifying "stigma"». *Risk, media and stigma*. New York: Routledge, 2001.

Weiner, Tim. *Legacy of Ashes: The History of the CIA*. New York: Anchor Books, 2008.

Young, Ernest. «Taming the most dangerous branch: the scope and accountability of executive power in the United States.» dans *The executive and public law*. Oxford: Oxford University Press, 2006.

Articles de journal:

Akerman, Spencer, Rushe, Dominic, Borger, Julian. *Senate report on CIA torture*

- claims spy agency lied about 'ineffective' program. The Guardian. 9 Décembre 2014.*
- Amnesty International. *USA should use UN hearing to address 'shocking accountability gap' on torture». 12 Novembre 2014.*
- Arnett George. *The guardian's top 100: which articles have been most popular? The Guardian. 17 avril 2014.*
- Baker, Peter. *Bush team approved CIA tactics, but was kept in dark on details, report said. New York Times. 9 Décembre 2014.*
- Ball, James. *NSA monitored calls of 35 world leaders after US official handed over contacts. The Guardian. 25 Octobre 2013.*
- Brown, Mick. *Edward Snowden: the true story behind his NSA leaks. The Telegraph. 24 octobre 2014.*
- Bates, Theunis. *The Evolution of the NSA. The Week. 15 Février 2014.*
- Begley, Josh, Scahill, Jeremy. *The Great Sim Heist: How Spies Stole the Keys to the Encryption Castle. The Intercept. 19 Février 2015.*
- Bergen, Peter. *Would NSA surveillance have stopped 9/11 plot? CNN. 31 Décembre 2013.*
- CNN. *Bush says he signed NSA wiretap order. 18 Décembre 2005.*
- Courrier International. *La CIA et la torture, un rapport explosif. 9 Décembre 2014.*
- Eggen, Dan. *Bush announces veto on waterboarding ban. Washington Post. 8 Mars 2008.*
- Finn, Peter, Tate, Julie. *Guantánamo detainees' frustrations simmering, lawyers and other say. Washington Post. 16 Mars 2013.*
- Froomkin, Dan. *USA Freedom Act: small step for post-Snowden reform, giant leap for congress. The intercept. 3 juin 2015.*
- Garton Ash, Timothy. *If Big Brother came back, he'd be a public-private partnership.*

The Guardian. 23 juin 2013.

Gauthé, Thierry. *Que sont devenus les détenus de Guantánamo?* Courrier International. 11 Mars 2015.

Gayle, Damian. *Julian Assange 'told Edward Snowden not to seek asylum in Latin America'*. The Guardian. 29 août 2015.

Gellman, Barton, Miller, Greg. *Black budget' summary details U.S. spy network's successes, failures and objectives*. The Washington Post. 29 Août 2013.

Gellman, Barton, Nakashima Ellen. *Court gave NSA broad leeway in surveillance, documents show*. Washington Post. 30 Juin 2014.

Graham David. *Does the PATRIOT Act allow bulk surveillance?* The Atlantic. 7 mai 2015

Greenwald, Glenn. *On the Espionage Act charges against Edward Snowden*. The Guardian. 22 juin 2013

Greenwald, Glenn. *Members of Congress denied access to basic information about NSA*. The Guardian. 4 Août 2013.

Grimaldi, Isabelle . *Bush promulgue une nouvelle loi antiterroriste*. BBC. 18 Octobre 2006.

Hamburger, Tom, Tsukayama, Hayley. *White House releases big data and privacy report*. Washington Post. 1 Mai 2014.

Harding, Luke. *How Edward Snowden went from loyal NSA contractor to whistleblower*. The Guardian. 1 février 2014

Herbet, Marie. *Wikileaks, une machine à scoops efficace mais opaque*. Le figaro. 26 juillet 2010.

Laughland, Olivier. *CIA report: 'Torture is a crime and those responsible must be brought to justice'»*. The Guardian. 10 Décembre 2014.

Le Monde. *Des clés de cryptage de cartes SIM massivement volées par la NSA et le*

GCHQ. 20 Février 2015.

Le Monde. *Guantánamo: le plus important transfert de prisonniers de l'ère d'Obama*. 16 août 2016.

Lesnes, Corine. *Menacée par un rapport sur la torture, la CIA soupçonnée de piratage au Sénat*. Le Monde. 12 Mars 2014.

Lichtblau, Eric. *The inside drama behind the Times' warrantless wiretapping story*. Slate. 26 Mars 2008.

Lichtblau, Eric, Risen, James. *Bush Lets U.S. Spy on Callers Without Courts*. New York Times. 16 Décembre 2005.

Lithwick, Dahlia. *The 2006 bill of wrongs*. Washington Post. 31 décembre 2006.

Maass, Peter. *How Laura Poitras Helped Snowden Spill His Secrets*. New York Times. 13 août 2013

MacAskill, Ewen. *Edward Snowden: How the spy story of the age leaked out*. The Guardian. 12 juin 2013.

Mayer, Jane. *The secret sharer*. The New Yorker. 23 mai 2011.

Mazzatti, Mark. *CIA destroyed 2 tapes showing interrogations*. New York Times. 7 Décembre 2007

Mazzetti, Mark. *Panel Faults CIA over Brutality and Deceit in Terrorism Interrogations*. New York Times. 9 Décembre 2014.

Napier Tye, John. *Meet Executive Order 12333: The Reagan rule that lets the NSA spy on Americans*. Washington Post 18 Juillet 2014.

Nazaryan, Alexander. *The NSA's chief chronicler*. New Yorker. 10 juin 2013.

New York Times. *Edward Snowden, Whistle-blower*. 1 janvier 2014.

New York Times. *Presidential Hopefuls on the NSA*. 1 Juin 2015.

Packer, George. *The errors of Edward Snowden and Glenn Grenwald*. Prospect

magazine. 22 mai 2014

Reitman, Janet. *Snowden and Greenwald: the men who leaked the secrets*. Rolling Stone. 4 décembre 2013

Reynaud, Florian. *Le palmarès de l'EFF des services qui protègent vos données personnelles du gouvernement*. Le Monde. 18 juin 2015.

Rifkind, Malcolm. *Guantanamo Bay detainees are not ordinary criminals*. The Telegraph. 8 Mars 2011.

Savage, Charlie . *Obama to call for end to NSA's bulk data collection*. New York Times. 24 Mars 2014.

Savage, Charlie. *Leak Inquiries Show How Wide a Net U.S. Cast*. New York Times. 23 mai 2013.

Savage, Charlie, Shear, Michael. *President moves to ease worries on surveillance*. New York Times. 9 août 2013.

Savage, Charlie. *Judge deals a blow to NSA phone surveillance program*. New York Times. 9 novembre 2015.

Savage, Charlie, Weisman, Jonathan. *NSA collection of bulk call data is ruled illegal*. New York Times. 7 Mai 2015.

Sinnige, Judith. *Pays-Bas. Faut-il accueillir d'anciens détenus de Guantánamo?* 2 juin 2015. Courrier International.

Sledge, Matt. *Bradley Manning uncovered US torture, abuse, soldiers laughing as they killed innocent civilians*. Huffington Post. 21 août 2013.

Ulin, David. *The ACLU sues the NSA over mass internet 'upstream' surveillance*. Los Angeles Times. 10 mars 2015.

Untersinger, Martin. *Deux ans après ses révélations, les premières victoires d'Edward Snowden*. Le Monde. 2 juin 2015.

Van Buren, Peter. *The persecution of John Kiriakou*. Huffington Post. 11 septembre 2011.

Vargas-Cooper, Natacha. *Enemy of the state*. The advocate. 12 novembre 2013.

Voorhees, Josh. *Obama defends NSA surveillance*. Slate. 7 Juin 2013.

Walker, Peter. *Shaker Aamer fears he will die in Guantánamo Bay*. The Guardian. 4 Octobre 2015.

Warren Hoge. *Investigators for U.N urge U.S to close Guantánamo*. New York Times. 17 Février 2006.

Warrick, Joby, Eggen, Dan. *Waterboarding Recounted*. Washington Post. 11 Décembre 2007

Documents officiels:

Burns, Thomas. *The Origins of National Security Agency*. Center for cryptologic history, National Security Agency, 1990. 96
<https://www.nsa.gov/public_info/_files/cryptologic_histories/origins_of_nsa.pdf>

Church Committee. «National Security Agency Surveillance affecting Americans» *Book III: Supplementary Detailed Staff Reports on Intelligence Activities and the Rights of Americans*. Assassination Archives and Research Center. (1975)

CIA. *History of the CIA*. 10 Avril 2007. En ligne.
<<https://www.cia.gov/about-cia/history-of-the-cia>>

Courrier par H. J. McIntyre, Department of Defense. 30 Octobre 2003

Cumming, Alfred. *Statutory Procedures Under Which Congress Is To Be Informed of U.S. Intelligence Activities, Including Covert Actions*. (Washington DC: Congressional Research Service, 18 Janvier 2008

Memorandum for the Attorney General. *Review of the Legality of the STELLAR WIND Program*. US Department of Justice. Washington DC. 6 mai 2004.

Memorandum opinion for the deputy counsel of the President John Yoo. «The President's Constitutional Authority to Conduct Military Operations Against

Terrorists and Nations Supporting Them». *Opinions of the office of legal counsel*. 25. Septembre 2001

National Commission on Terrorist Attacks. *The 9/11 Commission Report*. 2004.

Nations-Unis. *Chapitre VI: Les droits de l'Homme. 9. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*. New York, 10 décembre 1984.

NSA. *Your Data*. s.d. En ligne.

<<https://nsa.gov1.info/data/>>

Office of the Inspector General (Mars 2009). *National Security Agency, Central Security Service*. Page 7

<<http://www.theguardian.com/world/interactive/2013/jun/27/nsa-inspector-general-report-document-data-collection>>

Office of the Inspector General. *National Security Agency, Central Security Service*. Mars 2009. 7

<<http://www.theguardian.com/world/interactive/2013/jun/27/nsa-inspector-general-report-document-data-collection>>

Office of the Press Secretary. *Press conference by the President*. TheWhiteHouse.gov. 1 Août 2014.

US.courts. *Court Role and Structure*. En ligne

<<http://www.uscourts.gov/about-federal-courts/court-role-and-structure>>

US Department of State. *About FOIA and Other Information Access Programs*. En ligne

<<http://foia.state.gov/Learn/>>

Organisations:

ACLU. *Amnesty v Clapper – Challenge to FISA Amendment Act*. 15 Février 2015.

ACLU. *Senate torture report and CIA reply – FOIA*. 29 Octobre 2014.

ACLU. *10 years later: our first step toward torture*. 7 Février 2012.

EFF. *Smith v. Obama*. s.d

PEW Research Center. *Public Perceptions of Privacy and Security in the Post-Snowden Era*. 12 novembre 2014

PEW Research Center. *Global Opinion on US surveillance: United States*. 14 Juillet 2014.

PEW Research Center. *Americans' Privacy Strategies Post-Snowden*. 16 Mars 2015.

PEW Research Center. *Most young Americans say Snowden has served the public interest*. 22 janvier 2014.